

DÉPARTEMENT DES ARTS, LANGUES ET LITTÉRATURES
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

Étude lexico-sémantique des concepts FEMME, HOMME, MÈRE et PÈRE

La représentation du sexe/genre en français sous l'angle de la métaphore conceptuelle

Mémoire

par

SOPHIE POULIOT-VILLENEUVE

Bachelière ès arts (baccalauréat bidisciplinaire en littérature française et linguistique)

Université de Montréal

Maîtrise en sciences du langage

(Cheminement en linguistique)

Sherbrooke, Québec, Canada
Novembre 2022

Composition du jury

Étude lexico-sémantique des concepts FEMME, HOMME, MÈRE et PÈRE

La représentation du sexe/genre en français sous l'angle de la métaphore conceptuelle

Sophie Pouliot-Villeneuve

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Madame Gaétane Dostie, directrice de recherche
Département des arts, langues et littératures
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

Madame Fouzia Benzakour, professeure associée à l'Université de Sherbrooke
Département des arts, langues et littératures
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

Madame Nicole Côté, professeure à l'Université de Sherbrooke
Département des arts, langues et littératures
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

Remerciements

Tout d'abord, je souhaite remercier chaleureusement les membres de mon jury : Gaétane Dostie, Fouzia Benzakour et Nicole Côté, qui a généreusement accepté de se joindre au jury pour la lecture du mémoire. Merci à vous d'avoir cru en mon mémoire et d'avoir contribué à le rendre meilleur. Je remercie aussi Isabelle Boisclair pour ses pistes de réflexion à la suite de sa lecture de mon projet de mémoire. Je suis sincèrement reconnaissante d'avoir pu compter sur vos différentes expertises et sachez que je n'aurais pu rêver de meilleures guides pour mener à bien ce projet. Un merci spécial à ma directrice, Gaétane, qui a su m'amener à me dépasser par sa rigueur et sa générosité. Je crois qu'il est juste de dire que nous avons bien aimé travailler ensemble sur cette thématique qui nous passionne!

Je remercie également Claudie que j'ai eu la chance de rencontrer durant ma maîtrise. Cette camarade de classe, qui est rapidement devenue une amie précieuse, a fait de mon passage à l'Université de Sherbrooke l'une des plus belles périodes de ma vie. Merci pour tout, mon amie, et nous pouvons maintenant fermer ce beau chapitre qu'aura été la maîtrise!

J'ai une pensée aussi pour les personnes que j'ai croisées lors de mon baccalauréat à l'Université de Montréal. Je n'avais pas prévu poursuivre mes études au deuxième cycle et ce sont des professeur.es comme François Lareau, Éric Méchoulan, Philippe Leblond et Catherine Mavrikakis qui ont su me transmettre leur passion et me donner la confiance nécessaire pour relever ce défi.

Et finalement, merci à mon entourage qui m'a encouragée tout au long de ma rédaction. Depuis le début de ma maîtrise en 2019, il y a eu une pandémie mondiale et j'ai commencé ma carrière d'enseignement au collégial à temps plein. La conciliation de ces deux événements majeurs avec la rédaction a été difficile, mais j'ai pu compter sur le soutien de mes proches, notamment mes parents Chantal et Mario, mes grands-parents Jocelyne et René, mon amoureux Antoine et mes ami.es qui se sont transformé.es en de véritables détectives du sexisme dans la langue. Je dois particulièrement souligner l'apport de ma copine Éléonore qui m'a suggéré plusieurs lectures en lien avec mon sujet, dont celle du *Dictionnaire critique du sexisme linguistique*. Nos nombreuses discussions par rapport à la représentation du sexe/genre dans la langue m'ont confirmé que les questions étudiées dans ce mémoire sont intéressantes, mais aussi d'actualité. C'est avec beaucoup de fierté que je peux, enfin, vous souhaiter une bonne lecture!

Si l'on ne veut considérer que le point de vue des femmes, le français est une langue préhistorique, car, dans cette langue, les féminins de personne se présentent souvent comme des anomalies ou des expressions triviales [...]. Je n'ai pas encore entendu dire que vos linguistes structuralistes aient jamais entrepris d'études sérieuses sur les féminins en formation et sur le féminin dans la langue française. Ils savent pourquoi le grenier est masculin et la poivrière du genre féminin. Mais ils ne se demandent pas pourquoi tant de féminins appliqués aux personnes sont péjoratifs et pourquoi tant de féminins sont absents là où la réalité féminine existe, dans le secteur professionnel, par exemple. Seront-ils les derniers à s'apercevoir que les mots « féminin », « femme », « féminité » et même « féminisme », n'ont plus le même sens qu'autrefois sur votre planète? Et qu'alors, c'est toute la langue qui en est affectée? Et qu'employer le mot « efféminé » est devenu du racisme sexuel, parce que ce mot sous-entend que l'être humain non viril, comme une femme, est aussi un être mou et dépourvu d'énergie? Résultat imprévu : la femme qui manifeste de la force et de l'énergie est curieusement qualifiée de virile... Comme si c'était un compliment à lui faire! Je suggère amicalement à ces brillants analystes, par ailleurs fort émérites, d'étudier sur une base sémantique la proposition suivante : Pourquoi dit-on « Elle a un corps de déesse » et ne peut-on pas dire tout aussi bien « Il a un corps de dieu? » Pourquoi la formulation masculine doit-elle se faire sur un autre mode, prendre une autre tournure qui dépersonnalise la divinité, à savoir : « Il a le corps d'un dieu »? J'imagine que nos sémanticiens seront obligés de rouvrir le dossier poussiéreux portant sur le sexe de Dieu...

Louky Bersianik, *L'Euguélonne*, p. 410-411

Maman, dis-moi quelle bataille nous avons perdue un jour pour aboutir à être moins qu'un tapis? La bataille a-t-elle jamais eu lieu, maman? Tu étais faite pour aimer. Ils ont fait de toi une matrone. Comment se parle, maman, la langue maternelle? Ils ont dit qu'elle était une langue maternelle. C'était leur langue à eux. Ils l'ont structurée de façon à ce qu'elle ne transmette que leurs volontés à eux, leurs philosophies à eux [...]. Ils t'ont trompée, maman. Leur langue ne nous appartient pas. Elle ne nomme rien de ce que je cherche. Elle cache mon identité.

Denise Boucher, *Les fées ont soif*, p. 55

Table des matières

Introduction	9
1. Objet d'étude	9
2. Objectifs du mémoire et hypothèse	10
Chapitre 1	12
État de la question	12
1. Parler féminin	12
1.1 Quelques caractéristiques lexicales du parler féminin	13
1.2 Déférence au féminin	14
1.3 Le bavardage des femmes	15
2. Représentation des genres en français	16
2.1 Représentation mentale : l'ordre de mention	16
2.2 Stéréotypes « genrés » : exemples dans le paradigme animalier	17
2.3 Connotation et contamination dans les collocations adjectivales	20
Chapitre 2	23
Cadre théorique et méthodologie	23
1. Méthodologie	23
1.1 Constitution d'un champ lexical	24
1.2 Sélection des concepts clés	24
1.3 Description lexicographique	25
2. Description de FEMME, HOMME, MÈRE et PÈRE dans quelques dictionnaires	25
2.1 Le traitement de la phraséologie	25
2.2 Les définitions	27
3. Dictionnaire explicatif et combinatoire : sens, connotation, phraséologie	28
3.1 La lexicologie explicative et combinatoire	28
3.2 La description lexicographique : présentation générale	28
3.3 Quelques principes de description lexicographique	29
3.4 La connotation	31
3.5 La phraséologie	31
4. Volet cognitiviste : la métaphore conceptuelle selon Lakoff et Johnson (1985)	32

Chapitre 3	34
Articles de dictionnaire	34
FEMME, MÈRE, HOMME et PÈRE	34
1. Rédaction des articles de dictionnaire	34
1.1 HOMME et FEMME	34
1.1.1 <i>Homme</i> ^{1.a} et <i>femme</i> ^{1.a}	34
1.1.2 <i>Homme</i> ^{1.b} et <i>femme</i> ^{1.b}	35
1.1.3 <i>Homme</i> ²	35
1.1.4 <i>Femme</i> ²	36
1.1.5 <i>Homme</i> ³	36
1.2 MÈRE et PÈRE	36
1.2.1 <i>Mère</i> ^{1.a}	37
1.2.2 <i>Père</i> ^{1.a} et 'EN BON PÈRE DE FAMILLE'	37
1.2.3 'MÈRE POULE' et 'PÈRE POULE'	37
1.2.4 'BELLE-MÈRE' et 'BEAU-PÈRE'	38
2. Articles de dictionnaire	38
2.1 FEMME	38
2.2 MÈRE	46
2.3 BELLE-MÈRE	51
2.4 HOMME	54
2.5 PÈRE	60
2.6 BEAU-PÈRE	64
3. Conclusion	66
Chapitre 4	67
Métaphores conceptuelles	67
1. Métaphore conceptuelle LA FEMME EST UN OBJET	67
1.1 La femme sexualisée	68
1.2 La femme-repas	69
1.3 La femme mariée	71
1.4 La femme ménagère	72
1.5 La femme ornementale	72

2. Les métaphores conceptuelles sous-tendant le concept MÈRE1.a	74
2.1 Métaphore conceptuelle LA MÈRE EST UN ANIMAL REPRODUCTEUR	75
2.1.1 La mère instrumentalisée	75
2.1.2 La mère protectrice	77
2.2 Métaphore conceptuelle LA MÈRE EST UN ÊTRE SACRÉ	79
2.3 La belle-mère diabolique	80
3. Métaphore conceptuelle L'HOMME EST UN CONQUÉRANT	81
3.1 L'homme chasseur	81
3.2 L'homme viril	83
3.3 L'homme sauveur	87
3.4 L'homme dominant	88
4. Métaphore conceptuelle LE PÈRE EST UN POURVOYEUR	89
4.1 Le père de famille	90
4.2 Le père autoritaire	90
4.3 Le nouveau père	91
5. Conclusion	93
Conclusion	95
1. Retour sur la démarche	95
2. Bilan des analyses et synthèse	95
3. Limites de l'étude et perspectives	96
Bibliographie	98
Annexe I	104
Annexe II	105
Annexe III	106

Liste des symboles et notations

Abréviations

DEC	<i>Dictionnaire explicatif et combinatoire</i>
DECFC	<i>Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain</i>
FL	fonction lexicale
ILEC	<i>Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire</i>
TLFi	<i>Trésor de la langue française informatisé</i>

Conventions d'écriture

X Y	Y sont les conditions de l'application ou l'usage de X
'X'	sens de X
'X Y'	X est le présupposé, et Y est le posé [dans une définition]
'X Y'	locution (sens non compositionnel) ou vocable
PETITES MAJUSCULES	X est une lexie, un vocable ou une signification flexionnelle
<i>en italique</i>	mot ou expression en mention (sens compositionnel)

Fonctions lexicales

Fem ¹	être féminin correspondant
Masc	être masculin correspondant
Syn	synonyme
Syn ^{sex}	synonyme en ce qui concerne le sexe
Anti	antonyme
Magn	intensificateur, exprime le sens de 'très', 'intense'
Conv	conversif
Contr	expression contrastive
Gener	mot générique
Ver	confirmateur, sens de 'tel qu'il faut'
Bon	laudatif, sens de 'bon'
Péjor	péjoratif, exprime le sens approximatif de 'pire'
Pos	évaluation positive
S ₀	nominalisation de X
⊃	sens plus spécifique/ plus riche
⊂	sens moins spécifique/ plus général, moins riche
∩	intersection de sens
~	lexie vedette dans une description lexicographique
Oper _i	verbe support (sémantiquement vide) servant à verbaliser son CO _{direct}
Real _i	verbe de réalisation (sémantiquement plein) prenant le mot-clé comme son CO _{direct}

¹ Les fonctions **Fem**, **Masc** et **Syn^{sex}** ont été standardisées près de dix ans après la parution de l'ILEC (voir Polguère 2007, Steffens 2011 et Delaite et Polguère 2013).

Introduction

1. Objet d'étude

Le féminisme, en tant que mouvement social et politique, prône l'émancipation des femmes dans un monde dominé par les hommes et les valeurs masculines. Bien qu'il y ait divers courants féministes, le féminisme vise généralement l'égalité des femmes et des hommes dans toutes les sphères de l'activité humaine, c'est-à-dire autant dans les droits que dans les valeurs sociales. Naturellement, la question du genre et les inégalités qui en découlent se retrouvent au cœur des luttes féministes. Cependant, les concepts de genre et de sexe ont longtemps été confondus et ils le sont encore aujourd'hui. Dans les années 1970, une première distinction entre le sexe et le genre a été effectuée : le sexe renverrait au biologique, alors que le genre renverrait au social (Baril 2007, p. 63).

Le concept de genre est construit sur deux piliers : le premier est l'opposition fondatrice entre le sexe biologique et le genre psychologique/social d'un individu; le second est la définition de ce sexe et de ce genre comme les marqueurs des identités respectives de deux composantes de la personne, son moi d'un côté (doté d'une identité de genre) et son corps de l'autre (doté d'une identité de sexe).

(Théry 2010, p. 106)

Cette perspective fondamentaliste a été critiquée par les féministes constructivistes telles que Christine Delphy et Judith Butler qui proposent plutôt le concept de la performativité du genre. En fait, le genre et le sexe seraient des constructions sociales, culturelles et politiques qui se transforment et se réalisent chaque jour à travers les normes et les contraintes du cadre hétéronormatif et hétérosexiste (Baril 2007, p. 64). En se basant sur les travaux de Butler (notamment 1993, 2004 et 2006), Kamal (2016) explique en quoi consiste la performativité du genre :

Produire le genre n'est pas seulement agir d'une manière particulière. Il s'agit également d'incarner et de croire certaines normes du genre et de s'engager dans des pratiques qui correspondent à ces normes. Ces performances normalisent l'essentialisme des catégories du genre. En d'autres termes, en produisant le genre, nous renforçons l'idée qu'il n'y a que deux catégories mutuellement exclusives du genre. La croyance intériorisée que les hommes et les femmes sont essentiellement différents est ce qui amène les hommes et les femmes à se comporter de façons qui apparaissent essentiellement différentes. Autrement dit, l'individu sera appelé à endosser les rôles sociaux

associés à un genre: on masculinise le garçon et on féminise la fille. C'est en intériorisant les rôles associés aux hommes et aux femmes qu'il y a construction des identités sexuelles. Pour parvenir à ce but, tous les éléments de socialisation sont vus comme au service de cette acquisition du genre.

(Kamal 2016, p. 28)

La femme et l'homme se retrouvent donc aux extrémités du continuum du genre, où l'homme ressort comme genre dominant. Cette disparité déplorée par les féministes se traduit, entre autres, par « la position inférieure qu'occupe la femme par rapport à l'homme dans les différents domaines de la société (les tâches ménagères, le travail rémunéré, le quota féminin dans la vie politique, etc.) » (González Rey 2017, p. 253). En fait, au-delà du sexe, le genre résulte d'un conditionnement culturel empreint de stéréotypes et de règles implicites, ce qui fait qu'on attend de la part des hommes et des femmes des comportements sociaux différents. Puisqu'on ne peut nier que les femmes et les hommes ne bénéficient pas du même statut dans la société, de quelles manières se manifeste cette discrimination?

[...] le genre n'est pas seulement une différence entre le masculin et le féminin qui serait le pendant culturel des différences biologiques entre les mâles et les femelles. Le genre est un rapport social par lequel les acteurs sociaux construisent collectivement le masculin et le féminin comme des valeurs différentes ayant des conséquences sur les modes d'existence des hommes et des femmes et sur les formes d'organisation de l'ensemble de la vie sociale et de ses imaginaires. C'est donc du point de vue du genre comme rapport social qu'il faut comprendre les logiques de fabrique des inégalités sociales entre les hommes et les femmes.

(Macé 2015, 19)

Les exemples de manifestation de ce sexisme sont multiples et le langage représente un corpus particulièrement intéressant à analyser. En effet, les mots sont utiles pour décrire ce phénomène, mais paradoxalement ils contribuent aussi à le nourrir et à le faire exister.

2. Objectifs du mémoire et hypothèse

Dans ce contexte, il est pertinent de s'interroger sur la manière dont est représenté le sexe/genre dans la langue. Nous le faisons à travers l'hypothèse selon laquelle la représentation différente de l'homme et de la femme se refléterait en français de la façon suivante : la représentation de l'homme serait plutôt méliorative alors que celle de la femme serait plutôt dépréciative. En fait, la représentation de la femme serait dépréciative, mais aussi spécifique, à l'opposé de la représentation de l'homme qui serait « neutre ». Cette spécificité la subordonnerait

au masculin qui, en tant que sexe/genre non marqué, définirait la spécificité du sexe/genre féminin. Ce biais sexiste se traduirait non seulement dans la manière de *parler* du féminin, mais plus profondément de *penser* le sexe/genre.

Évidemment, il y a plusieurs méthodes pour examiner cette question : l'attention se focalise, dans le cadre de notre mémoire, sur quelques concepts lexicaux clés. Ainsi, nous étudions les concepts lexicaux FEMME, HOMME, MÈRE et PÈRE dans une perspective lexico-sémantique en vue de dégager, ultimement, les métaphores conceptuelles qui sous-tendent l'organisation de ces concepts. Nous justifions dans le chapitre 2 notre intérêt pour les concepts susmentionnés, mais nous pouvons d'ores et déjà avancer qu'ils sont centraux dans notre domaine et qu'ils reposent en partie sur des stéréotypes sociaux.

L'atteinte de cet objectif général repose sur la réalisation préalable des deux objectifs spécifiques suivants. Il s'agit :

- d'une part, de revisiter les descriptions lexicographiques de FEMME, HOMME, MÈRE et PÈRE proposées par les dictionnaires d'usage courant;
- d'autre part, d'élaborer des articles de dictionnaire à l'aide d'une méthodologie inspirée du *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (DECFC). La démarche adoptée permet de mettre au jour la polysémie et les connotations des termes considérés ainsi que la phraséologie à laquelle ils participent.

Ainsi, les définitions des concepts lexicaux choisis sont élaborées sur mesure pour le mémoire et les analyses relatives à la représentation du genre en français ont comme point d'ancrage ces descriptions lexicographiques retravaillées. La décision de revisiter les descriptions lexicographiques de FEMME, HOMME, MÈRE et PÈRE vient d'abord du manque d'uniformité et de finesse des définitions observées dans les différents ouvrages de référence consultés (TLFi, *Usito*, *Petit Robert 2022* et *Larousse 2022*) et ensuite de la volonté de se conformer à un cadre théorique particulier, à savoir celui de la lexicologie explicative et combinatoire, qui sous-tend les descriptions dans le DECFC. Nous justifions et expliquons nos objectifs dans les prochains chapitres, soit le chapitre 1 consacré à l'état de la question et au chapitre 2 consacré aux cadres théoriques et méthodologiques qui servent d'assise à notre étude. Nous présenterons ensuite nos articles de dictionnaire au chapitre 3 et finalement l'analyse des métaphores conceptuelles au chapitre 4.

Chapitre 1

État de la question

Le présent chapitre propose un survol des études consacrées à la représentation de la femme et de l'homme dans la langue et introduit les bases du cadre théorique qui serviront de point d'ancrage au mémoire. Comme cela a été mentionné dans l'Introduction, la représentation du sexe/genre peut être étudiée sous divers angles, notamment sémantique, lexicologique et sociolinguistique, ainsi que dans la perspective de l'analyse du discours. Nous présentons ci-dessous quelques études ayant fait état, de manière générale, d'un biais sexiste dans la langue. Nous avons fait le choix de nous concentrer davantage sur les femmes que sur les hommes, puisque notre démarche s'inscrit dans le courant des études féministes. De plus, dans la mesure où l'homme est l'être humain par défaut, les individus de sexe masculin sont déjà largement étudiés.

Nous nous concentrons ensuite dans le chapitre 2 sur les perspectives lexico-sémantiques qui fondent le présent travail. Ces perspectives sont, d'une part, la lexicologie explicative et combinatoire (entre autres, Mel'čuk, Clas et Polguère 1995) et, d'autre part, la sémantique cognitive approchée à travers le concept de *métaphore conceptuelle* (Lakoff et Johnson 1985).

1. Parler féminin

Que ce soit au niveau des sujets de conversation, de la manière de s'exprimer, du vocabulaire utilisé ou encore de la gestuelle, plusieurs études font état d'un parler féminin distinct de celui des hommes. Les chercheuses et les chercheurs ont étudié les comportements linguistiques spécifiques à chaque genre en se posant des questions comme les suivantes : les femmes et les hommes parlent-ils différemment? Si oui, en quoi leurs parlars diffèrent-ils? Comment le genre affecte-t-il la manière dont on parle des femmes et des hommes, la manière dont on s'adresse aux femmes et aux hommes? Ces questions entrent dans le domaine de l'analyse structurale du langage sexiste, mais aussi de l'analyse de la langue en usage, deux domaines liés dans l'analyse du discours. À partir des différentes études découlant de ces questions, un constat s'impose, soit celui que la langue des femmes est marginale : « la forme normale, la vraie langue est celle pratiquée par les hommes, la langue des femmes étant une forme déviante. On étudie la langue des femmes comme on étudie le langage enfantin ou les argots et jargons divers, comme tout ce qui représente

un écart par rapport à une norme forcément sociale » (Yaguello 1978 [2018], p. 27). Cela pourrait venir du fait que la femme a été pendant très longtemps confinée à l'unité domestique, ou du moins à l'espace privé, ce qui a fait en sorte que son parler se réduisait au style informel. Cependant, les femmes investissent de plus en plus l'espace public, cet espace de pouvoir qui évolue pour devenir un espace de mixité où la femme acquiert une parole plus formelle. Il faut donc insister ici sur la relative antériorité de constats de certains travaux cités, car rien n'est figé et la situation du parler féminin continue d'évoluer au fur et à mesure que les femmes sont incluses dans l'espace public.

1.1 Quelques caractéristiques lexicales du parler féminin

Robin Lakoff est une figure marquante dans l'étude des genres, particulièrement dans le domaine du langage des femmes (notamment, Lakoff 1973). L'autrice fait état de la discrimination dont les femmes sont victimes, autant dans la manière dont elles devraient idéalement s'exprimer que dans la façon dont on parle d'elles. En analysant, sur la base de son intuition linguistique, certains aspects du lexique et de la syntaxe de l'anglais, Lakoff y repère des spécificités propres aux femmes et aux hommes. Tout d'abord, au niveau du lexique, elle observe des différences dans le domaine des couleurs, des particules de discours et des adjectifs évaluatifs typiquement utilisés par les femmes. Par exemple, les femmes seraient beaucoup plus précises que les hommes dans la description des couleurs et c'est pourquoi des mots tels que *beige* et *lavender* se retrouvent fréquemment dans leur vocabulaire, mais rarement dans celui des hommes (Lakoff 1973, p. 49). Du côté des particules de discours, elle note qu'il est acceptable pour des hommes d'utiliser des particules fortes telles que des jurons (*shit, hell*); par comparaison, on attend des femmes plus de retenue quant à l'expression de leurs émotions, notamment par l'utilisation d'euphémismes (Lakoff 1973, p. 50). Lakoff remarque également d'autres disparités dans le lexique, entre autres, en ce qui concerne l'utilisation d'adjectifs servant à exprimer l'approbation ou l'admiration. À titre d'exemple, certains adjectifs tels *great, cool* et *terrific* sont considérés comme neutres et peuvent donc être utilisés aussi bien par des locuteurs que des locutrices. Au contraire, d'autres adjectifs, comme *adorable, charming, sweet* et *lovely*, semblent caractériser le langage des femmes, de sorte qu'un homme qui les utiliserait pour exprimer son approbation ou son admiration serait sujet à un

jugement social négatif en raison de cet usage inhabituel de mots « typiquement féminins » (Lakoff 1973, p. 51).²

1.2 Déférence au féminin

Au plan syntaxique, Lakoff mentionne que certaines règles paraissent davantage suivies par les femmes que par les hommes. En guise d'exemple, les femmes auraient tendance à faire davantage preuve de déférence dans leur formulation de questions ; elles emploieraient plus souvent des formules indirectes préétablies telles *won't you please... ?* (Lakoff 1973, p. 57). Dans le cas du français, la déférence chez les femmes a aussi été étudiée par Moïse (2003) qui a noté ce qui suit :

[...] si les femmes semblent plus « polies » que les hommes, aussi bien dans l'emploi du lexique que dans les interactions, c'est avant tout le reflet d'une construction sociale. On peut donc se demander si la politesse des femmes, particulièrement manifeste en présence d'hommes, ne cacherait pas une difficulté à s'affirmer, à s'opposer, à affronter l'autre, à finalement réclamer son dû ; la politesse participerait alors de la domination. En revanche, les prises de parole chez les hommes servent à s'exposer, à se montrer, à s'affirmer, à se dire publiquement et avec ostentation. Se dire et dire son pouvoir.

(Moïse 2003, p. 50)

Ainsi, les exemples précédents suggèrent que la déférence est présente dans le parler féminin en anglais et en français, mais ce n'est pas nécessairement le cas dans toutes les langues. Keenan (1974) a étudié la communauté linguistique des Namoizamanga, où les femmes et les hommes ne possèdent pas les caractéristiques typiques associées aux sexes/genres relevées en anglais et en français. Il a observé que, dans cette communauté de Madagascar, les hommes sont reconnus pour leur discrétion, tandis que les femmes sont décrites comme directes, franches et ne cherchant pas à dissimuler leurs émotions (Keenan 1974, p. 138). Malgré ce renversement de traits distinctifs, le franc-parler féminin n'est pas avanta-gé dans ce contexte social, où la discrétion est valorisée. Le prestige revient au parler masculin, qui représente la norme : on apprécie la subtilité et la sensibilité de ce parler, alors que la franchise du parler féminin possède une valeur péjorative.

² Il est intéressant de noter que chez les gays, les hommes féminisés utilisent de tels adjectifs comme marqueur d'identité (Harvey 1998).

Ces exemples illustrent que la déférence, en tant que trait du parler féminin occidental, n'est pas un fait universel, mais culturel. Comme le mentionne Montreynaud (2018), « la liste des comportements considérés comme masculins ou féminins varie beaucoup d'une société à l'autre » (p. 104) et c'est pourquoi on retrouve des disparités au niveau des normes sociales parmi les différentes communautés matriarcales et patriarcales.

1.3 Le bavardage des femmes

Par-delà les différences culturelles observables, un constat demeure pour les sociétés patriarcales : le parler féminin est dévalorisé et considéré comme différent de la norme masculine. En effet, peu importe la manière dont la femme s'exprime dans une langue ou dans une autre, le parler de l'homme sera celui qui est valorisé par la société. Aebischer (1985) pousse la réflexion en ce sens :

Comment se fait-il qu'un homme et une femme qui disent la même chose de la même manière ne soient pas perçus et évalués de la même façon? Une femme qui parle, même si elle n'utilise pas de variante « féminine », tout comme si elle le faisait, est perçue et jugée défavorablement, avec les connotations négatives rattachées au parler féminin en général. En d'autres termes, qu'elles parlent ou qu'elles ne parlent pas comme des femmes, leur façon de parler est toujours perçue comme si, et l'interlocuteur, du moment qu'il sait que le locuteur est une femme, cherche dans tout ce qu'elle dit, la confirmation de la représentation qu'il a de ce qu'une femme dit.

(Aebischer 1985, p. 54)

Ainsi, les stéréotypes semblent associés au sexe/genre féminin, et non à l'usage de la langue par les femmes. Aebischer (1985) examine cette mauvaise perception du parler féminin, qui n'est réduit, selon elle, à du bavardage :

Le sens du mot *bavardage* pour caractériser [le parler des femmes] n'est jamais clair, jamais défini, il est changeant et s'adapte aux nécessités du moment. Quoi que les femmes disent, comment elles le disent, le jugement est univoque : c'est du commérage, du cancan, du papotage et, plus généralement, du bavardage.

(Aebischer 1985, p. 14)

Cette manière bien connue de décrire le parler des femmes ridiculise et banalise leurs prises de parole : « dire des femmes qu'elles jacassent [*comme des pies*], c'est donc diminuer l'importance de leurs propos, de leur parole [...] et les renvoyer à leur statut inférieur » (Surprenant

2017, p. 110). Si le parler féminin est perçu comme secondaire, voire futile dans la société patriarcale, qu'en est-il de la femme en tant qu'individu?

2. Représentation des genres en français

Les études sur l'usage de la langue ont mené à un autre domaine de recherche intéressant, soit celui de la représentation sociale des genres véhiculée dans la langue. En effet, la langue n'est pas neutre et les inégalités sociales sont perceptibles dans le système linguistique. Yaguello (2018) écrit à ce sujet :

[..] la langue est aussi, dans une large mesure (par sa structure ou par le jeu des connotations ou de la métaphore), un miroir culturel, qui fixe les représentations symboliques, et se fait l'écho des préjugés et des stéréotypes, en même temps qu'il alimente et entretient ceux-ci.

(Yaguello 2018, p. 8)

Finalement, qu'est-ce que ce « miroir culturel » nous dit de la manière dont on se représente les femmes et les hommes? Cette question a été abordée pour diverses langues, dont l'anglais, l'espagnol, l'italien et le français (entre autres González Rey 2007; Baider 1999). Nous nous concentrons, dans le mémoire, sur le français.

2.1 Représentation mentale : l'ordre de mention

Selon une étude de Hegarty, Mollin et Foels (2016), l'ordre dans lequel nous plaçons les entités dont nous parlons est lié à l'importance que nous leur accordons. En effet, nous avons tendance à nommer en premier ce qui est le plus important pour nous. Gabriel, Gyax et Zufferey (2021) ont repris cette question pour analyser l'ordre lorsque nous nommons les hommes et les femmes.

Il se trouve que nous avons là encore tendance – dans une société où les hommes sont considérés comme centraux – à utiliser toujours le même ordre, et cet ordre consiste à mettre les hommes en premier [...]. Ce faisant, nous les désignons, inconsciemment souvent, comme l'entité la plus importante. Cet ordre contribue ainsi à nourrir l'androcentrisme de notre société.

(Gabriel, Gyax et Zufferey 2021, p. 40)

Ainsi, nous pouvons penser à plusieurs binômes où l'homme est présenté en premier comme *mari et femme*, *Adam et Ève*, *égalité homme-femme*, etc. Nous avons d'ailleurs tenté de jouer avec cet ordre préétabli dans notre mémoire, ce qui a pu « déranger » durant la lecture. Le seul contre-

exemple répertorié est l'expression *mesdames et messieurs* qui viendrait de la galanterie (nous reviendrons sur cet aspect dans le chapitre 4, dans la section portant sur l'analyse de la métaphore conceptuelle L'HOMME EST UN CONQUÉRANT).

2.2 Stéréotypes « genrés » : exemples dans le paradigme animalier

Selon *la théorie des stéréotypes* de Putman (1975), le stéréotype est le fait qu'un membre « normal » d'une classe présente les attributs, soit une suite finie de composants, qui sont habituellement associés aux membres de cette classe. Par exemple, dans le cas de *eau*, le stéréotype est constitué des traits « incolore », « transparent », « sans goût », « désaltérant », etc. Ces propriétés peuvent varier selon les différentes croyances et cultures. Plus récemment, Gabriel, Gygax et Zufferey (2021) utilisent la métaphore de l'ampoule pour illustrer le concept du stéréotype dans le cerveau. En fait, lorsque l'on produit ou que l'on entend un mot ou une idée, les ampoules qui lui sont associées s'allument. Selon le contexte, il y a des ampoules qui vont s'allumer immédiatement, d'autres plus tardivement et certaines vont rester éteintes. Les ampoules qui s'allument plus souvent vont avoir tendance à rester partiellement allumées en permanence puisque le cerveau cherche à prendre des raccourcis. Examinons l'énoncé (1).

(1) Il faut mettre la *bière* dans la voiture.

Puisque le lien entre *bière* et *boisson* est récurrent, c'est normalement l'ampoule *boisson* qui va s'allumer. Cependant, dans la phrase en (1), le sens de *bière* pourrait bien être 'cercueil' et non 'boisson'. Ainsi, si *cercueil* venait d'être associé à *bière*, l'ampoule qui lui est associée se serait allumée et elle pourrait se rallumer dans le futur lorsque *bière* serait évoqué. Le même principe, soit le *mécanisme d'activation*, s'applique lorsque l'on pense aux catégories femmes et hommes. Par exemple, les travaux de Best (2004) ont montré que l'adjectif *séduisant/séduisante* est plus fréquemment associé aux femmes que l'adjectif *ambitieux/ambitieuse*. Le stéréotype devient problématique lorsque le membre décrit n'est pas considéré comme « normal », car il demande l'activation d'ampoules qui ne le lui sont pas habituellement associées. Si l'on assiste à un combat entre boxeuses, cela activera des ampoules rarement associées aux femmes comme *musclée, agressive et puissante*. Ainsi, les stéréotypes peuvent avoir des effets réducteurs sur la vision du monde et discriminants, « surtout pour les femmes, dans une société où les hommes occupent une position centrale et dominante » (Gabriel, Gygax et Zufferey 2021, p. 33). Dans le

cadre de notre travail, il est pertinent de s'intéresser aux stéréotypes genrés, donc associés aux femmes et aux hommes, puisqu'ils décrivent une représentation sociale partagée transmettant un usage effectif de la langue.

González Rey (2007) examine la représentation des sexes/genres à partir de la phraséologie en français. Il s'agit d'une étude-modèle pour notre mémoire. L'autrice s'intéresse aux stéréotypes de sexe/genre présents dans les phrasèmes du français, car selon elle « les représentations collectives sur l'homme et la femme trouvent leur meilleur moyen de se consolider dans l'esprit des gens à travers les expressions idiomatiques de la langue » (González Rey 2007, p. 262). Ainsi, puisque ces expressions renvoient à des images servant à clarifier des concepts abstraits, il est pertinent d'analyser les stéréotypes qui s'y logent. González Rey a choisi d'explorer le paradigme animalier. Celui-ci contient plusieurs catégories d'expressions qu'elle a réparties en deux types de zoomorphismes, à savoir les zoomorphismes intensifs et les zoomorphismes extensifs. Les zoomorphismes à construction intensive viennent renforcer la perception initiale de l'animal, alors que les zoomorphismes à construction extensive contiennent des extensions qui remplissent un rôle figuratif et qui contribuent à modifier la perception initiale de l'animal.

a) *Les zoomorphismes intensifs*

La première catégorie est divisée en deux sous-catégories : les expressions hypocoristiques et les expressions péjoratives. D'un côté, les expressions hypocoristiques, comme *ma petite puce*, *ma biche* et *mon loup*, constituent la plupart du temps des appellatifs exprimant une intention affectueuse du locuteur ou de la locutrice envers son interlocuteur ou son interlocutrice. D'un autre côté, les expressions péjoratives prennent les animaux comme inspiration pour insulter les destinataires sur des traits physiques et moraux. Certaines de ces expressions sont applicables aux sexes/genres. Ainsi, on peut traiter une femme ou un homme de *brebis égarée*, mais seuls les hommes peuvent se faire traiter d'*âne* pour exprimer le fait qu'ils sont bornés. Par ailleurs, il y a des cas d'inversion du genre comme dans l'expression *être 'UNE POULE MOUILLÉE'*, qui s'adresse généralement aux hommes pour exprimer un manque de courage, tout en renvoyant subtilement à la femme alors que *mouillé* est lié dans son sens figuré à *mollir* qui signifie 'rendre efféminée' (González-Rey 2007, p. 259).

b) Les zoomorphismes extensifs

La deuxième catégorie est divisée en deux sous-catégories : les zoomorphismes extensifs, de nature métaphorique, et les zoomorphismes extensifs, de nature métonymique. Dans la première sous-catégorie, le cœur de l'expression est constitué du nom de l'animal dans son entièreté physique, comme *un ours mal léché* pour faire référence à une personne qui manque de savoir-vivre ou encore *une oie blanche* pour indiquer qu'une femme est trop naïve. Dans la sous-catégorie des zoomorphismes extensifs de nature métonymique, une partie du corps d'un animal possédant une certaine connotation vient imaginer la comparaison et renforcer l'association. Par exemple, la biche et la gazelle sont associées à la sexualité de la femme et l'expression *des yeux de biche/ de gazelle* vient renforcer ce lien : une femme possédant *des yeux de biche* sera considérée comme séduisante, voire aguicheuse, ou bien naïve et vulnérable en raison de l'image évoquée par le zoomorphisme. Un autre exemple de zoomorphisme métonymique est l'utilisation d'un animal déjà déprécié dans une expression pour renforcer la négativité autour de cet animal et insulter le destinataire par cette comparaison, comme dans les expressions *une peau de vache* et *une langue de vipère*.

À partir de la typologie esquissée, l'auteur formule quelques observations générales, dont deux qui sont particulièrement intéressantes dans le cas du genre. Tout d'abord, elle remarque une tendance à utiliser les femelles pour exprimer la négativité. C'est le cas, par exemple, lorsque l'on compare une personne à *une perruche* ou à *une pie* pour dire qu'elle est (trop) bavarde, ou encore à *une bécasse*, à *une dinde* ou à *une autruche* pour exprimer son manque d'intelligence. Les femmes sont également associées à *la colombe* pour sa pureté, mais aussi à *la chatte* pour sa sensualité. Les hommes, quant à eux, sont souvent comparés à des animaux auxquels on attribue des traits mélioratifs, comme la force et le courage (p. ex. *un tigre, un loup, un lion*). On peut ajouter que même lorsque les hommes sont comparés à des *corbeaux*, des *vautours* ou des *requins* pour mettre de l'avant leur caractère cupide et impitoyable, ils sont valorisés puisqu'ils agissent comme de « vrais hommes » (nous y reviendrons dans notre analyse de la métaphore conceptuelle L'HOMME EST UN CONQUÉRANT dans le chapitre 4). Cependant, il faut noter qu'il existe également des expressions non valorisantes pour le genre masculin, comme lorsque l'on compare un homme à un *âne*, à un *porc* ou bien à un *cochon*.

La deuxième observation de González-Rey concerne la sexualité des humains en lien avec l'accouplement chez les animaux, où le mâle domine la femelle qui reste passive durant l'activité

sexuelle. Bien que la sexualité des humains soit dissociée de la reproduction, le langage comporte plusieurs expressions comparant l'accouplement chez les animaux à la sexualité des humains. González-Rey donne ainsi l'exemple de 'CHAUD LAPIN' versus 'MÈRE LAPINE' où 'CHAUD LAPIN' désigne 'un homme porté sur les plaisirs sexuels', alors que 'MÈRE LAPINE' fait référence à 'une femme qui se multiplie très rapidement'. Cette différence met en valeur la liberté sexuelle dont jouissent les hommes comparativement aux femmes qui sont, de leur côté, davantage associées à la reproduction (nous y reviendrons dans notre analyse de la métaphore conceptuelle LA MÈRE EST UN ANIMAL REPRODUCTEUR dans le chapitre 4). Quant aux expressions 'MÈRE POULE' et 'PAPA POULE', l'auteurice relève une distinction intéressante : la conservation du terme *poule* au féminin même pour faire référence à un homme (au lieu de *coq* par exemple) rappelle l'observation selon laquelle le féminin est le genre choisi pour faire état des défauts, ou du moins pour formuler un reproche, dans le cas de 'MÈRE POULE'. Un autre exemple marquant donné par l'auteurice est celui de l'expression positive 'AVOIR DU CHIEN', s'adressant généralement aux femmes, mais qui comporte le mot *chien* au masculin. En effet, le féminin de *chien*, soit *chienne*, possède une connotation très négative; l'expression n'aurait donc pas le même sens si elle avait comme composante la femelle de l'animal. En parallèle avec l'exemple de González-Rey, il existe l'expression québécoise 'AVOIR LA CHIENNE' qu'on utilise pour exprimer le fait d'avoir une grande peur. Dans cette expression, la composante femelle de l'animal est utilisée afin de montrer l'intensité de la peur ressentie, ce qui peut être une exemplification du phénomène de péjoration des expressions au féminin.

Ainsi, González-Rey (2007) offre une analyse critique des expressions idiomatiques du français dans le domaine des animaux qu'il serait intéressant de pousser davantage, car il y a encore beaucoup d'expressions à étudier.

2.3 Connotation et contamination dans les collocations adjectivales

La thèse de doctorat de Fabienne Baidier, intitulée *Collocation, connotation, contamination : Analyse sémantique et diachronique des collocations du type adjectif et femme/homme* (1999), comporte plusieurs similarités avec notre projet de recherche. En effet, l'auteurice étudie la connotation et la contamination de manière diachronique des collocations adjectivales dans lesquelles on retrouve les mots *femme* et *homme*, telles *grand homme* (versus *grande femme*). Elle observe, entre autres, une dépréciation, également qualifiée de *dérive sémantique* du moral vers le physique par Michard 2019, du mot *femme* qui est visible dans les

différents dictionnaires consultés, même si ces derniers ont évolué au fil du temps. Baider discute en outre de l'objectivation des collocations au féminin qui se polarisent autour de la sexualité ou de la péjoration, ce qui rappelle nos propres questionnements.

Les dissymétries lexicales sont au cœur de la recherche de Baider (1999). Elle utilise le concept de *contamination* pour expliquer l'influence du nom sur l'adjectif dans des cas où l'expression au féminin n'a pas le même sens qu'au masculin. Pour illustrer ce phénomène, examinons la dissymétrie lexicale en (2).

(2) 'HOMME FACILE' versus 'FEMME FACILE'

Alors que l'expression 'HOMME FACILE' est utilisée pour faire référence au caractère agréable de l'homme, l'expression 'FEMME FACILE' fait référence à la facilité avec laquelle la femme peut être séduite (Baider 1999, p. 158). Ainsi, ce serait en raison de la contamination du nom *femme* que l'adjectif *facile* n'aurait pas ici la même connotation que lorsqu'il accompagne le nom *homme*. Cependant, la connotation péjorative associée à la femme est également présente lorsque *femme* est absent de l'expression au féminin, comme le montre l'exemple en (3).

(3) *un professionnel* versus *une professionnelle*

Dans le cas des exemples en (3), ce n'est pas la présence de *femme* qui vient contaminer le substantif et ainsi connoter l'expression. On utilise *professionnel* pour désigner le travailleur honorable qui est spécialisé dans son métier (pas nécessairement dans le domaine de la prostitution) alors que *professionnelle* est utilisé pour désigner une spécialiste travaillant dans l'industrie du sexe. En fait, cet exemple montre que ce n'est pas seulement le mot *femme* qui est contaminé, mais bien le concept « être féminin » en tant que tel. Ces cas de figure, ainsi que plusieurs autres, amènent l'autrice à considérer que les mots faisant partie du paradigme « être féminin » possèdent une connotation péjorative souvent associée à la sexualité, ce qui serait dû aux tabous sociaux qui se perpétuent au fil du temps (entre autres, Martin-Berthet 1980 et Baider 1999). En effet, à travers son étude diachronique du traitement de *femme*, Baider établit ce qui suit :

Quel que soit le siècle, le sens de certains adjectifs en collocation avec le mot *femme* était orienté vers l'infériorité (*femme savante*³ à la suite de la pièce de Molière), ou connoté sexuelle (*folle femme*, *femme légère*, *femme facile*,

³ À ce propos, Baider écrit : « Il est inutile de savoir pour la femme, car le savoir est lié au pouvoir, le pouvoir étant bien la dernière chose que l'on veuille lui accorder : sexualiser et « bêtifier » l'être féminin c'est s'assurer le contrôle de celui-ci. » (p. 10)

femme publique, honnête femme). En revanche, ces mêmes collocations avec le mot *homme* prenaient un sens laudatif (*grand homme*), ou intellectuel (*honnête homme, homme public, homme léger, homme savant*). Cette différence de sens indiquerait que le mot *femme* a subi, comme le mot *woman*, la péjoration.

(Baider 1999, p. 166)

Baider remarque qu'en plus d'être associés à la sexualité, des mots et des expressions appartenant au paradigme « être féminin » sont employés dans des contextes métaphoriques et métonymiques. Tout comme González-Rey (2007), Baider répertorie différents mots ou expressions du domaine animalier pouvant faire référence à une femme (ex : *chatte, chienne, vache, poule[tte]*). Cette métaphore de la *femme animal* est aussi visible dans plusieurs sphères de la société : les femmes devant occuper des postes peu rémunérés et/ou subalternes sont du *bétail*, celles devant rester à la maison sont des *animaux domestiques* et celles assumant leur sexualité sont des *animaux sauvages* « *incontrôlables* » (p. ex. Whaley et Antonelli 1983 et Baider 1999). Nous reviendrons sur cette question dans notre analyse de la métaphore conceptuelle LA FEMME EST UN OBJET dans le chapitre 4.

En résumé, la thèse de Baider, ainsi que les autres travaux cités dans ce chapitre montrent bien l'intérêt d'étudier l'image des femmes et des hommes dans la langue, tout particulièrement la manière dont on se les représente. Notre approche permettant d'allier linguistique, féminisme, lexicologie et sémantique sera développée dans le chapitre suivant.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologie

Notre mémoire est consacré à l'examen des concepts lexicaux FEMME, HOMME, MÈRE et PÈRE qui sont fondamentaux dans le champ lexical ÊTRE HUMAIN. Ainsi, il serait difficile de définir des lexèmes comme ENFANT, SŒUR, FRÈRE, etc., sans renvoyer directement ou indirectement à MÈRE et à PÈRE. De même, MÈRE et PÈRE impliquent FEMME et HOMME : ces deux derniers concepts sont requis pour définir les premiers.

Les dictionnaires d'usage courant offrent des descriptions sommaires des lexèmes à l'étude. Étant donné nos objectifs, nous avons été amenée à approfondir leur polysémie, les liens entre leurs différents sens et surtout, leurs connotations et la phraséologie à laquelle ils prennent part. Aussi, notre travail consiste à élaborer, dans une première étape, des articles de dictionnaire dans lesquels, en particulier, les connotations et la phraséologie de chacun des lexèmes décrits est explicitée. Pour ce faire, la méthodologie d'analyse des unités lexicales élaborée dans le cadre de la lexicologie explicative et combinatoire a été retenue comme nous l'avons déjà annoncé. Cette méthodologie est mise en application dans le *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (DECFC, 1984, 1988, 1992, 1999). Les articles de dictionnaire préparés (chapitre 3) fournissent la matière première pour aborder, dans une seconde étape, la problématique des métaphores conceptuelles qui sous-tendent les concepts lexicaux étudiés (chapitre 4). Les sections 1, 2 et 3 présentent succinctement la méthodologie du mémoire, suivie du volet lexicographique où est discutée la description lexicographique des vocables étudiés dans quelques dictionnaires. Le concept de *métaphore conceptuelle* tel que défini par Lakoff et Johnson (1985) est introduit dans la section 4.

1. Méthodologie

Le but du mémoire étant d'étudier la représentation du sexe/genre dans la langue d'un point de vue lexico-sémantique, plusieurs étapes sont nécessaires afin d'arriver à dégager la manifestation de ce phénomène en français.

1.1 Constitution d'un champ lexical

Étant donné notre objet d'étude, il fallait trouver des termes qui permettent de distinguer les sexes/genres en français. À cette fin, les vocables HOMME et FEMME ont été retenus et ont servi de point de départ pour repérer d'autres termes qui appartiennent au même champ lexical. Pour ce faire, l'outil *synonymes* du TLFi a été exploité : celui-ci a rapidement permis d'identifier une cinquantaine de termes appartenant au champ lexical à l'étude (voir l'annexe I). Par exemple, les synonymes de FEMME amènent à FILLE, qui amènent à MADEMOISELLE, qui amènent à PRINCESSE, et ainsi de suite.

À ce stade, tous les termes ont été notés, à l'exception de ceux qui ne sont pas utilisés au Québec puisque nous voulions cibler l'usage en français québécois. Il y a, évidemment, des différences lexicales propres aux diverses communautés linguistiques, mais aussi des différences culturelles, ce qui peut créer une divergence aux plans du sens et de l'usage des mots. Par exemple, il est connu que la féminisation de la langue a été adoptée plus tôt au Québec qu'en France, notamment en raison de l'Académie française qui a longtemps refusé de reconnaître cette réforme comme étant justifiée et nécessaire. Une autre raison réside dans le problème de la catégorisation qui fait en sorte que, pour certaines Françaises, la féminisation insiste sur le sexe et non sur le rôle et les compétences. Cela explique en partie pourquoi les appellations *Madame le maire* ou *Madame le ministre* sont encore présentes à certains endroits. À titre d'exemple, il a été ajouté à la suite de la définition de 'HOMME-GRENOUILLE' dans le dictionnaire québécois *Usito*, qu'il est courant d'entendre la féminisation au Québec de cette expression, c'est-à-dire 'FEMME-GRENOUILLE', alors que cette pratique n'est pas répandue en France. Cette divergence quant à la manière de percevoir la femme est culturelle et elle peut être présente ailleurs dans la langue. Beaucoup de travaux ont été consacrés à la question de la féminisation (p. ex. Niedzwiecki 1994, Houbedine 1998 et Paveau 2002). Notre but ici n'est pas d'en discuter, mais plutôt de mettre en lumière le fait que les communautés linguistiques n'abordent pas les questions relatives au genre de manière uniforme et de justifier ainsi notre décision de nous concentrer sur un corpus québécois.

1.2 Sélection des concepts clés

À la suite de la constitution du champ lexical, il a fallu faire une sélection parmi les termes repérés puisqu'il est impossible, dans le cadre d'un mémoire, de les étudier tous. Ainsi, après avoir

examiné plusieurs descriptions de mots appartenant au champ lexical ciblé dans le TLFi, *Le Petit Robert 2022*, *Le Larousse 2022* et *Usito*, les vocables MÈRE et PÈRE sont sortis du lot en raison des stéréotypes particulièrement saillants de genre qui leur sont rattachés. D'autres termes tels que CÉLIBATAIRE et VIERGE auraient également pu être pertinents dans le cadre de cette étude, mais il a été décidé, en raison notamment de la polysémie des termes choisis, que la recherche se concentrerait sur les concepts clés FEMME, HOMME, MÈRE et PÈRE qui offrent, à eux seuls, beaucoup de matériel pour notre mémoire en comptant aussi les nombreux phrasèmes qui leur sont rattachés.

1.3 Description lexicographique

Après avoir déterminé quels seraient les concepts étudiés, nous avons entamé la préparation de nos articles de dictionnaire en suivant la méthodologie du DECFC, présentée à la section 3 du présent chapitre. En parallèle, d'autres dictionnaires ont été examinés. La prochaine section discute du traitement lexicographique dont font l'objet les termes étudiés dans quelques dictionnaires d'usage courant et dans le TLFi.

2. Description de FEMME, HOMME, MÈRE et PÈRE dans quelques dictionnaires

Trois dictionnaires d'usage courant ont été consultés, à savoir *Le Petit Robert 2022* (un dictionnaire spécifiquement de langue), *Le Larousse 2022* en format papier (un dictionnaire encyclopédique), ainsi qu'*Usito* (un dictionnaire du français en usage au Québec), en format électronique. Le TLFi (version numérique du *Trésor de la langue française*) a aussi été examiné en tant que grand dictionnaire des XIX^e et XX^e siècles (dernière mise à jour en 1994).

2.1 Le traitement de la phraséologie

Parmi les différents ouvrages consultés, *Usito* et le TLFi sont ceux qui offrent les descriptions les plus détaillées des concepts étudiés. Le TLFi, par exemple, propose des descriptions très étoffées pour les mots FEMME et HOMME. Lorsque l'on tape « homme » dans la barre de recherche de ce dictionnaire, les résultats comprennent non seulement le substantif, mais également une série de termes incluant ce substantif. On y répertorie sous l'entrée HOMME des mots composés comme *homme-lion* ('guerrier africain revêtu d'une peau de lion qui exécute ses victimes à la manière des animaux qu'il imite'), tandis que d'autres expressions sont décrites dans des

articles autonomes, comme c'est le cas avec 'HOMME-SANDWICH' ('homme qui marche dans les rues en portant deux panneaux publicitaires disposés l'un sur sa poitrine et l'autre sur son dos', rappelant l'image d'un sandwich, d'où l'appellation). Cependant, les critères qui sous-tendent ce choix éditorial ne sont pas explicités dans le paratexte (c'est-à-dire dans les pages introductives à l'ouvrage). Une hypothèse serait que le choix de décrire dans des articles de dictionnaire autonomes des expressions telles que 'HOMME-SANDWICH' ou encore 'HOMME-ORCHESTRE' repose sur la non-compositionnalité du sens (notamment Mel'čuk 2013). Toutefois, l'expression 'HOMME-SERPENT' (« un contorsionniste »), par exemple, est traitée dans l'article HOMME en tant que nom composé, alors qu'il n'est pas question de 'serpent' dans la définition, mais bien de la capacité de cet animal à se contorsionner. L'intégration de cette expression sous l'entrée HOMME, dont le sens ne correspond pas aux sens de ses composantes, alimente le questionnement quant aux critères de catégorisation des expressions dans le TLFi. Le chapitre 3 (section 1) du mémoire revient sur la problématique de la catégorisation des expressions et les critères sous-tendant la décision de les traiter ou non en entrée sont explicités. Cette partie de l'étude repose sur la typologie des phrasèmes sous-tendant la méthodologie d'analyse des unités lexicales dans le DECFC (notamment, Mel'čuk 2013).

Comme cela était à prévoir, *Usito* se démarque en ce qu'il répertorie des expressions en usage au Québec telle 'HOMME ROSE'. Cette dernière est ainsi décrite (sous la couleur « rose ») avec la mention « parfois péjoratif », un renvoi à l'antonyme « macho » et une courte citation pour exemplifier son usage. Cette description sommaire contient plusieurs éléments intéressants qui sont développés dans notre article 'HOMME ROSE'. Nous cherchons à déterminer, par exemple, dans quel contexte l'expression considérée possède une connotation négative et comment il est possible d'en rendre compte dans la partie sémantique d'un article de dictionnaire de type DEC. L'information en question est consignée dans la zone des connotations intégrée aux articles (voir la section 3.4 du présent chapitre).

Pour ce qui est des phrases toutes faites ou préfabriquées telles que 'UN HOMME À LA MER' et 'L'HOMME EST UN LOUP POUR L'HOMME', il y en a quelques-unes qui sont mises en relation avec certains sens de HOMME dans le TLFi et *Usito*. Cependant, alors que *Usito* propose systématiquement une brève définition pour 'L'HOMME EST UN LOUP POUR L'HOMME' ainsi que le contexte d'utilisation de la phrase préfabriquée 'UN HOMME À LA MER', le TLFi ne définit pas toujours ces phrases. Et même lorsque les phrases sont définies, la description paraît sommaire.

Malgré cela, il faut garder en tête qu'*Usito* s'est inspiré du TLFi pour élaborer ses définitions. *Le Larousse 2022*, quant à lui, est organisé de manière différente puisque'une section est consacrée aux proverbes et aux citations qui se trouvent rassemblés et décrits brièvement.

La conclusion que l'on peut tirer de ces premières observations relatives au traitement des concepts étudiés dans les dictionnaires consultés est que les phrasèmes ne semblent pas faire l'objet d'un traitement systématique et que les définitions, lorsqu'il y en a, ne sont pas très détaillées.

2.2 Les définitions

Les descriptions proposées dans les dictionnaires d'usage courant sont avant tout destinées à informer de manière succincte le lectorat. En effet, il s'agit de dictionnaires généraux dont l'objet est de décrire l'usage de la langue de la communauté dont ils sont représentatifs et non de faire des descriptions lexico-sémantiques détaillées. Or, cet objectif se traduit par des choix éditoriaux, tels que la simplification de concepts complexes comme c'est le cas avec FEMME. Examinons, en guise d'exemple, les différents sens que *Le Petit Robert 2022* distingue pour ce vocable. Ils sont reproduits ci-dessous :

- I. Être humain de sexe féminin.
 - 1. Adulte de sexe féminin.
 - 2. Collectif : La femme.
 - 3. Être femme (en attribut).
 - 4. Locution (ex : **Femme de tête**, intelligente et efficace).
- II. Femme unie par le mariage.
- III. Dans des expressions (ex : **Femme de service**, chargée du nettoyage).

Cette description est juste, quoique sommaire. Il est possible d'y apporter quelques nuances supplémentaires. Par exemple, les énoncés en (3) et (4) illustrent l'ambiguïté sémantique de FEMMEII.

- (3) Dominique a invité sa **femme** au restaurant.
- (4) Dominique a invité sa **femme** au restaurant pour célébrer leur anniversaire de mariage.

Bien que le nom FEMMEII puisse être utilisé dans le sens d''épouse', il est également employé dans le sens de 'conjointe' ou 'concubine', c'est-à-dire même s'il n'y a pas mariage. Ainsi, dans la mesure où (3) est décontextualisé, il est impossible de déterminer s'il est ici question de *conjointe*

ou d'*épouse*. Voilà pourquoi un sens additionnel doit être ajouté au superarticle FEMME dans notre travail (voir chapitre 3, section 2.1).

En résumé, les définitions des dictionnaires d'usage courant susmentionnés et du TLFi ont été examinées, enrichies et adaptées au besoin afin de servir les objectifs techniques poursuivis dans notre mémoire.

3. Dictionnaire explicatif et combinatoire : sens, connotation, phraséologie

3.1 La lexicologie explicative et combinatoire

Tel que mentionné précédemment, la méthodologie retenue dans le cadre du mémoire est celle du *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (DECFC), un dictionnaire de production se consacrant à la description formelle du lexique français. Les principes qui guident la démarche lexicographique de ce dictionnaire ont notamment été présentés par Mel'čuk, Clas et Polguère dans l'ILEC (*Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire* 1995). La lexicologie explicative et combinatoire a pour but de « proposer des méthodes de description rigoureuse, formelle et exhaustive du lexique » (ILEC 1995, p. 9) en incluant dans la description la sémantique, la syntaxe, la morphologie et la phonologie. C'est pourquoi un article de dictionnaire dans le DECFC est constitué d'une explication sémantique formelle ainsi que d'une description de sa combinatoire syntaxique et lexicale, présentée à l'aide d'un symbolisme complexe, quasi mathématique. Ce dictionnaire, hautement technique, n'est pas destiné au grand public, mais bien à un public spécialisé en sciences du langage (en linguistique, en traduction ou en terminologie).

3.2 La description lexicographique : présentation générale

Chaque article du DECFC suit un patron strict : il se divise en différentes zones, toutes décortiquées en détail dans l'ILEC. Nous en présentons quelques-unes sommairement ici afin de montrer en quoi le cadre lexicographique retenu permet d'offrir des descriptions détaillées répondant aux besoins spécifiques de notre recherche.

L'article de dictionnaire typique porte sur une lexie monolexicale (p. ex. FEMME) ou polylexicale (p. ex. 'HOMME ROSE', 'UN HOMME À LA MER'). Il se compose principalement de la

zone phonologique, de la zone sémantique, de la zone de combinatoire, de la zone d'illustration et de la zone phraséologique.

La *zone sémantique*, qui comprend la *sous-zone de la définition de la lexie vedette* et la *sous-zone des connotations*, est particulièrement utile dans le cadre de notre recherche. La *sous-zone de la définition de la lexie vedette* inclut notamment les actants sémantiques si nécessaire, alors que la *sous-zone des connotations* regroupe, quant à elle, des informations absentes de la définition mais qui permettent la création de ponts sémantiques entre les lexies apparentées. Ces ponts facilitent l'étude, entre autres, des métaphores conceptuelles émanant des concepts clés décrits dans le mémoire (chapitre 4).

Dans la *zone de combinatoire*, on retrouve la *sous-zone de combinatoire lexicale restreinte* qui regroupe les fonctions lexicales associées à la lexie vedette ; ces dernières doivent être recensées systématiquement par le lexicologue. Il s'agit d'une zone spécifique au DECFC qui permet d'entrevoir la représentation que les locuteurs et les locutrices se font du concept décrit grâce en particulier à une recension des collocations propres à la lexie considérée.

Les exemples d'utilisation de la lexie provenant de bases de données textuelles sont présentés dans la *zone d'illustrations*. C'est dans cette zone que l'on peut observer les différents usages que les locuteurs et les locutrices font de la lexie, ainsi que l'évolution du ou des sens attribués à la lexie. Dans le cadre de notre mémoire, nous n'avons utilisé que des exemples provenant de corpus québécois.

Finalement, la *zone phraséologique* répertorie les expressions multilexicales qui contiennent dans leur signifiant la lexie étudiée (p. ex. dans le cas de FEMME, la phrase toute faite *Ce que femme veut, Dieu le veut* y sera listée). Ces expressions (ou phrasèmes), dont le sens n'est pas (entièrement) compositionnel, doivent être traitées dans des articles de dictionnaire distincts.

3.3 Quelques principes de description lexicographique

Mel'čuk, Clas et Polguère (1995) énoncent et explicitent huit principes centraux qui guident les travaux réalisés dans la perspective de la lexicologie explicative et combinatoire. Nous nous attardons ci-dessous à trois d'entre eux, à savoir le *Principe d'uniformité*, le *Principe d'exhaustivité* et le *Principe de lexicalité*.

Le *Principe d'uniformité* concerne la notion de champ sémantique et stipule que « les descriptions des lexies sémantiquement liées sont réalisées strictement de la même façon » (ILEC,

p. 40). Ainsi, les articles de dictionnaire des lexies d'un même champ sémantique tel que celui du genre (incluant FEMMEI.1 et HOMMEI.1) suivront un même schéma du type « être humain de sexe... ».

Le *Principe d'exhaustivité* stipule que « l'article d'une lexie *L* inclut tous les renseignements lexicographiques nécessaires, d'une part pour bien utiliser *L* elle-même, et d'autre part, pour pouvoir trouver les autres lexies *L1*, *L2*, etc. sémantiquement liées à *L* » (ILEC 1995, p. 42). Ce principe demande beaucoup d'attention : il vise à répertorier toutes les informations sémantiques, syntaxiques et de combinatoire lexicale de chaque lexie décrite. Il représente donc un travail colossal. Toutefois, il n'est pas hors de portée dans le cadre du mémoire puisque le nombre de lexies étudiées est limité. En outre, ce ne seront pas tous les phrasèmes associés aux vocables FEMME/ HOMME et MÈRE/ PÈRE qui sont décrits, mais uniquement ceux qui sont de nature à révéler une vision « genrée » ou stéréotypée de l'homme et de la femme (voir annexe II). Prenons, par exemple, l'énoncé en (5) :

(5) Lili est une **femme de caractère**.

L'expression 'FEMME DE CARACTÈRE' est spécifique au genre féminin, puisqu'on ne retrouve pas d'équivalent pour le genre masculin. Les dissymétries lexicales évoquées plus tôt, telles 'HOMME FACILE' versus 'FEMME FACILE' feront également partie de notre corpus d'étude.

Le *Principe de lexicalité* énonce que le DECFC vise à décrire non seulement les lexèmes, mais aussi les phrasèmes (dont le nombre est nettement supérieur à celui des lexèmes), ce qui en fait « un dictionnaire de MOTS et de PHRASÈMES, donc un dictionnaire de LEXIES » (ILEC 1995, p. 45). C'est pourquoi FEMME, HOMME, MÈRE et PÈRE seront décrits de manière autonome, tout comme les expressions diverses *Femme qui rit est à moitié dans ton lit*, 'HOMME ROSE' et bien d'autres.

La description du DECFC comporte également d'autres caractéristiques qui seront utiles dans le cadre du mémoire. L'une d'elles est que la méthode inclut les aspects connotatif et phraséologique dans ses descriptions. La prochaine section présente ces concepts ainsi que la manière dont ils sont inclus dans notre approche.

3.4 La connotation

Certains éléments du sens, dont la connotation, ne sont pas couverts par la définition. L’ILEC introduit le concept de *connotation lexicographique* pour renvoyer à « une caractéristique sémantique que *L* attribue à son référent et qui n’appartient pas à la définition lexicographique de *L* » (ILEC, p. 112). Ainsi, comme mentionné précédemment, la sous-zone *Connotations* vient compléter la définition avec des éléments déterminant certains usages figurés de la lexie. Par exemple, l’expression ‘MÈRE POULE’ suggère que le concept MÈRE possède la connotation « surprotectrice de ses enfants »; cette dernière est signalée sous la définition de MÈRE1.a. Cette connotation est essentielle dans la description afin d’explicitier le lien sémantique qui unit le lexème MÈRE1.a à certaines expressions, telles que ‘MÈRE POULE’, mais elle ne fait pas partie de la définition car une MÈRE1.a n’est pas nécessairement « protectrice de ses enfants », comme l’illustre (6).

(6) Julie n’est pas du tout une **mère-poule** avec ses enfants.

D’un autre côté, l’expression ‘BELLE-MÈRE’ ne possède pas la connotation « protectrice de ses enfants », mais elle est associée à d’autres connotations (p. ex. les belles-mères sont contrôlantes) qui lui sont propres et qui mènent à des expressions connotées telles que ‘JOUER À LA BELLE-MÈRE’. La connotation facilite donc la création de ponts sémantiques entre les différentes lexies apparentées, ce qui permet une analyse globale de ces lexies. En effet, la connotation de MÈRE vient distinguer ‘MÈRE POULE’ de ‘PÈRE POULE’, ainsi que ‘BELLE-MÈRE’ de ‘BEAU-PÈRE’. Ces locutions qui, même si elles semblent à première vue être des versions féminine/masculine l’une de l’autre, n’ont pas la même signification en raison de la connotation associée à MÈRE et à PÈRE.

3.5 La phraséologie

La zone phraséologique apparaît à la toute fin de l’article de dictionnaire. Elle répertorie les expressions (phrasèmes, semi-phrasèmes) au sein desquelles la lexie figure. Le DECFC distingue les noms composés des locutions en consacrant un article de dictionnaire aux locutions, soit des expressions dans lesquelles une partie du sens initial d’au moins une des composantes est perdu. Ainsi, le phrasème ‘PÈRE POULE’ est listé dans la zone phraséologique de l’article de dictionnaire

du lexème PÈRE, mais il possède également sa propre entrée puisque le sens initial des différentes lexies de POULE est modifié.

La phraséologie occupe une place centrale dans notre recherche pour la raison suivante : comme l'affirme González Rey (2007), les expressions « forment une image chargée de véhiculer des concepts abstraits de façon expressive et concrète » (p. 255). Elles offrent donc des représentations collectives stéréotypées, telles que l'image de la femme comparativement à celle de l'homme. Ainsi, pourquoi y a-t-il un grand nombre d'expressions désignant la femme en tant que ménagère (*femme de ménage, femme de chambre, femme au foyer, femme de charge, etc.*), alors qu'il en existe beaucoup moins pour l'homme? Pourquoi dit-on d'un homme qu'il est *l'homme de la situation* pour exprimer qu'il est la personne idéale pour gérer une situation donnée', alors qu'il ne serait pas naturel d'utiliser cette expression pour désigner une femme? À ce propos, nous reviendrons sur la campagne électorale de la mairesse de Montréal Valérie Plante, car son utilisation de ce slogan en 2017 a fait grandement réagir. Cela laisse croire que « l'homme », en tant qu'« être humain », n'englobe pas nécessairement le sexe masculin et le sexe féminin ou bien qu'il faut un HOMME1.a ou un HOMME1.b pour régler une situation problématique. En bref, les expressions idiomatiques soulèvent beaucoup de questions quant à la représentation du genre dans la langue et c'est pourquoi nous leur accordons une place de choix dans le cadre de notre étude.

4. Volet cognitiviste : la métaphore conceptuelle selon Lakoff et Johnson (1985)

La théorie de la métaphore conceptuelle pose que la pensée est en soi métaphorique et que la métaphore, contrairement à la conception populaire, n'est pas uniquement un trait stylistique. Lakoff et Johnson (1985) affirment que « [l]a métaphore n'est pas seulement affaire de langage ou question de mots [...] ce sont au contraire les processus de pensée humains qui sont en grande partie métaphoriques » (Lakoff et Johnson 1985, p. 16). Dans cette optique, les expériences vécues par l'humain, à travers la perspective que lui offre son corps, engendreraient une pensée métaphorique. Ainsi, l'humain s'exprimerait dans un langage ordinaire figuratif qui n'est pas aléatoire. En termes cognitivistes, on dira qu'il y a un lien conventionnel qui lie la cible (le domaine qui est décrit) et la source (le domaine à partir duquel la cible est décrite). Il y a donc une association conceptuelle sous-jacente entre ces deux domaines. Cette association qui, redisons-le, a pour base

l'expérience humaine, se reflète à travers les expressions linguistiques métaphoriques utilisées dans le langage.

Les indices qui pointent, dans le langage ordinaire, vers l'existence d'une pensée métaphorique sont nombreux. Lakoff et Johnson 1985 écrivent à ce sujet : « La métaphore est partout présente dans la vie de tous les jours, non seulement dans le langage, mais dans la pensée et l'action. Notre système conceptuel ordinaire, qui nous sert à penser et à agir, est de nature fondamentalement métaphorique » (p.13). En guise d'exemple, prenons la métaphore conceptuelle LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT, qui a été analysée par Lakoff et Johnson. Le *temps* correspond à la cible, c'est-à-dire au domaine abstrait qui est décrit, alors que la source tangible est l'*argent*. Cette association conceptuelle se reflète, entre autres, par les choix des mots utilisés pour parler du temps : *investir, économiser, faire bon usage, coûter*, qui appartiennent tous au paradigme de l'argent. Le temps, tout comme l'argent, est *précieux* et constitue une *ressource limitée* : on peut *avoir du temps, donner du temps*, mais aussi *perdre du temps* (précieux), etc. Un autre exemple donné par les auteurs est la métaphore conceptuelle « la discussion c'est la guerre », car on remarque que le vocabulaire pour qualifier l'argumentation est guerrier (*défendre une position, lancer une flèche, gagner du terrain, porter le coup fatal*, etc.). Cette façon de concevoir le temps et la discussion sont liées à notre culture et ne sont pas nécessairement les mêmes pour tous les humains : « ces métaphores sont toutes les deux culturellement fondées sur notre expérience des ressources matérielles, c'est-à-dire essentiellement des matières premières ou des sources d'énergie » (Lakoff et Johnson 1985, p. 74). En tant que structures fondamentales de notre société, ces métaphores implicites influencent nos expériences ainsi que nos actions dans notre inconscient.

Dans le cadre de notre mémoire, nous essayons de repérer les métaphores conceptuelles qui sous-tendent les concepts FEMME, MÈRE, HOMME et PÈRE. Nous nous questionnons sur la manière dont les locutrices et les locuteurs du français conçoivent ces concepts liés au genre. Comme c'est le cas avec MÈRE, un même concept peut être associé à deux métaphores conceptuelles. En effet, nous identifions, dans notre mémoire, deux métaphores conceptuelles qui sous-tendent ce concept, alors que les concepts FEMME, HOMME et PÈRE sont chacun représentés par une seule métaphore conceptuelle. Nos analyses sont présentées dans le chapitre 4.

Chapitre 3

Articles de dictionnaire

FEMME, MÈRE, HOMME et PÈRE

1. Rédaction des articles de dictionnaire

Cette première partie du chapitre fait état des choix lexicographiques auxquels nous avons été confrontée lors de l'élaboration des articles de dictionnaire présentés à la section 2.

La première difficulté a été de trouver le genre premier permettant de définir les différents lexèmes tout en évitant la circularité. Notre choix s'est arrêté sur *personne*, défini par le *Petit Robert 2022* comme étant « un individu de l'espèce humaine ». Il fallait ensuite catégoriser et définir la notion de 'personne' en fonction du genre (FEMME; HOMME) et du rôle social (MÈRE; PÈRE).

1.1 HOMME et FEMME

1.1.1 *Homme1.a et femme1.a*

Wierzbicka (1972), notamment citée par Mel'čuk, Clas et Polguère 1995 pour ses travaux sur les primitifs sémantiques, a défini HOMME et FEMME à partir de leur capacité à procréer. Un homme serait donc un « être humain qui peut rendre un autre être humain mère de quelqu'un » (Wierzbicka, 1972, p. 45) [traduction libre de l'anglais]. Contrairement à Wierzbicka, nous avons décidé de mettre davantage l'accent sur la notion de *sexe* pour ce sens. Ainsi, un *homme1.a* serait une 'personne possédant les caractéristiques anatomiques et physiologiques propres aux individus mâles', donc ultimement physiquement prêt à procréer. Le même raisonnement a été utilisé pour définir *femme1.a*. Nous avons fait ce choix afin de bien distinguer les concepts 'homme' et 'femme' d'une part, au sens biologique et, d'autre part, au sens des rôles sociaux qui leur sont traditionnellement associés, soit celui de 'père' pour l'homme et celui de 'mère' pour la femme.

1.1.2 *Homme1.b et femme1.b*

À la différence de *homme1.a* et *femme1.a*, le sens **1.b** aborde la notion d'identité de genre. Nous reconnaissons qu'une *femme1.b* peut s'identifier au genre féminin, sans pour autant posséder les caractéristiques anatomiques et physiologiques d'une *femme1.a*.

1.1.3 *Homme2*

Ce sens réfère aux hommes en tant que collectif faisant face à plusieurs stéréotypes de genre. Nous énumérons sous la définition de *homme2* quelques connotations associées à ce sens, soit la virilité, l'omnipotence et l'omniscience, qui seront étudiées dans le chapitre 4 (section 3) portant sur la métaphore conceptuelle L'HOMME EST UN CONQUÉRANT. Quelques phrasèmes exemplifiant les connotations identifiées ont également été ajoutés. Nous n'avons pas été en mesure de tous les décrire en raison de la matière abondante, mais aussi parce que certains phrasèmes possèdent des significations semblables, comme 'HOMME MOU' et 'HOMME ROSE'. Nous reviendrons sur certaines de ces expressions plus loin.

L'*homme2* exprime sa virilité à travers ses caractéristiques physiques et ses traits de caractère. Ainsi, lorsqu'on dit aux garçons de *se conduire en homme* et de *faire des hommes d'eux-mêmes*, on leur rappelle que les *vrais hommes* doivent faire preuve de bravoure et de courage. À l'inverse, un homme qui refuse de se battre pourrait, par exemple, se faire traiter de *vraie femme* ou de *fillette* puisqu'il n'adopte pas un comportement considéré comme viril. Parallèlement avec le manque de virilité, l'expression 'HOMME ROSE' est utilisée pour décrire les hommes marginaux qui possèdent des caractéristiques typiquement féminines et qui les assument. Comme les exemples dans nos articles de dictionnaire le montrent, cette expression peut être une atteinte à la masculinité d'un homme ou, au contraire, constituer une qualité novatrice souhaitable. Plus spécifiquement, un homme qui manque de rigidité sera qualifié d'*'HOMME MOU'*. Cette expression, tout comme 'FEMME DURE', sont utilisées pour définir des personnes qui ne possèdent pas les caractéristiques typiquement associées aux femmes et aux hommes, telles que la douceur et la rigidité. Dans la banque de données Eureka, on remarque que ces expressions sont plus courantes que 'FEMME MOLLE' et 'HOMME DUR' qui renforcent, quant à elles, les stéréotypes implicites de genre.

1.1.4 Femme2

Tout comme pour *homme2*, le sens exprimé par *femme2* est associé à plusieurs connotations listées dans l'article de dictionnaire correspondant. Tout d'abord, nous avons relevé de nombreuses expressions désignant la femme en tant que ménagère. Certaines expressions comprennent le lexème FEMME, mais d'autres comme *bonne*, *domestique* et *servante* renvoient également à ce stéréotype. On retrouve même *épouse* parmi les synonymes de *ménagère* dans le TLFi.

Le paradigme de la femme-objet est également riche en expressions et il est intéressant de noter les dissymétries sémantiques telles que 'FEMME FACILE' versus 'HOMME FACILE' où 'HOMME FACILE' fait référence à un individu 'facile à vivre', alors que l'expression 'FEMME FACILE' suggère qu'il y a chez ces femmes2 une disponibilité sexuelle telle qu'elles n'offrent pas de résistance.

1.1.5 Homme3

Ce sens fait référence à l'être humain en tant qu'espèce. Du point de vue biologique, l'être humain est un mammifère de l'ordre des primates de la famille des hominidés (*Encyclopédie Larousse en ligne*). Plus précisément, le genre *Homo* a réuni au fil des époques les différents représentants du genre humain : *Homo habilis*, *Homo rudolfensis*, *Homo ergaster*, *Homo erectus*, entre autres, jusqu'à l'*Homo sapiens*, l'ancêtre de l'*homme3*, lui-même *sapiens sapiens*. *Homme* (*homo* en latin) fait donc référence à l'espèce humaine au sens générique, mais il est intéressant de mentionner qu'en latin, *vir* est le terme utilisé dans l'opposition *homme – femme* (*Encyclopédie Larousse en ligne*). En français, *homme3* est la forme neutre dans l'opposition *homme – femme*. Ce sens inclut les femmes au même titre que PERSONNE et INDIVIDU.

1.2 MÈRE et PÈRE

Pour l'analyse de MÈRE et de PÈRE, nous avons décidé de limiter nos définitions aux rôles sociaux qu'ils représentent afin de rester cohérente avec notre question d'étude. Ainsi, pour MÈRE et PÈRE, nous avons distingué les parents biologiques et adoptifs des gens qui deviennent des figures parentales sans posséder formellement ce statut parental. Ce deuxième sens a été défini, mais il ne sera pas central dans l'analyse puisque les rôles sociaux stéréotypes associés à FEMME1.a et FEMME1.b sont sensiblement les mêmes que pour HOMME1.a et HOMME1.b.

1.2.1 Mère1.a

De manière assez universelle, la mère possède un statut privilégié du fait qu'elle a donné la vie. La mère est ainsi sacrée et il y a cette règle non écrite qui stipule qu'on ne peut faire du mal à celle qui nous enfanté (et/ou élevé). L'expression populaire 'JURER SUR LA TÊTE DE SA MÈRE' rend compte de cette sacralité, même si ce sur quoi on jure peut parfois être changé (*père, enfant, conjoint.e, animal*, etc.). En contrepartie, il y a plusieurs expressions visant à insulter quelqu'un en humiliant sa mère, comme *fil de pute* et *enfant de chienne*. Ces expressions ne contiennent pas explicitement le mot *mère* et c'est pourquoi elles ne font pas partie de notre corpus d'étude. Nous avons tout de même choisi de les aborder dans notre analyse de la métaphore conceptuelle puisqu'elles visent spécifiquement les femmes (mères) et non les hommes.

1.2.2 Père1.a et 'EN BON PÈRE DE FAMILLE'

Le père possède quant à lui une responsabilité par rapport à sa famille; et on attend traditionnellement de lui qu'il subvienne aux besoins de celle-ci. Il est traditionnellement la figure d'autorité dans la famille et même une figure de référence en droit civil alors qu'on utilisait jadis la notion de 'père de famille' (*pater familias*) comme norme. En fait, l'expression 'EN BON PÈRE DE FAMILLE' vient du latin *bonus paterfamilias* et c'est dans le *Code civil* du Bas-Canada qu'elle a fait son entrée au pays (Chênevert, 2015, p. 13). Depuis 1991, l'expression ne figure plus dans le *Code civil* du Québec et elle a été remplacée par « personne raisonnable ». Pour ce qui est du *Code civil* français, ce n'est qu'en 2014 que l'expression a été remplacée par « raisonnablement ». Il a été plus difficile de répertorier des expressions pertinentes dans le cadre de notre recherche contenant le lexème père1.a, mais nous avons pu observer un changement de représentation qui sera discuté dans le chapitre 4 (section 4) portant sur la métaphore conceptuelle en changement sous-tendant le concept de PÈRE.

1.2.3 MÈRE POULE' et 'PÈRE POULE'

Chez les animaux, les femelles sont reconnues comme étant protectrices et des expressions comme 'MAMAN OURSE' et 'MÈRE POULE' viennent appliquer ce trait associé aux mères humaines qui sont d'abord perçues comme réconfortantes. Alors qu'une ourse n'hésitera pas à être agressive pour protéger ses petits, la poule couve ses œufs pour les protéger et les réchauffer. Ainsi, telle une

mère couveuse, la *mère poule* est perçue comme surprotectrice avec ses enfants. De son côté, le *père***1.a** possède déjà le trait de protecteur en tant que *homme***2**, donc un 'PÈRE POULE' remplit bien son rôle de père, tout en intégrant l'aspect émotif traditionnellement associé à la mère. Il est intéressant de noter que le terme *poule* est aussi conservé pour le père.

1.2.4 'BELLE-MÈRE' et 'BEAU-PÈRE'

Nous avons choisi de définir ces deux expressions, car il y a une dissymétrie intéressante entre la figure de la *belle-mère* versus celle du *beau-père*. En effet, nous avons relevé des connotations péjoratives en lien avec la belle-mère (d'où l'expression *jouer 'À LA BELLE-MÈRE'*), mais nous n'avons rien relevé en lien avec le beau-père. Nous reviendrons sur la représentation de la belle-mère dans le chapitre 4 (section 2.3, *La belle-mère diabolique*).

2. Articles de dictionnaire

2.1 FEMME

FEMME, *nom féminin*

- 1.a** Personne qui possède les caractéristiques anatomiques et physiologiques propres aux individus femelles adultes [*Julie est une femme très gentille*].
- 1.b** Personne qui s'identifie à la femme**1.a** sur les plans psychologique et social [*Carole est une femme dans un corps d'homme*].
- 2.** Ensemble des femmes**1.a** et/ou **1.b** qui forme un collectif partageant des caractéristiques communes [*les robes se trouvent dans le rayon pour femmes*].
- 3.a** Femme**1.a** ou **1.b** unie par le mariage à une autre personne Y [*Lucie est la femme de Serge*].
- 3.b** Femme**1.a** ou **1.b** qui a développé un lien marital informel avec une autre personne Y [*Jean a emménagé avec sa femme*].

1.a *Femme* = À la suite du développement physiologique naturel conduisant à la maturité ||
personne qui possède les caractéristiques anatomiques et physiologiques propres aux individus femelles adultes.

Fonctions lexicales

Oper ₁	: être [ART ~], être [~]; se sentir [~]; se vêtir, s'attribuer (fam., péj.), s'habiller [en ~]; se déguiser [en ~] (parfois péj.)
Real ₁	: devenir [ART ~]
Oper ₁ + Bon + Ver (+ compliment à l'endroit d')	: être une vraie ~ [ART ~]
Ver	: vraie [~]
Ver + Bon	: [~] idéale, [~] parfaite, [~] à marier, [~] bonne à marier
Gener	: homme ³ , 'être humain'
Syn _c	: femelle
Syn _▷	: dame, madame
Syn _∩ Pejor	: bonnefemme
Masc ⁴	: homme ^{1.a}
Masc _c	: mâle
Contr	: fille, adolescente, fillette, gamine

Exemples

(1)

Le mot *fémicide* était peu usité jusqu'ici. Mais la multiplication des morts récentes et l'utilisation plus répandue de l'expression dans le grand public ont incité *La Presse* et les autres médias à y avoir recours. La chose se justifie. En plus d'avoir été le mot de l'année du *Petit Robert* pas plus tard qu'en 2019, le mot *fémicide* s'appuie sur un raisonnement tout à fait pertinent. Une **femme** tuée parce qu'elle est une **femme**, c'est un fémicide... et non pas un « crime d'honneur », qui n'a rien d'honorable. Et c'est encore moins un « drame passionnel », euphémisme qui met l'accent sur la « passion » de l'homme, plutôt que sur sa pulsion destructrice et son dangereux besoin de contrôle.

(*La Presse*, Montréal, 23 mai 2021 ; Eureka.cc)

(2)

En accédant au poste de vice-présidente aux opérations football des Eagles de Philadelphie, Catherine Raïche est devenue jeudi la première **femme** à occuper un poste aussi élevé dans la NFL. Une nomination qui s'inscrit dans la course vers une plus grande équité entre les sexes dans les équipes sportives professionnelles.

(*Le Devoir*, Montréal, 28 mai 2021 ; Eureka.cc)

⁴ Nous considérons que *homme* et *femme* sont davantage complémentaires qu'opposés, ce qui en fait des co-hyponymes (voir Steffens 2011). Plus spécifiquement, la relation de contraste basée sur le sexe est exprimée par les fonctions lexicales **Masc** et **Fem**.

1.b Femme = Personne qui s'identifie à la femme **1.a** sur les plans psychologique et social.

Fonctions lexicales

Oper ₁	: être [ART ~], être [~]; se sentir [~]; se vêtir, s'attribuer (fam., péj.), s'habiller, se déguiser [<i>en</i> ~] (parfois péj.); s'identifier en tant que [~]
Real ₁	: devenir [ART ~]
Syn	: 'identité de genre féminine'
Syn _n	: 'personne trans', 'HOMME EN ROBE'
Masc	: homme 1.b

Exemples

(1)

Jean a du mal à comprendre pourquoi ce désir d'être une **femme** n'est pas toujours là. Et pour ajouter à cette confusion, il réalise que cette envie d'adopter un comportement féminin n'est nullement accompagnée d'une attirance pour les hommes. « J'ai toujours été attirée par les femmes. ».

(*La Presse*, Montréal, 27 janvier 2020; Eureka.cc)

(2)

Depuis quelques années, on avait remarqué certains signes pouvant laisser croire que Jenner souhaitait devenir une **femme**. On l'a aperçu avec les cheveux longs et les ongles vernis, entre autres. Comme on pouvait s'y attendre, les magazines à potins se sont rapidement emparés du sujet, multipliant les manchettes tapageuses.

(*La Presse*, Montréal, 6 février 2015 ; Eureka.cc)

2. Femme = Ensemble des femmes **1.a** et/ou **1.b** formant un collectif partageant des caractéristiques communes.

Connotations

1) La femme **2** s'occupe des tâches ménagères [femme de ménage, femme de chambre, femme de service, 'FEMME AU FOYER'⁵, etc.].

2) La femme **2** doit être féminine et satisfaire les standards de beauté ['FEMME FATALE', '*sois polie si tu n'es pas jolie, sois belle et tais-toi*', etc.].

3) La femme **2** est traditionnellement soumise à l'homme ['FEMME FACILE'⁶, 'FEMME LIBÉRÉE'⁷, 'FEMME LIBRE', 'FEMME QUI RIT EST À MOITIÉ DANS TON LIT'⁸ 'FEMME-OBJET', etc.].

⁵ Voir l'entrée pour cette locution à la page 45.

⁶ Voir l'entrée pour cette locution à la page 44.

⁷ Voir 'FEMME AU FOYER'

⁸ Voir l'entrée pour cette locution à la page 44.

Fonctions lexicales

Syn : 'gente féminine'
 Contr : 'gent masculine', homme²

Exemples

(1)

Tout d'abord, prenons un moment pour reconnaître l'extraordinaire ascension des **femmes** dans le monde des affaires. Grâce aux pionnières féministes, nous vivons aujourd'hui dans une société où la **femme** peut de plus en plus s'épanouir sur la scène entrepreneuriale. Plus que jamais, le vent dans les voiles, elles déploient leurs ailes et prennent leur envol professionnellement.

(*Ouest de l'île Cités Nouvelles*, Dorval, 18 mars 2020 ; Eureka.cc)

(2)

À un moment où la désinformation a le vent dans les voiles, le besoin d'une information fiable et vérifiée n'a jamais été aussi crucial. La capacité des médias d'information à remplir ce devoir est toutefois menacée par une recrudescence de la violence envers les journalistes, qui touche tout particulièrement les **femmes**. Les agressions en ligne visant à réduire les femmes journalistes au silence ont progressé de façon « exponentielle et incontrôlable », selon un rapport de l'UNESCO paru l'an dernier.

(*La Presse*, Montréal, 20 avril 2021 ; Eureka.cc)

3.a *X est la femme de Y* = Une femme^{1.a} ou ^{1.b} X unie par le mariage à une autre personne Y.

Régime

1 = X	2 = Y
1. N	1. <i>de</i> N 2. <i>Aposs</i>

C1 + C2.1 : *La femme de Jean est enseignante.*

C1 + C2.2 : *Sa femme s'appelle Marie.*

Fonctions lexicales

Syn : épouse, madame [Y]
 Syn_c : conjointe, compagne, moitié, 'DOUCE MOITIÉ', douce, 'bien aimée'
 Syn_n : blonde, copine, amoureuse, 'PETITE AMIE', amie
 Conv₂₁ : mari⁹, époux
 Conv_{n21} : chum
 Fact₁₂ : [ART ~] épouser [Y], [ART ~], [ART ~] marier [PREP Y]
 Incep₁₂ : se fiancer avec [Y]
 Oper₁₂ : [X] être [ART ~ de Y]

⁹ Alors qu'il y a le terme *mari* (et *époux*) pour définir un homme marié, du côté féminin on conserve *femme* (ou *épouse*).

IncepReal₁₂

: [Y] demander [ART ~] en mariage

Exemples

(1)

Denis est avec sa **femme** depuis près de 50 ans. L'amour de sa vie. La première femme de sa vie.
(*La Presse*, Montréal, 31 mai 2020; Eureka.cc)

(2)

La **femme** de Justin Trudeau a contracté la COVID-19, probablement lors d'un voyage à Londres, là où elle est allée présenter une conférence récemment.
(*Le Soleil*, Québec, 13 mars 2020; Eureka.cc)

3.b *X est la femme de Y* = Sans être légalement mariée à Y ||

femme**1.a** ou **1.b** X qui a développé un lien marital informel avec une autre personne Y [comme si X et Y étaient mari et femme**1.a**/femme**1.b**].

Régime

1 = X	2 = Y
1. N	1. <i>de</i> N 2. <i>Aposs</i>

C1 + C2.1

: *La femme de Claude est enceinte.*

C1 + C2.2

: *Eli va demander sa femme en mariage.*

Fonctions lexicales

Syn

: concubine, amoureuse, blonde, copine, 'PETITE AMIE'

Syn_c

: conjointe, compagne, moitié, 'DOUCE MOITIÉ', douce, amie

Conv₂₁

: amoureux, chum, copain, 'PETIT AMI'

Exemples

(1)

Le couple avait prévu que l'un des frères de Martin Grégoire viendrait s'occuper de la petite soeur de Léonard, Anna-Sophia, âgée de seulement 16 mois, pendant que l'entraîneur accompagnerait sa **femme**¹⁰ à l'hôpital. Ce plan est cependant tombé à l'eau en raison du confinement. « Il a fallu que je reste à la maison avec ma fille. Je suis allé reconduire ma **femme** à l'hôpital. Elle m'a téléphoné deux heures plus tard. J'étais certain qu'elle allait me dire que c'était une fausse alerte. Ben non ! Elle avait le petit dans les bras, qu'elle m'a montré sur FaceTime pour la première fois ! », relate le papa avec émotion.

(*Le Journal de Québec*, Québec, 10 mai 2020 ; Eureka.cc)

¹⁰ Le sens de *femme* est ambigu, car on ne peut pas affirmer avec certitude si le couple est marié à moins de les connaître.

‘FEMME-OBJET’, quasi-locution nominale

‘Femme-objet’ [X] [pour Y] = Femme**1.a** ou **1.b** [X] qui n’est plus d’abord considérée comme une personne [par Y], mais bien comme un objet sexuel [comme si X était un objet que Y pouvait acheter et consommer].

Fonctions lexicales

Syn _n	: ‘FEMME FACILE’
Syn _▷	: prostituée, pute, guenon, ‘FEMME DE PETITE VERTU’, putain, ‘FEMME LÉGÈRE’, ‘FEMME DE MAUVAISE VIE’, poufiasse, traînée, ‘FEMME GALANTE’, ‘FILLE DE JOIE’, ‘FILLE DES RUES’, catin, cocotte, ‘esclave sexuelle’, escorte, escorte-girl, ‘FEMME PERDUE’
Syn _c	: ‘MORCEAU DE VIANDE’; chose
Contr _n	: humain, personne
Oper ₁	: être [ART ~]

Exemples

(1)

Playboy n’en a pas totalement fini avec le papier et prévoit déjà de publier, en 2012, des numéros spéciaux et d’autres produits imprimés. Très régulièrement critiqué durant ses sept décennies d’existence pour sa célébration de la **femme-objet**, le magazine avait fait son apparition dans les kiosques en décembre 1953. Il était le premier titre de presse grand public à montrer des seins nus à une époque encore marquée par le puritanisme.

(*Journal de Montréal*, Montréal, 19 mars 2020 ; Eureka.cc)

(2)

Alex (Alexandre Wetter) va solliciter le soutien de ses co-chambreurs, en particulier Lola (Thibault de Montalembert), un travesti sur le déclin, pour se métamorphoser en candidate pour le concours! Lui qui « se sent plus fort en femme » va, on s’en doute, franchir les premières étapes, non sans contrariété. Alexandra éprouve de la difficulté à s’intégrer en raison... de sa différence! Un beau prétexte pour se moquer — peut-être un peu trop gentiment — de ce temple de l’asservissement de la **femme-objet**... Vrai qu’avec à bord Sylvie Tellier qui joue son propre rôle de directrice générale de la société Miss France, la chose devenait délicate.

(*Le Soleil*, Québec, 27 mars 2021; Eureka.cc)

‘FEMME QUI RIT EST À MOITIÉ DANS TON LIT’, quasi-locution phrastique

‘Femme qui rit est à moitié dans ton lit’ = Selon le stéréotype voulant que les femmes**2** soient séduites par l’humour d’un homme**1.a** ou **1.b** ||

une femme**1.a** ou **1.b** est pratiquement conquise et prête à se livrer à un homme**1.a** ou **1.b** qui la fait rire.

Fonctions lexicales

Syn_n : 'FEMME FACILE', 'FEMME-OBJET'

Exemples

(1)

En 2007, l'humoriste Christopher Hitchens lançait le débat dans le magazine *Vanity Fair*: « Pourquoi les femmes ne sont pas drôles ». Selon lui, la capacité à faire rire est la dernière arme du gars moche ou poche en sport. Puisque selon l'adage, « **femme qui rit est à moitié dans ton lit** ». S'il n'a pas au moins l'humour, il est foutu dans la loi de la sélection naturelle. Car les filles adorent rire. Cela ne veut pas dire pour autant qu'on leur demande d'être drôles. Qu'elle soit drôle n'est pas du tout au top des qualités recherchées par un homme chez une femme, selon Hitchens. (*La Presse*, Montréal, 10 juillet 2010 ; Eureka.cc)

△

Prendre 'L'HOMME PAR LE VENTRE'¹¹

'FEMME FACILE', quasi-locution nominale

'Femme facile' [pour X] = Sans grand effort de la part de X ||

femme**1.a** ou **1.b** qui consent à avoir un rapport sexuel [avec X].

Fonctions lexicales

Syn : 'FILLE FACILE'

Syn_n : 'FEMME-OBJET'

Syn_▷ : prostituée, pute, guenon, 'FEMME DE PETITE VERTU', putain, 'FEMME LÉGÈRE', 'FEMME DE MAUVAISE VIE', poufiasse, traînée, 'FEMME GALANTE', 'FILLE DE JOIE', 'FILLE DES RUES', catin, cocotte, 'esclave sexuelle', escorte, escorte-girl, guidoune

Oper₁ : être [ART ~]

Exemples

(1)

On justifie avec fierté que nos fils ont les hormones dans le tapis, que ce sont de vrais gars. La culture du viol, c'est la fabrique du viol. C'est penser et justifier qu'un homme a des pulsions. On entend ça partout. Si une femme montre ses besoins, c'est une « guidoune », une **femme facile**. Mais un homme, c'est différent.

(*Le Journal de Québec*, Québec, 16 avril 2021, Eureka.cc)

¹¹ Expression populaire signifiant grosso modo que celle qui nourrit bien son homme**1.a** ou **1.b** obtiendra ce qu'elle veut.

(2)

On va dire les vraies choses, il n'y a pas un homme qui va sur une première date qui n'espère pas que ça finisse au lit. Ceux qui disent le contraire le font pour avoir l'air d'un bon gars -je le sais, j'ai moi-même dit cette phrase-là. Et en 2014, une femme qui couche avec un gars le premier soir, n'est plus considérée comme une **femme facile**, au contraire, la femme d'aujourd'hui sait ce qu'elle veut et s'assume à 100 %. On aime ça de même!

(*Le Journal de Montréal*, Montréal, 19 avril 2014 ; Eureka.cc)

‘FEMME AU FOYER’, quasi-locution nominale

‘*Femme au foyer*’ [X] = Femme**3.a** ou **3.b** [X] dont la principale occupation, qui n'est pas rémunérée, est de veiller, au quotidien, au bon fonctionnement de la maisonnée.

Fonctions lexicales

Syn	: ‘FEMME DE MAISON’, ‘femme à la maison’
Syn _c	: ménagère
Syn _▷	: ‘MÈRE AU FOYER’, ‘mère à la maison’
Syn _∩ Bon	: ‘REINE DU FOYER’, ‘FÉE DU LOGIS’
Oper ₁	: être, devenir [ART ~]
[~] qui s'affranchit du travail domestique	: ‘FEMME LIBÉRÉE’ ¹² , ‘FEMME LIBRE’

Exemples

(1)

Dans les années 70, le mouvement a commis l'erreur stratégique de mépriser le statut et la fonction de **femme au foyer**. L'illustration la plus flagrante s'exprime dans le célèbre film-culte *Les femmes de Stepford* (1975), brandi à l'époque comme un phare de sensibilisation par l'absurde à l'émancipation de la femme. Mais le sarcasme condescendant à l'égard de la fonction de **femme au foyer**, imprégné en sous-entendu, n'est pas passé inaperçu aux yeux d'un segment substantiel de la gent féminine, qui s'est sentie insultée et humiliée par une telle caractérisation de leur vocation. Ici au Québec, l'affaire des Yvettes de Lise Payette en 1980 a généré un mouvement de ressac extrêmement dommageable à la cause. Encore aujourd'hui, une femme qui plaiderait la noblesse de la fonction de **femme au foyer** serait l'objet, au mieux, d'un acquiescement du bout des lèvres, promptement suivi d'un « oui, mais ! », et au pire, d'une consternation méprisante de la part du mouvement.

(*La Presse*, Montréal, 10 mars 2016; Eureka.cc)

¹² Il s'agit d'un concept complexe, mais cette expression vient notamment des féministes des années 1970 qui célébraient la libération de la femme du système patriarcal dans lequel on retrouve, entre autres, la femme au foyer.

2.2 MÈRE

MÈRE¹³, *nom féminin*

- 1.a** Femme**1.a** ou **1.b** qui a engendré ou adopté un ou plusieurs enfant(s) [*Jeanne est mère de deux enfants*].
- 1.b** Femme**1.a** ou **1.b** X qui n'est pas la mère**1.a** de Y, mais qui joue pour Y le rôle de mère**1.a** [*Cette enseignante a été une mère pour moi*].
- 1.c** Animal femelle ayant un ou plusieurs petits [*Ce chaton cherche sa mère*].
- 2.a** Femme**1.a** ou **1.b** reconnue comme figure d'autorité par X dans une communauté [*France est la mère de ce village*].
- 2.b** Femme**1.a** ou **1.b** dont la position d'autorité est reconnue officiellement dans l'institution religieuse [*Mère Supérieure*].

1.a mère X de Y = Une femme**1.a** ou **1.b** X qui a engendré ou adopté un ou plusieurs enfant(s) Y.

Connotations

- 1) La figure de la mère**1.a** est sacrée et intouchable [*juré* 'SUR LA TÊTE DE SA MÈRE'¹⁴].
- 2) La mère**1.a** est protectrice de ses enfants ['MÈRE POULE'¹⁵, 'MÈRE-LOUVE', *être/rester vivre* 'DANS LES JUPES DE SA MÈRE'].
- 3) La mère**1.a** est source de réconfort. ['DOUCE MAMAN', *être/rester/vivre* 'DANS LES JUPES DE SA MÈRE'].
- 3) La mère**1.a** est au cœur de la famille [*mère de famille*; 'MÈRE AU FOYER'¹⁶, 'MÈRE À LA MAISON'].

Régime

1 = X	2 = Y
1. N	1. <i>de</i> N 2. <i>Aposs</i>

C1 + C2.1 : La **mère** d'Arnaud est enseignante.

C1 + C2.2 : Sa **mère** s'appelle Kristina.

Fonctions lexicales

Gener : parent

Syn_c : génitrice

¹³ Seuls les sens **1a** et **1b** de MÈRE seront étudiés puisque les autres sont moins centraux dans le cadre de notre analyse.

¹⁴ Voir l'entrée pour cette locution à la page 49.

¹⁵ Voir l'entrée pour cette locution à la page 50.

¹⁶ Voir 'FEMME AU FOYER'

Syn▷	: 'MÈRE AU FOYER', 'MÈRE À LA MAISON' ; <i>maman</i> ¹⁷
Syn∅	: 'BELLE-MÈRE'
Masc	: père 1.a
Masc▷	: papa
Antibon	: [~] indigne
Oper ₁	: être [~]
Real ₁	: devenir [~]
Oper ₁ + Bon	: être une bonne [~]
Oper ₁ + Antibon	: être une mauvaise [~] ; se prendre pour <i>Aposs</i> [~]
[~] qui élève seule sa progéniture	: [~] monoparentale, seule
[~] qui n'est pas en couple	: [~] célibataire
[~] qui est célibataire et jeune	: fille-mère
[~] qui élève sa progéniture	: [~] de famille
[~] qui a mis au monde	: [~] biologique, naturelle
[~] qui a adopté son/ ses enfant(s)	: [~] adoptive
[~] qui a été fécondée de manière artificielle et qui porte un enfant qu'elle donnera à une ou d'autres personnes à la naissance	: [~] porteuse

Exemples

(1)

Joyce Echaquan « avait peur » de se faire soigner à l'hôpital de Joliette, ont rapporté ses proches au jour un de l'enquête publique du coroner sur la mort de l'Atikamekw. Son conjoint a révélé qu'elle aurait eu précédemment « des pressions » pour subir trois avortements et une ligature des trompes. Les larmes ont coulé jeudi au palais de justice de Trois-Rivières. Des membres de la famille Echaquan ont apporté un premier éclairage sur les derniers jours de la **mère** de sept enfants, originaire de Manawan.

(*La Presse*, Montréal, 14 mai 2021; Eureka.cc)

(2)

Ma soeur aînée, qui n'avait jamais été proche de ma **mère**, a quand même décidé, avec son mari, de s'occuper de cette dernière. Au début, ma **mère** se sentait un peu bousculée dans son quotidien, mais peu à peu, son diabète la rendant fragile, elle a remis sa vie entre les mains de ma soeur et de son mari.

(*Le Journal de Québec*, Québec, 16 février 2021; Eureka.cc)

¹⁷ Le cas particulier de *maman* et *papa* sera discuté dans la conclusion à la fin du mémoire.

1.b *X est une mère pour Y = Femme***1.a** ou **1.b** *X* qui n'est pas la mère**1.a** de *Y*, mais qui joue pour *Y* le rôle de mère**1.a** [comme si *X* était véritablement la mère**1.a** de *Y*].

Régime

1 = X	2 = Y
1. N	1. <i>pour</i> N

C1 + C2.1 : *Sa coach est comme une **mère** pour elle.*

Fonctions lexicales

Syn : 'figure maternelle', 'DEUXIÈME MÈRE'
 Syn_n : mentore, coach, guide
 Masc : père**1.b**
 Oper₁ : être [comme] ART [~]

Exemples

(1)

Mme Condrain se souviendra de sa tante « Lolo » comme d'une femme d'une grande générosité. N'ayant pas eu d'enfants -elle qui les aimait tant - gâtait ses neveux et nièces comme les siens. « C'était comme une **mère** pour tous. Elle adorait nous amener magasiner à la Plaza Saint-Hubert. (*Le Journal de Montréal*, Montréal, 17 mai 2020; Eureka.cc)

(2)

L'enquêtrice qui a beaucoup d'instinct a longtemps caressé le rêve d'être mère. Elle a aussi un grand cœur. Même si l'adoption comporte certains risques (elle a déjà perdu un enfant), elle n'a pas hésité à devenir famille d'accueil pour Rosalie, une adolescente nouvellement maman, dont les parents sont des religieux radicaux. Marie- Louise est devenue une deuxième **mère** pour elles. Une complice bienveillante qui veut donner des ailes à ses deux filles. (*Le Journal de Québec*, Québec, 8 mai 2021; Eureka.cc)

'**JURER SUR LA TÊTE DE SA MÈRE**', *semi-locution verbale*

X jure Y sur la tête de sa mère = Voulant lever le doute qui pèse sur la véracité de ses propos *Y* || *X* certifie catégoriquement que *Y* est vrai [comme si *X* prêtait serment sur la tête de sa mère qui serait exécutée s'il mentait].

Régime

1 = X	2 = Y
1. N	1. <i>que</i> N

C1 + C2 : *Jim jure sur la tête de sa mère qu'il est innocent.*

Fonctions lexicales

Syn : 'JURER SUR LA TÊTE DE X' [qui est cher]

Syn _c	: promettre, assurer, garantir, 'DONNER SA PAROLE', 'JURÉ CRACHÉ'
Syn _n	: 'EN METTRE SA MAIN AU FEU', 'CROIX DE BOIS, CROIX DE FER, SI JE MENS, JE VAIS EN ENFER'
Anti _c	: mentir
Anti _n	: douter

Exemples

(1)

Dans la vie, l'argent est un sujet tabou, mais plusieurs savent que les boxeurs et boxeuses ne peuvent vivre et payer les comptes avec la boxe. Le cas le plus connu est celui de Kim Claver, qui est infirmière en plus de se battre professionnellement. Dicaire s'est ouverte sur la réalité financière des boxeurs. « Ma première bourse, c'était 600\$. **Je le jure sur la tête de ma mère.** Un boxeur qui débute, à moins que ce soit un champion olympique, ça dépasse rarement les 1000\$ », a avoué la Québécoise.

(*Le Journal de Québec*, Montréal, 22 janvier 2021; Eureka.cc)

(2)

Quinze ans et sept albums plus tard, les gars ont su garder la magie du début. Bien sûr, leurs récents albums ne sont plus enregistrés dans une poubelle de métal, mais l'énergie et leur je-m'en-foutisme sont toujours les mêmes. Le meilleur rock garage que vous verrez en spectacle. **Je le jure sur la tête de ma mère.**

(*Métro*, Montréal, 18 avril 2014 ; Eureka.cc)

'MÈRE POULE'¹⁸, *semi-locution nominale*

X est 'mère poule' avec Y= Mère**1.a** X attentionnée et protectrice envers ses enfants Y, à la limite de l'excès.

Régime

1 = X	2 = Y
1. N	1. avec N 2. avec SN

C1 + C2.1 : Lise est une **mère poule** avec lui.

C1 + C2.2 : Lise est une **mère poule** avec son petit dernier.

Fonctions lexicales

Syn_c : 'MÈRE COUVEUSE'

¹⁸ *Poule* peut se jumeler à *sœur*, *grand-père*, *amie*, etc. donc nous supposons que *poule* a aussi comme autre sens 'protectrice'. Cependant, ces informations doivent se trouver sous POULE et non dans l'article de dictionnaire pour 'MÈRE POULE'. Dans le cadre du mémoire, nous nous intéressons particulièrement aux connotations associées à MÈRE (et à PÈRE) qui viennent contaminer l'expression 'MÈRE POULE'.

Syn _▷	: 'MAMAN OURS'
Syn _∩	: 'PÈRE/PAPA POULE'
Oper ₁	: être ART [~]

Exemples

(1)

Nous avons rencontré plusieurs femmes qui arrivaient pendant leur congé de maternité pour apprendre à tricoter, puis on a vu le bébé arriver. Dans le quartier, c'était connu : t'avais intérêt à ne pas être une **mère poule** ou inquiète, parce que chez nous, les bébés se promenaient de bras en bras. Ces échanges étaient vraiment un grand bonheur.

(*Le Devoir*, Montréal, 15 juin 2019; Eureka.cc)

(2)

Il fait froid le matin et chaud le soir. Faque lui, qu'est-ce qu'il fait comme un génie ? Il part le matin avec son chandail chaud, puis il revient le soir plus de chandail chaud. Donc à la longue, il y a un walk-in closet dans son casier et pu de linge à la maison. Faque qu'est-ce que je fais, moi, le matin, comme une **mère poule** ? « Mais mon doux, je suis quand même pas pour l'envoyer les bras nus, il va geler, il fait 13 °C dehors ! » Je lui dis : « Voyons, t'as encore pas rapporté tes chandails ? » Mais ça ne règle toujours pas le problème. Alors, oui, vous l'avez deviné, je lui donne un de MES chandails.

(*La Presse*, Montréal, 26 mai 2018; Eureka.cc)

2.3 BELLE-MÈRE

‘BELLE-MÈRE’, *semi-locution nominale*

- 1 Mère**1.a** du conjoint ou de la conjointe de Y. [*Valérie est la belle-mère d’Emmanuel*].
- 2 Autre conjointe du père**1.a** ou de la mère**1.a** par rapport aux enfants d’une union précédente. [*Hélène est la belle-mère de Catherine*].

1. *Belle-mère X de Y* = Mère**1.a** X du conjoint ou de la conjointe de Y.

Connotations

1) La belle-mère est contrôlante et désagréable [‘JOUER À LA/LES BELLE-MÈRE(S)’].

Régime

1 = X	2 = Y
1. N	1. <i>de</i> N 2. <i>Aposs</i>

C1 + C2.1 : *Simone est la **belle-mère** de Rose.*

C1 + C2.2 : *Simone est sa **belle-mère**.*

Fonctions lexicales

Syn _▷	: ‘BELLE-MAMAN’
Conv ₂₁	: bru, ‘BELLE-FILLE 1 .’
Conv ₂₁ Masc	: ‘BEAU-FILS 1 ’, gendre
Masc	: ‘BEAU-PÈRE 1 ’
Gener	: ‘BEAUX-PARENTS’
Oper ₁	: être ART [~]
Real ₁	: devenir ART [~]

Exemples

(1)

Au cours de son audience générale sur la place Saint-Pierre, ce mercredi matin, consacrée aux rapports entre générations, le souverain pontife a fait une longue digression sur « le personnage mythique » de la **belle-mère**. « La **belle-mère**, je ne dis pas qu’on la voit comme le diable, mais elle est toujours présentée de façon péjorative. Mais la **belle-mère** est la mère de ton mari et la mère de ta femme », a-t-il dit. « On se dit que la **belle-mère**, plus elle est loin, mieux c’est. Mais non, c’est une mère, c’est une personne âgée. Une des choses les plus belles pour une femme est d’avoir des petits-enfants. Quand ses enfants ont des enfants, elle revit », a poursuivi le pape argentin de 85 ans.

(*Le Journal de Montréal*, Montréal, 27 avril 2022; Eureka.cc)

(2)

Mélanie Thibodeau et sa fille Jessy Thibodeau vivent la crise du logement de plein fouet [...]. Dans le contexte de pénurie de logements, elles n'ont pu rien trouver qui convienne à leurs besoins ni à leur budget. Elles ont été hébergées temporairement chez la **belle-mère** de Mme Thibodeau, pour ensuite quitter.

(*Le Courrier du Sud*, Longueuil, 1^{er} juillet 2022 ; Eureka.cc)

2. *Belle-mère X de Y* = Une autre conjointe du père1.a ou de la mère1.a par rapport aux enfants d'une union précédente.

Connotations

1) La belle-mère est méchante ['MÉCHANTE BELLE-MÈRE'].

Régime

1 = X	2 = Y
1. N	1. <i>de</i> N 2. <i>Aposs</i>

C1 + C2.1 : *Lola est la **belle-mère** de Mariane.*

C1 + C2.2 : *Lola est sa **belle-mère**.*

Fonctions lexicales

Syn_n : marâtre

Conv₂₁ : 'BELLE-FILLE²'

Conv₂₁ Masc : 'BEAU-FILS²'

Masc : 'BEAU-PÈRE²'

Oper₁ : être ART [~]

Real₁ : devenir ART [~]

Exemples

(1)

Aujourd'hui, Émile a 24 ans. L'âge qu'avait Christine Beaulieu lorsqu'elle a rencontré le père d'Émile et qu'elle est devenue la **belle-mère** de cet enfant qu'elle a tout de suite adopté.

(*La Presse*, Montréal, 8 mai 2022 ; Eureka.cc)

(2)

« J'ai appelé ma députée et elle m'a dit de venir ici, que c'était ma seule chance », raconte Andrew Hyacinthe, tout juste débarqué de Laval avec son frère et sa **belle-mère**.

(*La Presse*, Montréal, 22 juin 2022 ; Eureka.cc)

'JOUER À LA BELLE-MÈRE', locution verbale forte

X 'joue les belles-mères' [avec Y][dans Z] : Étant non sollicité ||

X s'immisce dans un dossier Z de Y dont X n'a pas la responsabilité, mais qui est en lien avec des fonctions que X a déjà occupées [comme si X était la belle-mère¹ de Y et disait à Y ce qu'il doit faire].

Régime

1 = X
1. N

C1

: L'ancien ministre de la santé joue à la belle-mère.

Fonctions lexicales

Syn_c

: s'ingérer, se mêler, intervenir

S₀Syn_n

: 'gérant d'estrade', 'ti-Jo(e) Connaissant', 'M./Mme Je-Sais-Tout'

Exemples

(1)

La sérénité avec laquelle il s'est prêté à l'exercice donne l'impression d'un homme qui tourne la page sur son passé pour entreprendre une nouvelle vie. Il paraît ainsi peu probable qu'il **joue les belles-mères** au lendemain du 5 novembre. Il prévoit d'ailleurs s'éloigner du Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours de la prochaine année.

(*Le Quotidien*, Saguenay, 26 octobre 2017; Eureka.cc)

(2)

Énergir a un réseau qui transporte aujourd'hui du gaz naturel, mais qui évoluera vers de l'énergie de plus en plus verte. Ses dirigeants veulent faire en sorte qu'il transporte un jour l'énergie de l'avenir. « Notre job, c'est de faire évoluer ce qu'on va distribuer, mais ce qu'on distribue aujourd'hui est absolument fondamental. » La « job » de Sophie Brochu sera bientôt celle de son successeur. Elle promet qu'elle ne fera pas le « beau-père », tout comme son prédécesseur, Robert Tessier, n'a jamais **joué à la « belle-mère »** avec elle. Sophie Brochu n'a que de bons mots pour Robert Tessier, son mentor. « Il m'a laissé une organisation prête à faire plein de trucs. »

(*La Presse*, Montréal, 25 octobre 2019; Eureka.cc)

2.4 HOMME

HOMME, *nom masculin*

- 1.a** Personne qui possède les caractéristiques anatomiques et physiologiques propres aux individus mâles adultes [*Luc est un homme très gentil*].
- 1.b** Personne qui s'identifie à l'homme **1.a** sur les plans psychologique et social [*José est un homme dans un corps de femme*].
- 2.** Ensemble des hommes **1.a** et/ou **1.b** qui forme un collectif partageant des caractéristiques communes [*les vêtements pour hommes sont plus grands*].
- 3.** Espèce qui comprend l'ensemble des personnes [*les hommes ont marché sur la lune*].

1.a Homme = À la suite du développement physiologique naturel conduisant à la maturité sexuelle
||

personne qui possède les caractéristiques anatomiques et physiologiques propres aux individus mâles adultes.

Fonctions lexicales

Oper ₁	: être [ART ~], être [~]; se sentir [~]; se vêtir, s'attribuer [fam., péj.], s'habiller [en ~]; se déguiser [en ~] (parfois péj.)
Real ₁	: devenir [ART ~]
Oper ₁ + Bon + Ver (+ compliment à l'endroit d') [ART ~]	: être un vrai ~
Ver	: vrai [~]
Ver + Bon	: [~] idéal, [~] parfait, [~] à marier, [~] bon à marier
Gener	: homme ₃ , 'être humain'
Syn _c	: mâle
Syn _▷	: monsieur, type, mec
Syn _∩ Pejor	: bonhomme
Fem	: femme _{1.a}
Fem _c	: femelle
Contr	: garçon, gars, adolescent, gamin

Exemples

(1)

Elle nous invita à leur fermette et c'est là que je fis la connaissance de son conjoint, un bel **homme** barbu, qui semblait aussi habile de ses mains qu'intelligent.

(*La Presse*, Montréal, 29 mars 2020; Eureka.cc)

(2)

Le métier de pompier, ça ne prend pas des qualités **homme** ou femme. Les qualités sont asexuées. Ça prend du courage, du leadership, de l'entregent, de l'empathie, de la force mentale. Au début, je trouvais ça plus difficile, mais si j'avais été un **homme**, j'aurais trouvé ça aussi difficile. La confiance, ça se bâtit avec l'expérience. Quand tu crois en toi et en tes compétences, ta carrière se définit bien, que tu sois un **homme** ou une femme.

(*La Presse*, Montréal, 7 mars 2020 ; Eureka.cc)

1.b Homme = Personne qui s'identifie à l'homme**1.a** sur les plans psychologique et social.

Fonctions lexicales

Oper ₁	: être [ART ~], être [-]; se sentir [-]; se vêtir, s'habiller, se déguiser [<i>en</i> ~] (parfois péj.) ; s'identifier en tant que [-]
Real ₁	: devenir [ART ~]
Syn	: 'identité de genre masculine'
Syn _n	: 'personne trans'
Fem	: femme 1.b

Exemples

(1)

Aux États-Unis, un autre magazine, *Vogue*, met aussi un homme à sa une. En robe. Il s'agit de Harry Styles, chanteur, comédien. Le message est le même : les codes de l'ancien monde tombent, de ce qui fait qu'on est un **homme**, une femme... ou qu'on se définisse autrement. Je lis que la communauté LGBTQ+ a été secouée en certains quartiers par un malaise devant le choix de Jay Du Temple comme porte-étendard de la fluidité vestimentaire.

(*La Presse*, Montréal, 24 novembre 2020 ; Eureka.cc)

(2)

L'enfant habite dès sa naissance à temps plein avec les deux mères. Le père biologique est toutefois présent dans la vie de la fillette, et contribue financièrement. Mais les trois ne s'entendent pas sur l'intensité de son implication, est-il rapporté dans le jugement. Puis, le divorce. La femme qui n'a pas porté l'enfant entreprend une transition pour devenir un **homme**. Selon ce que laisse entendre la Cour d'appel, le père biologique est troublé de savoir qu'il ne sera plus le seul homme à jouer un rôle de père dans la vie de l'enfant.

(*La Tribune*, Sherbrooke, 24 août 2019 ; Eureka.cc)

2. *Homme* = Ensemble des hommes **1.a** et/ou **1.b** qui forme un collectif partageant des caractéristiques communes.

Connotations

1) L'homme doit être viril¹⁹ [*une* 'VRAIE FEMME', 'HOMME MOU'²⁰, un 'VRAI HOMME', *faire un homme de X, agir/ se conduire en homme, homme à femmes, homme fort*, 'HOMME ROSE'²¹, etc.].

2) L'homme est omnipotent²² et omniscient²³ ['HOMME DE LA SITUATION', *voilà notre/votre homme, c'est notre/votre homme, un homme à tout faire*, etc.].

Fonctions lexicales

Syn : 'gent masculine'
Contr : 'gente féminine', femme²

Exemples

(1)

La violence conjugale est multifactorielle, comme le démontre l'ensemble de la littérature scientifique sur la question. Vouloir tout ramener aux seuls éléments de « contrôle » ou de « domination » nous mène à des divisions et à des exclusions sur des bases idéologiques, alors qu'il faut unir nos forces pour atteindre l'objectif. Bien sûr, il faut du travail clinique auprès des **hommes**, mais il faut aussi du travail de prévention, des ressources dans la communauté pour aider les **hommes**, les éduquer à se percevoir autrement, développer leur palette émotionnelle. Il faut travailler à court et à long terme et réussir à changer le mode de socialisation des **hommes**, les affranchir du modèle traditionnel. Pour y arriver, il faut travailler tous ensemble à changer le monde. Si les **hommes** font partie du problème, ils font aussi partie de la solution.

(*Le Devoir*, Montréal, 13 mars 2020; Eureka.cc)

(2)

Il est venu il y a trois ans quand son conjoint, Pierre-Luc Simard, lui a confié vouloir changer de maillot de bain. « La mode du boardshort commençait à faire son temps et mon chum voulait un maillot un peu plus court, plus tendance, avec des couleurs funky, mais tout aussi confortable, explique-t-elle. Quand j'ai vu ça, je me suis dit que c'était ça, le besoin, parce qu'il n'y a pas tant de maillots pour **hommes** aux motifs audacieux. »

(*La Presse*, Montréal, 12 juin 2021 ; Eureka.cc)

3. *Homme* = L'espèce qui comprend l'ensemble des personnes.

N.B : *Personne* a ici le sens de 'humain'.

¹⁹ Définition tirée du *Petit Robert 2022* : « ensemble des attributs et caractères physiques et sexuels de l'homme ». La force et la pilosité sont des exemples entourant le stéréotype de l'homme viril.

²⁰ Voir 'HOMME ROSE'.

²¹ Voir l'entrée de cette locution à la page 51.

²² Définition tirée du *Petit Robert* : « qui est tout-puissant, qui dispose d'une puissance absolue ».

²³ Définition tirée du *TLFi* : « sait tout, qui prétend tout savoir ».

Fonctions lexicales

Syn _c	: 'espèce humaine', 'homo sapiens', humanité, 'genre humain'
Syn	: 'être humain', humain, individu, personne
Syn _o	: terriens, 'habitants de la Terre'
Contr _n	: extra-terrestre
Gener	: animalI.1 ²⁴
Contr	: animalII.25, bête

Exemples

(1)

Très vite, les scientifiques ont pointé du doigt la chauvesouris, mais estimé que le Sars-CoV-2 avait dû passer par une autre espèce avant d'atteindre l'**homme**.

(*Le Soleil*, Québec, 5 juin 2021 ; Eureka.cc)

(2)

La mandibule, retrouvée en 2013 dans la zone Ledi-Geraru, daterait de 2,8 millions d'années, soit 400 000 ans de plus que ce qui avait été découvert par la science en matière de genre Homo. Cette découverte jette un nouvel éclairage sur un long débat entre experts qui ne s'entendent pas sur la période à l'origine de l'**homme** moderne, il y a 200 000 ans.

(*La Presse*, Montréal, 5 mars 2015 ; Eureka.cc)

'**HOMME DE LA SITUATION**', *quasi-locution nominale*

'*Homme de la situation*' [X] = Un homme**1.a** ou **1.b** idéal pour gérer une problématique [X].

Exemples

(1)

Spécialiste de la politique étatsunienne, la professeure Karine Prémont n'a rien manqué des événements des derniers mois, de la course à l'investiture démocrate à l'assermentation du président. Elle estime que le nouveau locataire de la Maison-Blanche est l'**homme de la situation** pour redonner le lustre perdu au cours du tumultueux mandat de Trump, qui a culminé avec l'assaut du Capitole par ses partisans, le 6 janvier.

(*Le Soleil*, Québec, 31 janvier 2021 ; Eureka.cc)

(2)

Un slogan électoral de la cheffe de Projet Montréal, Valérie Plante, en a fait réagir plusieurs mardi alors que la candidate à la mairie se présente comme « l'**homme de la situation** » pour battre le maire Denis Coderre en novembre prochain. Deux affiches sont apparues mardi matin au coin des rues De Lorimier et Sainte-Catherine, près du pont Jacques-Cartier. On y voit Valérie Plante, avec

²⁴ Définition tirée du *Petit Robert 2022* : « être vivant organisé, doué de sensibilité et de motilité, hétérotrophe (difficile à distinguer du végétal à l'état unicellulaire) ».

²⁵ Définition tirée du *Petit Robert 2022* : « être vivant non végétal, doué de sensibilité, ne possédant pas les caractéristiques de l'espèce humaine (langage articulé, fonction symbolique, etc.) ».

le slogan « **L’homme de la situation**, Valérie Plante, mairesse de Montréal ». Mme Plante justifie cette première publicité électorale en rappelant que « actuellement en politique, même si on a des avancés, ça demeure un monde d’hommes. On n’a pas brisé le plafond de verre, on est plus exigeant envers les femmes en politique, c’est encore d’actualité », estime Valérie Plante. Son équipe et elle ont choisi ce slogan afin de « faire un clin d’œil à une expression consacrée » et à cette réalité. (*Journal de Montréal*, Montréal, 15 août 2017 ; Eureka.cc)

‘**HOMME ROSE**’, *semi-locution nominale*

‘*Homme rose*’ = Comparativement à ce qui est attendu du stéréotype de l’homme2 ||

homme1.a ou 1.b qui possède des caractéristiques associées de manière stéréotypée aux femmes2 telles que la douceur et la compréhension, et qui partage les tâches ménagères.

Fonctions lexicales

Oper ₁	: être [ART ~]
Syn ₀	: féministe, égalitariste, allié; homosexuel
Syn _c	: ‘ HOMME MOU ’ ²⁶
Anti ₀	: macho, machiste

Connotations

- 1) L’‘**HOMME ROSE**’ manque de virilité (voir les synonymes).
- 2) L’‘**HOMME ROSE**’ est moderne en brisant les rôles genrés traditionnels (voir les synonymes).

Exemples

(1)

Les garçons grandissent en se faisant dire que montrer leurs émotions -- excepté la colère -- est un signe de faiblesse, qu’ils n’ont besoin de l’aide de personne, qu’ils ont un rôle protecteur envers les femmes et qu’ils seront d’ailleurs le principal pourvoyeur de leur famille. « Ils ont été élevés avec ces messages-là, transmis par leurs parents, l’école, les films, les médias, les politiques même. Sans s’en rendre compte, ils les ont incorporés dans leur vie », note l’auteure. Et s’ils ne suivent pas le script à la lettre, quelqu’un se fera le plaisir de les rappeler à l’ordre. Si un homme ne répond pas aux attentes créées par la société, il est souvent ridiculisé par ses pairs et rejeté par les femmes, considéré péjorativement comme « **un homme rose** » ou un homosexuel.

(*Le Devoir*, Montréal, 10 septembre 2019 ; Eureka.cc)

(2)

Après la Fondation Rêve d’enfants et Fibrose kystique Canada, nous sommes fiers d’accueillir la Fondation du CHU de Québec et la recherche sur le cancer du sein parmi les causes qui nous sont chères. Et quoi de mieux que l’univers des licornes pour nous rappeler que la vraie magie, c’est de pouvoir rêver d’un monde sans maladies. Je suis donc très ému (c’est mon côté **homme rose**,

²⁶ L’*homme mou* ne possède pas les caractéristiques associées de manière stéréotypée à l’homme2.

assurément) de présenter notre nouvelle « diva » : un sirop de licorne rose fait de melon d'eau, de melon miel et de rhubarbe fraîche macérée longuement.

(La Voix de l'Est, Granby, 24 octobre 2020 ; Eureka.cc)

(3)

J'ai adoré mon père. Mon défenseur, mon champion, mon héros. Même dans les pires moments de ma vie, il ne m'a jamais jugée. Il était grand, beau, fort. Comme on disait à l'époque, une belle pièce d'homme. Ancien policier militaire, j'étais persuadée qu'il n'avait peur de rien. Mais avant de mourir, il a partagé avec moi, en pleurant, sa terreur de quitter cette Terre. « Je ne crois pas au Ciel. » Papa était un **homme rose** avant son temps. Tous les samedis, il faisait le ménage avec maman. Il ne voulait pas que je change de nom en me mariant. Il laissait maman partir au bout du monde sans lui, une chose qui ne se faisait pas à l'époque. Les voisins parlaient. Il n'aimait juste pas voyager.

(Le Journal de Montréal, Montréal, 17 juin 2020 ; Eureka.cc)

2.5 PÈRE

PÈRE²⁷, *nom masculin*

- 1.a** Homme**1.a** ou **1.b** qui a engendré ou adopté un ou plusieurs enfant(s) [*François est père de deux enfants*].
- 1.b** Homme**1.a** ou **1.b** X qui n'est pas le père**1.a** de Y, mais qui joue pour Y le rôle de père**1.a** [*Cet entraîneur a été un père pour moi*].
- 1.c** Animal mâle qui a un ou plusieurs petits [*Ce poulain cherche son père*].
- 2.a** Homme**1.a** ou **1.b** reconnu comme figure d'autorité par X dans une communauté [*Jean est le père de ce village*].
- 2.b** Homme**1.a** ou **1.b** dont la position d'autorité est reconnue dans l'institution religieuse [*le Père Richard*].
- 3.** Personne X est à l'origine du domaine Y [*Freud, le père de la psychanalyse*].

1.a père X de Y = Un homme**1.a** ou **1.b** X qui a engendré ou adopté un ou plusieurs enfant(s) Y.

Connotations

- 1) Le père**1.a** est protecteur de ses enfants ['PÈRE POULE'²⁸].
- 2) Le père**1.a** est une figure autoritaire [*Mon père est plus fort que le tien.*].
- 3) Le père**1.a** est responsable de sa famille [*père de famille*; 'HOMME DE LA MAISON'; 'EN BON PÈRE DE FAMILLE'²⁹].

Régime

1 = X	2 = Y
1. N	1. <i>de</i> N 2. <i>Aposs</i>

C1 + C2.1 : *Le père de Mathis est infirmier.*

C1 + C2.2 : *Son père s'appelle Léo.*

Fonctions lexicales

- Gener : parent
- Syn_c : géniteur
- Syn_▷ : 'PÈRE AU FOYER', 'PÈRE À LA MAISON'; papa
- Syn_∅ : 'BEAU-PÈRE'

²⁷ Seuls les sens **1a** et **1b** de PÈRE seront étudiés puisque les autres sont moins centraux dans le cadre de notre analyse.

²⁸ Voir l'entrée pour cette locution à la page 55.

²⁹ Voir l'entrée pour cette locution à la page 56.

Fem	: mère 1.a
Fem _▷	: maman
Antibon	: [~] indigne
Oper ₁	: être [~]
Real ₁	: devenir
Oper ₁ + Bon	: être un bon [~]
Oper ₁ + Antibon	: être un mauvais [~] ; se prendre pour <i>Aposs</i> [~]
[~] qui élève seul sa progéniture	: [~] monoparental, seul
[~] qui n'est pas en couple	: [~] célibataire
[~] qui élève sa progéniture	: [~] de famille
[~] qui a engendré l'enfant	: [~] biologique, naturel
[~] qui a adopté son/ ses enfant(s)	: [~] adoptif

Exemples

(1)

Gildor Roy est devenu grand-père pour une deuxième fois en janvier dernier, quand sa fille, Mahalia, a accouché d'une petite fille prénommée Laïa. Malgré la COVID-19, le comédien n'a pas dû patienter longtemps avant de serrer l'enfant dans ses bras puisque sa fille était venue vivre sa grossesse au domicile familial, à Vaudreuil. « Il y avait de l'action dans la maison! raconte Gildor Roy. C'était étrange comme feeling. On était comme des nouveaux parents! » Pour l'acteur, cette première année de pandémie a donc été marquée par l'arrivée d'un nouveau bébé. Son fils, William, était devenu **père** en 2019.

(*Le Journal de Montréal*, Montréal, 24 juillet 2021; Eureka.cc)

(2)

On apprend également que la pandémie a fait augmenter de 10 % la prise d'antidépresseurs chez les 18-34 ans. Personnellement, je suis **père** de famille et notre rôle de parent est d'éduquer, de reconforter et de motiver nos enfants. Monsieur Legault, vous avez des garçons, madame Guilbault, vous avez un jeune enfant. Or, il arrive que des ados réussissent grâce à des motivations telles le sport, en football, basket, cheerleading, en cinéma, etc.

(*Le Nouvelliste*, Trois-Rivières, 6 mars 2021; Eureka.cc)

1.b *X est un père pour Y* = Un homme**1.a** ou **1.b** qui n'est pas le père**1.a** de Y, mais qui joue pour Y le rôle de père**1.a** [comme si X était véritablement le père**1.a** de Y].

Régime

1 = X	2 = Y
1. N	1. <i>pour</i> N

C1 + C2

: *Son prof est comme un père pour elle.*

Fonctions lexicales

Syn	: 'figure paternelle', 'DEUXIÈME PÈRE'
Syn _n	: mentor, coach, guide
Fem	: mère 1.b
Oper ₁	: être [comme] ART [~]

Exemples

(1)

L'adolescente — dont l'identité est protégée par une ordonnance du tribunal — a indiqué avoir rencontré Benoit Cardinal vers la fin de septembre 2019, alors qu'elle résidait dans le centre jeunesse de Laval où travaillait l'accusé. « Au début [...], je le voyais comme un **père** pour moi », a mentionné la jeune femme, qui souffre d'un TDAH, d'un trouble de l'attachement, d'un trouble de personnalité limite et d'un trouble de l'anxiété. En octobre 2019, Benoit Cardinal a proposé à l'adolescente de l'accompagner faire des courses pour le centre jeunesse au Bulk Barn, une épicerie en vrac. L'éducateur a avisé d'autres intervenants de cette sortie. « Finalement, bien, ses intentions [...], c'était pas ça », a rapporté l'adolescente à l'enquêteur Coulombe.

(*Le Devoir*, Montréal, 7 mai 2021; Eureka.cc)

(2)

Une fois à la retraite, Coulter est devenu entraîneur, d'abord avec les Redmen, à McGill, de 1958 à 1961, mais surtout, à Bishop's, à compter de 1962. On lui a confié le poste de directeur des sports avec le mandat de créer un programme de football. Ce qu'il a fait, tout en dirigeant l'équipe jusqu'en 1990. Mike Bremner a joué sous les ordres de Bruce Coulter, de 1983 à 1987. Et son père, Moe, a joué avec Coulter chez les Alouettes, en 1955. « C'était un **père** pour nous. Il n'a jamais levé la voix. C'était un gentleman sur le campus, il était aimé par tout le monde. Après chaque fin de saison, lui et sa femme nous invitaient toujours à un souper à leur domicile. Pour moi, ce furent des années très spéciales et je me devais d'être ici. »

(*La Tribune*, Sherbrooke, 25 août 2018 ; Eureka.cc)

'PÈRE POULE', *semi-locution nominale*

X est 'père poule' = X est attentionné et protecteur envers ses enfants Y, à la limite de l'excès.

Régime

1 = X	2 = Y
1. N	1. avec N 2. avec SN

C1 + C2.1 : Antoine est **père poule** avec Florence.

C1 + C2.2 : Antoine est **père poule** avec ses deux plus jeunes.

Fonctions lexicales

Syn_▷ : 'PAPA OURS'

Syn_n : 'MÈRE/MAMAN POULE'
Oper₁ : être ART [~]

Exemples

(1)

Charles, c'est le **père-poule** monoparental qui veut le bien-être de sa fille. Mais il le veut un peu trop, plus qu'elle souvent, ce qui peut paraître étouffant. Mais Charles est un bon père qui souhaite être complice pour soutenir sa fille sans la juger.

(*Le Journal de Montréal*, Montréal, 13 juin 2020; Eureka.cc)

(2)

Avant même d'avoir rencontré sa fillette, l'humoriste sait déjà qu'il sera un père très protecteur. « Je vais être un **père poule**. Très inquiet, mais en même temps très présent », songe-t-il.

(*Le Journal de Montréal*, Montréal, 13 septembre 2019; Eureka.cc)

'EN BON PÈRE DE FAMILLE', locution adverbiale

X agit 'en bon père de famille' = X use de son bon jugement et se comporte en personne raisonnable conformément au modèle socioculturel de référence du père **1.a** idéal qui veillerait au bien-être de ses enfants.

Régime

1 = X
1. N

C1

: *Cet homme a agi en bon père de famille.*

Fonctions lexicales

Syn : sagement, prudemment, raisonnablement
Oper₁ : agir en [~], se comporter en [~]

Exemples

(1)

Cet ancien gestionnaire de la Caisse de dépôt et placement du Québec a géré la pandémie d'une façon exemplaire. Sans doute avec fermeté dans les coulisses de ce réseau devenu ingérable, mais en faisant preuve d'ouverture et de compréhension face à une population apeurée qui demandait à être rassurée. À l'image de son chef, Christian Dubé a agi **en bon père de famille** en tout temps.

(*Le Canada Français*, Saint-Jean-sur-Richelieu, 15 juillet 2021; Eureka.cc)

(2)

Daniel Giroux a aussi pris le temps d'aller livrer un panier de fruits et légumes bios à sa vingtaine d'employés. « Les employés sortaient moins et certains passaient beaucoup de temps devant leur écran d'ordinateur, pour des raisons professionnelles et personnelles, sans trop prendre le temps de bien s'alimenter », explique Daniel Giroux qui, parions-le, souhaitait peut-être du même coup en profiter pour les revoir en personne. « L'effervescence du bureau et le travail d'équipe me

manquent », souligne celui qui espère un retour à la normale d’ici l’automne et a aménagé les bureaux pour permettre un retour en toute santé et sécurité. Simon Godbout fait écho à ces propos. « J’ai vraiment hâte de retrouver mes collègues et l’ambiance de travail », dit-il. Entretemps, **en bon père de famille**, Daniel Giroux avait pris soin d’offrir un certain montant d’argent aux employés qui devaient aménager des bureaux pour travailler à distance. Il avait aussi fait de même pour compenser la hausse des prix du panier d’épicerie.
(*Le Soleil*, Québec, 19 juin 2021; Eureka.cc)

2.6 BEAU-PÈRE

‘BEAU-PÈRE’, *semi-locution nominale*

- 1 Père**1.a** du conjoint ou de la conjointe de Y. [*Nicolas est le beau-père d’Olivia*].
- 2 Autre conjoint de la mère**1.a** ou du père**1.a** par rapport aux enfants d’une union précédente. [*Claude est le beau-père de Claudia*].

1. *Beau-père X de Y* = Père**1.a** X du conjoint ou de la conjointe de Y.

Régime

1 = X	2 = Y
1. N	1. <i>de</i> N 2. <i>Aposs</i>

C1 + C2.1 : *Louis est le beau-père de Sam.*
 C1 + C2.2 : *Louis est son beau-père.*

Fonctions lexicales

Syn_▷ : ‘BEAU-PAPA’
 Conv₂₁ : ‘BEAU-FILS**1**’, gendre
 Conv₂₁ Fem : bru, ‘BELLE-FILLE**1**’
 Fem : ‘BELLE-MÈRE**1**’
 Gener : ‘BEAUX-PARENTS’
 Oper₁ : être ART [~]
 Real₁ : devenir ART [~]

Exemples

(1)
 Marc Fournier a trouvé son terrain de jeu, son espace nature, son endroit de prédilection pour décanter et vivre au rythme du temps. « Loin des cônes orange de la ville! », ironise-t-il. Comme bien d’autres citoyens étouffés par le confinement pandémique, c’est à la fin de l’hiver 2020 qu’il a ressenti le besoin, puissant, de sortir de la ville pour aller respirer de l’air frais. « C’est mon **beau-**

père [Marcel Lampron] qui m'a donné le signal. Il m'a dit: « Il y a du travail à la ferme et tu peux venir si tu veux. »

(*Le Nouvelliste*, Trois-Rivières, 29 janvier 2022; Eureka.cc)

(2)

En entrevue avec *L'Action*, Benoît Brière a déclaré qu'il baigne, avec bonheur, dans l'univers de la musique classique depuis longtemps. « Je suis avec ma conjointe depuis 33 ans qui est une violoncelliste et native de Joliette. Elle a réalisé tout le parcours d'un musicien de Joliette allant de campeuse au camp musical à monitrice et enseignante. Ses deux soeurs sont musiciennes et mon **beau-père** a fondé l'Orchestre des jeunes de Joliette. Mes beaux-parents ont été des bénévoles au Festival jusqu'à tout récemment. La musique classique, je mouille dedans depuis le départ. »

(*L'Action*, Joliette, 28 juin 2022; Eureka.cc)

1. *Beau-père X de Y* = Autre conjoint X de la mère^{1.a} ou du père^{1.a} par rapport aux enfants Y d'une union précédente.

Régime

1 = X	2 = Y
1. N	1. <i>de</i> N 2. <i>Aposs</i>

C1 + C2.1 : *Guy est le beau-père de Cassandra.*

C1 + C2.2 : *Guy est son beau-père.*

Fonctions lexicales

Conv₂₁ : 'BEAU-FILS²'

Conv₂₁Fem : 'BELLE-FILLE²'

Fem : 'BELLE-MÈRE²'

Oper₁ : être ART [~]

Real₁ : devenir ART [~]

Exemples

(1)

Un tribunal québécois maintient l'interdiction à un **beau-père** d'être appelé « papa » par l'enfant de sa conjointe, issue d'une précédente union. Une magistrate a récemment rappelé au couple de cette famille recomposée que le «papa» avait toujours ce droit exclusif, malgré ses accès restreints à l'enfant.

(*Le Quotidien*, Saguenay, 11 mars 2022; Eureka.cc)

(2)

Son parcours au secondaire terminé, Widad s'est inscrite en sciences de la nature au Cégep de Saint-Félicien. Elle précise que sa mère y était rendue avec son nouveau conjoint. « Avec mon **beau-père**, je me suis vraiment plus imprégnée de la culture québécoise. J'ai aussi rencontré une

plus grande ouverture que je croyais à Saint-Félicien. » Une expérience positive qui n'a fait qu'attiser la flamme souverainiste de la Marocaine d'origine.
(*Le Soleil*, Québec, 25 juin 2022 ; Eureka.cc)

3. Conclusion

Nos articles de dictionnaire ont été rédigés en suivant la méthodologie de la lexicologie explicative et combinatoire de Mel'čuk, Clas et Polguère (1995). Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons sélectionné des lexies polysémiques, connotées ou qui constituent des cas de dissymétrie lexicale. Ce sont surtout les informations contenues dans la section *Connotations*, sous les définitions, qui servent de base aux analyses des métaphores conceptuelles présentées dans le chapitre suivant.

Même si la méthodologie du DECFC est rigoureuse et bien explicitée, nous avons éprouvé certaines difficultés lors de la rédaction de nos articles de dictionnaire. Plus particulièrement, le traitement des fonctions lexicales a parfois été ardu car les subtilités de la langue ne peuvent pas toujours être explicitées à l'aide des fonctions lexicales standards. En effet, les fonctions lexicales **Masc**, **Fem** et **Syn^{sex}**, qui sont les plus centrales dans le cadre de notre mémoire, ne sont pas présentées dans l'ILEC. Il a donc fallu effectuer des recherches supplémentaires afin de bien comprendre les liens unissant certaines des lexies décrites. Par exemple, nous nous sommes questionnée sur la relation sémantique entre FEMME1.a et HOMME1.a. Lors de nos recherches, nous avons constaté que cette question était loin d'être simple et qu'il existait plusieurs pistes de réflexion à explorer (énoncées notamment dans Steffens 2011). Nous avons finalement choisi de nous inspirer de Delaite et Polguère (2013) et de leur analyse des relations entre CHEVAL, JUMENT et ÉTALON.

Cela étant dit, comme nous l'avons mentionné précédemment, les informations les plus pertinentes pour les analyses des métaphores conceptuelles sont contenues dans la section *Connotations*. Aussi, les choix effectués dans la section *Fonctions lexicales* influencent peu nos analyses finales.

Chapitre 4

Métaphores conceptuelles

Ce chapitre porte sur l'analyse des métaphores conceptuelles sous-tendant les concepts étudiés. À la suite de la rédaction des articles dictionnaires, nous avons analysé les connotations associées aux lexies décrites. Dans le cas de FEMME et de HOMME, nous avons analysé une métaphore conceptuelle englobante pour chaque concept, soit LA FEMME EST UN OBJET et L'HOMME EST UN CONQUÉRANT. Pour ce qui est de MÈRE, nous avons observé que deux métaphores sous-tendaient ce concept, soit LA MÈRE EST UN ANIMAL REPRODUCTEUR et LA MÈRE EST UN ÊTRE SACRÉ. Du côté de PÈRE, nous avons relevé que la métaphore conceptuelle LE PÈRE EST UN POURVOYEUR est en changement, ce qui est conforme à la représentation sociétale de la figure paternelle qui est, elle aussi, en période de changement.³⁰

1. Métaphore conceptuelle LA FEMME EST UN OBJET

Comme Simone de Beauvoir le proposait dans son célèbre ouvrage de 1949, la femme est perçue comme le deuxième sexe et cette perception se transpose de plusieurs manières dans la société. Dans la langue, la conception dépréciative de la femme se traduit, entre autres, par la métaphore conceptuelle LA FEMME EST UN OBJET, pour reprendre le mode de présentation introduit par Lakoff et Johnson (1985) du type « X (c')est Y » (p. ex. LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT, vue au chapitre 2). En effet, en rassemblant les différentes connotations associées à la femme², il est clair que la langue est un miroir de l'appropriation matérielle des femmes par les hommes.

L'association entre la femme et l'objet a déjà été discutée par plusieurs, dont Guiraud (1978), qui aborde la question dans son ouvrage *Sémiologie de la sexualité*. En voici un extrait :

La « femme » est la forme exemplaire de l'« objet », le paradigme de tous les objets, et de ce fait investie de tous les attributs de l'« objet » : passif, patient, non-sujet et à la limite non-être. C'est pourquoi la culture lui a longtemps, et partout, dénié de toute puissance, tout pouvoir, toute autorité, et jusqu'à toute existence légale.

(Guiraud 1978, p. 181)

³⁰ Bien que toutes les métaphores étudiées soient en transformation sur le plan sociologique, nous tenons à rappeler que nos constats se basent principalement sur des faits de langue. Ainsi, nous pouvons parler d'une transformation de la figure du père en raison, notamment, de l'émergence des expressions *nouveau père* et *père poule*.

Bourdieu arrive au même constat dans *La domination masculine* (1998), dont voici un extrait :

La domination masculine, qui constitue les femmes en objets symboliques [...] a pour effet de les placer dans un état permanent d'insécurité corporelle ou, mieux, de dépendance symbolique : elles existent d'abord par et pour le regard des autres, c'est-à-dire en tant qu'objets accueillants, attrayants, disponibles. On attend d'elles qu'elles soient « féminines », c'est-à-dire souriantes, sympathiques, attentionnées, soumises, discrètes, retenues, voire effacées. Et la prétendue « féminité » n'est souvent pas autre chose qu'une forme de complaisance à l'égard des attentes masculines, réelles ou supposées, notamment en matière d'agrandissement de l'ego. En conséquence, le rapport de dépendance à l'égard des autres (et pas seulement des hommes) tend à devenir constitutif de leur être.

(Bourdieu 1998, p. 94)

Ainsi, bien que les femmes soient de plus en plus émancipées, elles continuent d'incarner le sexe faible de la société patriarcale. Les principaux attributs de la femme-objet énumérés par Guiraud et Bourdieu seront discutés dans les sous-sections suivantes.

1.1 La femme sexualisée

À partir du lexique de la sexualité, par exemple, on remarque cette image de la femme-objet dans les manières d'exprimer l'acte sexuel hétérosexuel. La femme est passive, elle *se donne* à l'homme, alors que celui-ci est actif et qu'il performe l'acte sexuel : il *fait l'amour* à, il *baise*, il *pénètre*.

Si le rapport sexuel apparaît comme un rapport social de domination, c'est qu'il est construit à travers le principe de division fondamental entre le masculin, actif, et le féminin, passif, et que ce principe crée, organise, exprime et dirige le désir, le désir masculin comme désir de possession, comme domination érotisée, et le désir féminin comme désir de la domination masculine, comme subordination érotisée, ou même, à la limite, reconnaissance érotisée de la domination.

(Bourdieu 1998, p. 38)

On pourrait dire que la femme *reçoit*, ou bien qu'elle *accueille*, mais ce n'est pas naturel de placer la femme comme maîtresse de sa sexualité, car elle est dominée durant l'acte. Michard (2019) émet aussi le même constat : « [u]n homme baise une femme ; une femme se fait baiser, baise avec, ou baise, mais elle ne baise pas un homme! » (p. 26). Au contraire, la sexualité de la femme est plutôt utilisée pour la dévaloriser et l'insulter : on la traite de *prostituée*, *pute*, *putain*, *salope*, 'FEMME DE MAUVAISE VIE', 'FEMME LÉGÈRE', *poufiasse*, *pétasse*, 'FEMME FACILE', *traînée*,

FILLE DE JOIE, etc. Il ne faut pas oublier que la femme pure est vierge et que son innocence est valorisée. À ce propos, l'expression 'FEMME PERDUE', synonyme de *prostituée*, traduit la désolation que vivent nécessairement les femmes allant à l'encontre du standard de la femme pudique. La quasi-locution phrastique 'FEMME QUI RIT EST À MOITIÉ DANS TON LIT' que nous avons étudiée met également en lumière la valorisation de l'innocence, mais aussi la naïveté de la femme qu'on cherche désespérément à ramener dans son lit. La femme est ainsi réduite à un corps, à un objet qu'on désire, qu'on possède et qu'on utilise, de préférence en premier, sinon elle peut être qualifiée de 'FEMME FACILE' ou de *plote*³¹. Bien qu'il existe probablement certaines expressions objectivant le corps de l'homme, on retrouve davantage de mots et d'expressions représentant le corps de la femme comme « objet sexuel », ce qui laisse croire que le langage serait « le regard masculin du monde, et donc de la femme » (Baider 1999, p. 198).

1.2 La femme-repas

L'érotisation de la femme dominée est aussi bien présente dans la manière de parler du corps féminin comme d'un repas. Il suffit de penser à des pratiques comme le *nyotaimori*, soit l'art de manger des sushis sur le corps immobile d'une femme nue, pour illustrer la métaphore de la femme-nourriture. À ce sujet, Roussel énumère dans son article publié dans le *Dictionnaire critique du sexisme linguistique* (2017), une série d'expressions érotico-culinaires où la femme, ainsi que des parties de son corps, sont sexualisées et comparées à des aliments. Par exemple, elle observe que dans l'expression *vouloir* 'LE BEURRE, L'ARGENT DU BEURRE ET LE CUL DE LA CRÉMIÈRE', « on place l'aliment et la femme sur un pied d'égalité : l'un servant à nourrir l'homme, et l'autre à assouvir ses pulsions sexuelles » (p. 38). Il est également intéressant d'observer que le « cul de la crémière » est mentionné en dernier, comme si c'était l'élément le moins important dans l'énumération. Cela s'explique peut-être par l'ajout postérieur³² du segment à la séquence préfabriquée *vouloir* 'LE BEURRE ET L'ARGENT DU BEURRE', mais il n'en demeure pas moins que cet ajout, qu'il soit au début ou à la fin de la séquence, est réducteur pour les femmes. Ensuite, pour faire référence à l'appareil reproducteur féminin, on peut parler d'une *moule*, d'une *cerise* ou même

³¹ Terme récent formé par la chute du [ə] de *pelote*, qui signifie 'que l'on peut caresser, palper, toucher sensuellement' (*Le Robert* 2022). Dans un registre plus populaire (voire vulgaire), il y a le terme *ploter* qu'on utilise pour décrire l'action de toucher la région génitale, soit la *plote*, et d'y rentrer des choses comme des doigts. *Plote* peut ainsi référer au sexe féminin, mais aussi à la femme en tant que personne.

³² La première attestation de cet ajout dans la base de données *Eureka* remonte à 1997 en France et à 2001 au Québec. Pour ce qui est de l'expression initiale, donc sans l'ajout, la première attestation date de 1984.

d'une *tarte aux pommes* et, bien évidemment, on retrouve le même phénomène chez l'homme alors que l'*aubergine* et la *banane* sont aussi utilisées en raison de leur forme pour faire référence à l'appareil reproducteur masculin. Cependant, il est intéressant de constater que ce n'est pas seulement l'appareil reproducteur de la femme qui est traité comme un aliment, mais bien plusieurs parties de son corps. Par exemple, ses fesses sont des *miches* ou une *pêche* bien juteuse, ses seins sont des *prunes*, des *melons* ou des *pommes* et sa chair est *fraîche* (Roussel 2017, p. 38). De plus, parmi les qualificatifs utilisés pour décrire la beauté d'une femme, on retrouve *belle à croquer*, *appétissante*, *juteuse*, *bien roulée*, et bien d'autres.

Pour ne pas être perçues comme de vulgaires repas, les femmes sont encouragées à camoufler jusqu'à avoir honte de ce corps qui pourrait donner l'eau à la bouche aux hommes. Comme le mentionne Bard dans *Dire le genre*, « la pudeur [...] conduit à cacher, à voiler ; elle inspire la tenue modeste attendue des femmes qui tiennent à afficher respectabilité et piété. Elle est spécialement liée à la honte corporelle, mais elle peut aussi aider à contourner le risque d'agression sexuelle ». (Bard 2019, p. 173) Ainsi, les femmes se retrouvent à disposer de leur corps en fonction des hommes, pour leur plaire, ou encore pour demeurer discrètes afin de ne pas les tenter, « car ce sont des femmes séductrices, des femmes lubriques, qui peuvent ensorceler les hommes, les détourner de leurs épouses, briser les mariages et les familles » (Surprenant 2019, p. 59).

De plus, bien que l'appétit sexuel ne soit pas qu'une affaire d'homme, l'appétit féminin est perçu de manière plus négative, comme de l'excès. Surprenant (2019) fait un lien entre le mythe d'Adam et Ève et l'archétype de la femme diabolique que l'on retrouve dans les religions monothéistes :

La femme est dangereuse, elle est responsable de la chute de l'humanité et elle symbolise le péché de la chair. C'est à cause d'Ève, encore aujourd'hui, si la Terre n'est plus un paradis terrestre et que l'on doit travailler pour réparer la faute originelle. Selon ce mythe, la femme ne peut dominer ses pulsions, et ses instincts sont dangereux : ils détournent les hommes de la raison. La femme doit ainsi être contrôlée, encadrée, et son corps, source de tentation, caché. Les femmes, laissées à elles-mêmes, n'obéiraient ainsi qu'à leur nature, leur faible volonté représentant un danger pour la société.

(Surprenant 2019, p. 59)

Roussel arrive à une conclusion semblable, lorsqu'elle rappelle que le fait de comparer les femmes à de la nourriture est sexiste et que les envies des femmes sont dangereuses pour les hommes :

Ces imageries et discours [...] relèguent [les femmes] au statut d'objet de consommation pour l'homme. Bien que sexualisées, elles se trouvent alors dépossédées des désirs qui leur sont propres. Lorsqu'au contraire, une femme s'approprie ses envies, cela provoque un malaise. Si elles sont de nature sexuelle, on les assimilera à un danger, voire à une menace pour la virilité.

(Roussel 2017, p. 43)

1.3 La femme mariée

Contrairement au vocable HOMME, un des sens du vocable FEMME est 'qui est unie par le mariage à une autre personne'. Il est intéressant de noter qu'il y a une symétrie lexicale entre *époux* et *épouse*, mais pour *mari*, on utilise le terme polysémique FEMME. Cet usage semble peut-être anodin, mais l'appropriation de la femme par l'homme dans le mariage traditionnel hétérosexuel ne l'est pas. En effet, toute leur vie, les femmes sont chassées comme des proies par les hommes en vue de devenir ultimement leur *femme3a* (ou *femme3b*). Comme le souligne Guillaumin (1978), les femmes, rivales, font partie d'un marché dans lequel les hommes sont aussi rivaux :

Le concours entre les individus de la classe de sexe dominante pour prendre (ou récupérer, ou profiter de...) toute femme disponible, c'est-à-dire automatiquement toute femme dont l'individualité matérielle n'est pas officiellement ou officieusement clôturée [par le mariage ou la relation monogame], exprime que l'ensemble des hommes dispose de chacune des femmes puisqu'entre eux c'est affaire de négociation ou de lutte que de décider qui *emportera le morceau*, selon la plus exacte des expressions.

(Guillaumin 1978, p. 26)

Cette vision du mariage laisse croire que la femme attend patiemment qu'un homme *demande sa main*. Il faut rappeler que, traditionnellement, l'homme demande la main au père de celle qu'il souhaite épouser et que, le jour du mariage, le père marche avec sa fille le long de l'allée et la mène vers son futur époux dans un geste symbolique pour la lui donner. D'homme à homme, on se transmet la femme, comme un objet qu'on garde dans un état de dépendance puisque, traditionnellement, sans mari, la femme est considérée comme ne pouvant pas assurer sa sécurité et sa survie. Finalement, toujours selon la tradition, la femme changera de nom de famille : elle perd le nom de son père au profit de celui de son mari.³³ Bien que la femme soit (espérons-le) libre d'épouser qui elle le souhaite, le mariage en tant que tel est représentatif de la société patriarcale

³³ Depuis 1981, le Code civil du Québec prévoit que les époux et les épouses conservent, sur le plan légal, leurs noms de naissance (ce qui correspond pour les femmes à conserver ce qu'on appelle traditionnellement leurs « noms de jeunes filles »). Depuis lors, les femmes peuvent transmettre leur nom de famille.

où on fait « du corps féminin [...] un objet évaluable et interchangeable, circulant entre les hommes au même titre qu'une monnaie » (Dardigna 1980, p. 88).

1.4 La femme ménagère

Traditionnellement, en Amérique et au Québec, la femme mariée devenait généralement *femme au foyer*, pour ne pas dire *femme de ménage* et *bonne à tout faire*. En fait, nous avons relevé une dizaine d'expressions en français pour décrire une femme ménagère. Nous reviendrons sur ce point dans la métaphore conceptuelle LA MÈRE EST UN ANIMAL REPRODUCTEUR, mais il est généralement attendu des femmes qu'elles s'occupent du ménage (et des enfants, s'il y en a) et c'est pourquoi il existe autant d'expressions pour décrire ce « travail non-rémunéré ». On prétend que les rôles traditionnels des femmes et des hommes sont complémentaires, ce qui offre ainsi l'illusion de l'égalité des genres. Comme le souligne Surprenant (2019) dans son ouvrage *Manuel de résistance féministe*, en prétendant « valoriser des caractéristiques dites *féminines*, on maintient plutôt les femmes dans leur rôle de subalternes. Pensons aux expressions [...] qualifiant les femmes qui se consacraient entièrement à la sphère domestique : des fées du logis ou les reines du foyer. » (p. 56) L'utilisation des mots connotés *fée* et *reine* ajoute une dimension prestigieuse au travail domestique, qui ne reçoit pas la même reconnaissance sociale que le travail rémunéré alors qu'il est tout aussi essentiel. En effet, tel que répertorié dans notre corpus, un antonyme par intersection de sens à 'FEMME AU FOYER' est l'expression 'FEMME LIBÉRÉE', ce qui rappelle que les femmes ont mené un combat pour que ce travail ménager ne soit plus une forme d'exploitation basée sur le genre, mais bien un choix de carrière. Encore aujourd'hui, malgré les avancements, cette mentalité genrée demeure dans l'imaginaire populaire et on assigne naturellement les tâches ménagères aux femmes. Par exemple, comme le souligne Robert (2017), une femme qui utilise l'expression « je ne suis pas ta mère » pour signifier qu'elle n'a pas à faire le ménage d'autrui, suggère qu'on associe implicitement le ménage à la femme (et à la mère) (p. 134).

1.5 La femme ornementale

La femme est donc représentée comme un objet *sexuel*, *culinaire*, *dépendant* et *ménager*, certes, mais également comme un objet *ornemental*. En effet, la femme, dans sa délicatesse, sa fragilité et sa coquetterie rappelle le bijou : c'est qu'ils sont tous les deux contemplés leur beauté. Comme l'indique Boisclair (2017), les jeunes filles apprennent dès leur enfance à recevoir des

compliments destinés à valider leur beauté, voire leur valeur, et « tandis que les femmes semblent condamnées à se parer – de colliers, de boucles d'oreilles, de bagues, de bracelets et de broches – les hommes se pavanent un bijou à leur bras » (p. 151). Bien que cette association entre la femme et le bijou puisse sembler positive en raison de connotations mélioratives associées au mot *bijou* (élégance, affection, valeur, etc.), un bijou demeure fondamentalement un objet passif destiné à orner et à embellir, tout cela en tant que complément dépendant de celui ou de celle qui le porte.

L'apparence de la femme est donc la priorité, ce à quoi font écho les phrases préfabriquées *Sois polie si tu n'es pas jolie* et *Sois belle et tais-toi*. Comme l'énonce Irigaray dans *Éthique de la différence sexuelle* (1982), la femme est encouragée à paraître et non à être :

La femme serait nue, à défaut d'être située, de se situer dans son lieu. Ses vêtements, ses fards, ses bijoux sont ce par quoi elle essaie de se donner une enveloppe, des enveloppes. Elle ne dispose pas de l'enveloppe qu'elle est, et doit en créer d'artificielles.

(Irigaray 1982, p. 18)

Dès l'enfance, les fillettes apprennent donc à jouer aux poupées, mais aussi à en devenir une : « Sans cesse sous le regard des autres, [les femmes] sont condamnées à éprouver constamment l'écart entre le corps réel, auquel elles sont enchaînées, et le corps idéal dont elles travaillent sans relâche à se rapprocher. » (Bourdieu 1998, p. 95). Tout au long de leur vie, les femmes ont cette pression de rester belles, jeunes, féminines et délicates : il faut teindre les cheveux blancs, appliquer de la crème antiride, conserver une taille de guêpe, se débarrasser de tous les poils disgracieux, tout cela pour satisfaire aux critères de beauté valorisant la femme-enfant. En effet, le fait de « vieillir » est un tabou chez les femmes et les menstruations font aussi partie de ce qu'il faut dissimuler. Les croyances populaires autour des règles ont amené les femmes à avoir honte de celles-ci et à vouloir les camoufler, au sens propre et figuré. On utilise ainsi une multitude d'euphémismes pour exprimer qu'une femme a ses règles : elle a *ses anglais*, *ses affaires*, *ses histoires*, elle est *indisposée*... bref elle ne « peut pas » avoir de relations sexuelles (Mavrikakis 2017, p. 104). La femme est pure et elle doit cacher ce qui est considéré comme impur, ou tout simplement humain... En tant que symbole de la délicatesse et de l'élégance, elle ne pète pas, ne rote pas et n'utilise la salle de bain que pour uriner : « c'est la pression à la réserve, au silence, à l'inexistence ou encore à l'existence ornementale ». (Tourmente 2017, p. 62)

La femme-objet se trouve ainsi transformée en attraction. Alors que l'existence des hommes se définit par l'action, celle des femmes se définit par le paraître (Berger 1976, p. 51) :

[Ce stéréotype de la femme-parure] réduit les femmes à leur dimension esthétique, soumise au regard et à l'approbation de l'autre. Leur corps sexué devient leur principal référent identitaire et objet de consommation. Constamment remodelée en fonction des époques, des mœurs, et des modes pour atteindre l'idéal de la « vraie femme » du moment, la principale fonction de cette femme renaturalisée et chosifiée est de « paraître » (et non « d'être » et de « faire ») et de se consacrer au désir, ou au plaisir, de l'autre, en l'occurrence l'homme.

(Descarries, Mathieu et Allard, 2009, p. 24)

Finalement, les femmes ne portent pas seulement le fardeau de leur apparence physique, elles portent aussi celui du bien-être, du *care* des autres membres de la famille lorsqu'elles deviennent mères.

[Les femmes] [é]tant ainsi socialement inclinées à se traiter elles-mêmes comme des objets esthétiques et, en conséquence, à porter une attention constante à tout ce qui touche à la beauté, à l'élégance du corps, du vêtement, du maintien, elles ont tout naturellement en charge, dans la division du travail domestique, tout ce qui ressortit à l'esthétique et, plus largement, à la gestion de l'image publique et des apparences sociales des membres de l'unité domestique, des enfants, évidemment, mais aussi de l'époux, qui leur délègue très souvent ses choix vestimentaires ; ce sont elles aussi qui assument le soin et le souci du décor de la vie quotidienne, de la maison et de sa décoration intérieure [...].

(Bourdieu 1998, p. 137)

2. Les métaphores conceptuelles sous-tendant le concept MÈRE1.a

La mère est une femme accomplie, car elle est perçue à la fois de manière positive par sa capacité, voire sa destinée, à transmettre la vie, mais aussi de manière négative par son statut de femme-objet tel que discuté dans la section précédente. En fait, la mère occupe une place valorisée dans la société, car traditionnellement « le destin de la femme est de devenir mère. C'est son essence, ce qui la rend complète, une vraie femme » (Surprenant 2019, p. 62). Cette dualité entre la mère à la fois opprimée et à la fois valorisée peut être représentée par les métaphores conceptuelles LA MÈRE EST UN ANIMAL REPRODUCTEUR et LA MÈRE EST UN ÊTRE SACRÉ. En effet, un même concept lexical, dans le présent cas *mère1a*, peut être articulé autour de plusieurs métaphores conceptuelles.

Par exemple, la mère est comme un animal reproducteur puisqu'elle se retrouve principalement définie par sa fonction de reproduction. Cela est réducteur puisque la société attend des mères qu'elles se sacrifient afin de procréer et élever les enfants. À ce propos, il est intéressant

d'observer que les attentes envers les mères et les pères sont différentes. Nous reviendrons sur cet aspect lorsque nous discuterons du père en tant que pourvoyeur.

En parallèle, l'association entre la *mère* et l'*être sacré* se reflète, entre autres, par la façon de concevoir la mère comme une sainte, intouchable et précieuse, comme le suggère l'expression 'JURER SUR LA TÊTE DE SA MÈRE'. Les sections suivantes visent à analyser, en lien avec nos articles de dictionnaire, en quoi la représentation de la figure de la mère est à la fois péjorative et méliorative.

2.1 Métaphore conceptuelle LA MÈRE EST UN ANIMAL REPRODUCTEUR

La valorisation de la femme passe par le fait qu'elle devient mère, donc qu'elle se reproduit et qu'elle élève ses enfants, comme le font la plupart des femelles dans le monde animal. Les expressions liant la mère à la femelle protectrice sont nombreuses, comme la semi-locution nominale 'MÈRE POULE' que nous avons décrite dans nos articles de dictionnaire, mais aussi plusieurs autres comme 'MÈRE-LOUVE' et 'MAMAN OURS'. En lien avec la grossesse, il y a l'expression 'ATTENDRE LA CIGOGNE' qui est utilisée pour décrire le moment où les futurs parents attendent, selon la légende, l'arrivée du bébé. Ce dernier leur sera littéralement livré par la force de la nature, soit par la cigogne. Les sous-sections suivantes visent à montrer que la mère est traditionnellement perçue comme un animal reproducteur, tant dans sa vocation reproductrice que dans ses comportements instinctifs.

2.1.1 La mère instrumentalisée

Encore aujourd'hui, les femmes vivent avec la pression sociale de devenir mères et celles qui, pour toutes sortes de raisons, n'ont pas d'enfant sont souvent questionnées à ce sujet. Elles doivent justifier ce choix qui semble contre-nature, au point où cela peut entraîner un sentiment de culpabilité de ne pas succomber à l'envie supposément universelle d'avoir un enfant. Même si les mentalités évoluent, il est toujours tabou pour une femme d'être célibataire et sans enfant passé un certain âge, comme si cela faisait de sa vie un échec. Ainsi, on traitait jusqu'à tout récemment de 'VIEILLE FILLE'³⁴ et de 'VIEUX GARÇON' les individus célibataires ayant dépassé l'âge habituel du

³⁴ Il est intéressant de remarquer que la *femme* reste *filles* tant qu'elle n'est pas mariée, comme c'est le cas aussi avec l'expression 'FILLE MÈRE', pour laquelle il n'y a pas de pendant masculin.

mariage, donc qui n'avaient pas su fonder une famille à temps. Dans la mesure où ce style de vie est perçu comme ne pouvant être un véritable choix éclairé, il n'est pas rare qu'on refuse la stérilisation à une jeune femme puisqu'on s'attend à ce qu'elle change forcément d'avis avec le temps. En effet, on lui dit que, lorsque le temps sera venu, elle ne pourra pas résister au tic-tac incessant de son horloge biologique.

La stigmatisation est aussi présente lorsque la femme fait face à une grossesse non désirée; elle doit vivre avec les jugements des « anti-choix » qui considèrent avoir un plus grand pouvoir que la femme elle-même sur son propre corps. Puis, si elle décide de poursuivre sa grossesse, la mère en devenir perd peu à peu le contrôle de son corps pour laisser les spécialistes gérer la maternité. Évidemment, les femmes d'aujourd'hui ne subissent pas la même pression que nos (arrière-) grands-mères, qui étaient de véritables « machines à faire des enfants », mais il n'en demeure pas moins que les femmes ressentent toujours le sentiment que, pour s'accomplir pleinement, elles doivent fonder une famille et vivre l'expérience de la maternité. Même si l'homme participe aussi à la procréation, ce sont surtout les femmes qui subissent cette pression sociale d'avoir des enfants et de leur consacrer leur vie. La mère peut ainsi être comparée à un instrument et le fait de « [r]éduire les femmes à leur fonction maternelle est une tentative pour les déposséder de leur pouvoir sur leur corps et sur leur vie » (Surprenant 2019, p. 62).

L'instrumentalisation de la mère se traduit aussi par tous les chapeaux qu'elle doit porter afin d'être une *bonne mère*. Par exemple, la chanson *Une mère* de Linda Lemay décrit bien la polyvalence du rôle de la mère : une mère « ça travaille à temps plein », « c'est de garde comme un chien », « ça se lève au petit jour », « ça calme des chamailles », « ça vit pour sa famille »... En effet, devenir parent implique une tonne de nouvelles responsabilités et, bien qu'il y ait une symétrie lexicale entre MÈRE1a et PÈRE1a, ces sens ne traduisent pas nécessairement les mêmes charges associées stéréotypiquement à ces rôles, soit la charge mentale pour la mère et la charge financière pour le père. Le dictionnaire *Usito* définit la charge mentale comme « [l']ensemble de tâches nombreuses ou complexes (liées à l'organisation du foyer, au travail rémunéré, etc.) gérées simultanément par une personne; épuisement, fatigue qui en résulte ». En effet, tel que discuté dans la section 1.4 du présent chapitre sur la *femme ménagère*, on tient pour acquis que c'est la mère qui est responsable de l'organisation du foyer, car même si elle n'est pas *mère à la maison* ou *mère au foyer* à temps plein, elle vit avec la charge mentale de s'occuper de la famille. Par exemple, on s'attend généralement à ce que ce soit elle qui mette sa carrière sur pause pour s'occuper des bébés

après l'accouchement. En fait, selon une étude de Statistiques Canada menée de 2012 à 2017, les mères prennent des congés de maternité ou parentaux presque deux fois plus souvent que les pères. Ainsi, même si au cours de la dernière décennie il y a eu une augmentation des congés de paternité ou parentaux, les mères sont celles qui s'absentent le plus longtemps du travail (nous reviendrons sur l'implication des pères auprès des enfants dans la section 4 du présent chapitre). Pourquoi faut-il faire un choix entre une carrière et la maternité? Surprenant (2019) constate qu'« [o]n voit un conflit « entre la femme et la mère », comme s'il y avait forcément tensions et contradictions et que celles-ci étaient liées à la nature plutôt qu'aux structures. Or, ce sont elles qui peinent à s'adapter à la présence des mères (et des parents) sur le marché du travail (aménagement du travail et conciliation) » (p. 63). Bien que l'intégration des mères au marché du travail soit essentielle pour celles qui le souhaitent, les mères qui travaillent à l'extérieur du foyer se retrouvent bien souvent avec une double charge de travail. D'un côté, elles occupent un emploi salarié à l'extérieur de la maison et, d'un autre côté, elles doivent s'occuper des tâches ménagères et familiales à leur retour.

2.1.2 La mère protectrice

Comme mentionné précédemment, la mère se retrouve souvent à la tête de l'organisation du foyer, ce qui inclut beaucoup de travail invisible, dont la moindre part n'est pas celle des soins des enfants. Puisqu'elle a porté l'enfant durant la grossesse, on s'attend à ce que la mère continue d'incarner la figure parentale principale de l'enfant, notamment en raison de son « instinct maternel ».

Les premiers soins dont bénéficie le nourrisson sont en effet ceux que la mère lui prodigue, tels l'allaitement dont dépend la survie de l'enfant, le bercement, tant physique que vocal, voire musical, qui lui procurent bien-être et réassurance. Certes, la dimension « naturelle » de la prédominance de cette relation maternelle, au cours des premiers mois au moins, tend à exclure les pères, à les priver d'une part active dans le prendre soin de leurs enfants, tant que ceux-ci sont en bas âge.

(Espinasse 2013, p.142)

En fait, même si plusieurs études comme celle de Bornstein *et al.* (2017) prouvent l'existence d'un certain instinct maternel d'un point de vue biologique, d'autres chercheuses comme la sociologue Christine Delphy croient que ce concept sert souvent d'alibi à une forme de naturalisation du rapport des femmes à la maternité : « les femmes élèveraient les enfants parce qu'elles leur ont donné naissance » (Delphy 2013, p. 136).

Ainsi, il se développe un lien spécial unissant les mères à leurs petits, car elles sont traditionnellement celles qui en prennent soin, autant chez plusieurs animaux que chez les êtres humains. Certains enfants devenus grands ont donc de la difficulté à s'éloigner de leur mère pour vivre de manière indépendante, d'où l'expression imagée 'SOUS LES JUPES DE SA MÈRE', rappelant le bébé kangourou se tapissant dans la poche de sa mère pour se protéger du monde extérieur, ou encore l'image d'un enfant qui se cache derrière sa mère afin de se sentir protégé. Cette locution se décline en plusieurs expressions variables, mais toujours à partir de la base LES JUPES/JUPONS DE SA MÈRE, faisant référence au réconfort (ainsi qu'au tablier de cuisine et aux jupes que les femmes devaient traditionnellement porter) associé à la mère. On retrouve plusieurs déclinaisons de cette expression à partir de différents verbes supports, comme *rester* 'SOUS LES JUPES DE SA MÈRE', *être toujours* 'DANS LES JUPES DE SA MÈRE', *se cacher* 'DANS LES JUPONS DE SA MÈRE' et bien d'autres. Après de sa mère, l'enfant est dans une zone de confort, protégé et à l'abri des responsabilités. Lorsqu'il développe finalement son autonomie, on dira qu'il *sort des jupes de sa mère*.

Toujours en lien avec la mère en tant que figure protectrice, nous avons défini dans nos articles de dictionnaire la semi-locution nominale 'MÈRE POULE'. Cette association insinue que la mère humaine, tout comme la poule, couve ses petits. Cependant, à l'instar de l'expression 'MÈRE COUVEUSE', il y a une connotation péjorative associée à l'expression 'MÈRE POULE' : la mère surprotège ses enfants, ce qui est perçu comme un défaut. Au contraire, son pendant masculin 'PÈRE POULE' a une connotation plutôt positive : le *père poule* est protecteur et attentionné envers ses enfants. Tel que mentionné dans notre article de dictionnaire, cette attitude du père est « excusable » puisqu'il est dans sa nature de mâle d'être protecteur et qu'on apprécie qu'il s'implique émotivement dans le soin des enfants. De plus, il est intéressant de constater que ce n'est pas un 'PÈRE COQ', puisque ce sont traditionnellement les femelles qui sont associées à l'aspect émotif et qui vont, par le fait même, s'inquiéter pour leurs petits. Le féminin *poule* dans l'expression *père* 'PÈRE POULE' est donc conservé. D'ailleurs, cette masculinisation de l'expression semble plutôt récente. En effet, sur la banque de données Eureka, on dénombre depuis 1993 près de 300 attestations de l'expression 'PÈRE POULE'. Pour ce qui est de 'MÈRE POULE', on dénombre près de 1100 attestations et la plus vieille date de 1970. Bien que peu de textes aient été consignés par Eureka avant les années 1990, on peut remarquer une nette différence entre les deux expressions.

2.2 Métaphore conceptuelle LA MÈRE EST UN ÊTRE SACRÉ

Cette métaphore conceptuelle suggère que l'on se représente la mère comme un objet sacré, et l'aspect de la sacralité auquel nous faisons ici référence est « qui inspire de la vénération » et « [qui est doté] d'une vertu et d'une patience exemplaires » (*Petit Robert* 2022). Ainsi, comme une sainte, la mère est reconnue pour sa capacité, son pouvoir quasi-divin, à transmettre la vie et elle en est honorée. Bien que la grossesse ne relève pas du miracle à proprement parler, il y a toujours une grande fascination pour ce processus durant lequel le corps de la femme se métamorphose. Chez les humains, la mère est la seule à posséder le privilège de porter la vie et cela lui confère un lien particulier avec ses enfants qu'elle a portés durant plusieurs mois.

La mère est aussi vue comme un être sacré puisqu'elle doit faire preuve d'une patience remarquable et que l'amour qu'elle éprouve pour ses enfants est censé être infini, d'où l'expression *L'amour d'une mère dure pour la vie*. On voue à la mère un respect immense; c'est pourquoi on est prêt.es à *jurer sur sa tête* quand vient le temps de prouver la véracité de nos propos. Bien qu'on puisse *jurer sur la tête* de plusieurs personnes, on jure généralement sur la tête de quelqu'un à qui l'on tient beaucoup, et la mère fait partie de ces personnes. De plus, tel qu'indiqué dans l'article de dictionnaire de cette semi-locution verbale, il y a aussi le lien avec *jurer* qui est intéressant puisque ce terme est associé à la solennité, tout comme la mère est associée au sacré.

Or, malgré le statut d'intouchable de la mère, le mot *mère* est pourtant utilisé lors d'insultes et de jurons, comme dans les expressions *bâtard* et 'ENFANT DE CHIENNE'. Dans l'expression *bâtard*, on insulte un enfant qui serait né hors mariage, ce qui implique que la mère, comparativement à ce qui est traditionnellement attendu d'elle, n'est pas restée vierge et pure. Dans le cas de 'ENFANT DE CHIENNE', on insinue que la mère n'est rien de moins qu'un animal, ce qui établit un lien intéressant avec la métaphore conceptuelle étudiée précédemment, LA MÈRE EST UN ANIMAL REPRODUCTEUR. D'autres insultes comme 'FILS DE PUTE' et 'NIQUE TA MÈRE', ou même le qualificatif *MILF* pour « mother i'd like to fuck » viennent entacher la vertu traditionnellement associée à la mère. Pourquoi utilise-t-on la figure de la mère pour insulter autrui, particulièrement les hommes? En gardant en tête que les femmes sont « définies socialement [...] par l'homme dont elles sont la fille, la sœur, l'épouse ou la mère » (Montreynaud 2018, p.126), l'on comprend que les insultes visant la mère viennent souiller la propriété de l'homme.

Quand on insulte la mère d'un homme, on s'attaque à ses possessions, au même titre que ses vêtements ou sa maison. Et pour en rajouter une couche, on suggère un comportement sexuel débridé. Parce que depuis des milliers d'années, l'honneur de la famille entière repose sur la vertu de la femme. Elle doit avoir une conduite irréprochable, en tout temps. La pureté de la descendance repose sur la capacité de la femme à préserver sa virginité jusqu'au mariage, puis à produire des enfants.

(Descarries dans *Urbania* 2018)

Les insultes ont également laissé place à l'humour dans ce qu'on appelle « des blagues de mère », formées à partir de la structure type « Ta mère est tellement X que Y ». Comme le décrit Audrey PM (2018), « on cherche à provoquer le rire ou la surprise en créant une image qui ridiculise le sujet de la blague (la mère de l'adversaire) tout en insultant la cible (l'adversaire). » Ainsi, même si la figure de la mère est respectée comme l'est un être sacré, des gestes profanatoires comme les insultes et les blagues viennent utiliser cette sacralité pour ridiculiser ceux pour qui la mère est importante.

2.3 La belle-mère diabolique

À l'opposé de la mère qui est respectée comme une sainte, la BELLE-MÈRE¹ et ² est stéréotypiquement détestée. Que ce soit dans la littérature ou au cinéma, la nouvelle conjointe du père (BELLE-MÈRE²) a souvent le méchant rôle. Par exemple, dans les célèbres contes de fées *Cendrillon* et *Blanche-Neige*, le personnage du vilain est incarné par une BELLE-MÈRE² diabolique qui maltraite sa belle-fille – et qui tente même de l'assassiner dans l'histoire de *Blanche-Neige*. Le Québec ne fait pas exception à ce stéréotype alors que des tragédies comme celles d'Aurore Gagnon et de la fillette de Granby, retrouvée morte après de la maltraitance en 2019, ont profondément marqué l'imaginaire québécois et ont renforcé les connotations péjoratives associées à la marâtre belle-mère.

La BELLE-MÈRE¹, soit la mère du conjoint ou de la conjointe, est aussi une éternelle mal-aimée chez qui on se plaint d'aller souper. En fait, la BELLE-MÈRE possède la réputation d'être intrusive et envahissante, comme le montre l'expression 'JOUER À LA BELLE-MÈRE' (ou 'JOUER LES BELLES-MÈRES') qu'on utilise notamment en politique lorsqu'une personne s'immisce dans les dossiers de ses successeurs alors qu'elle n'en a pas la responsabilité. Cette expression vient de l'image de la mère qui s'ingère dans la vie (et les relations) de ses enfants adultes, alors qu'elle n'a plus à le faire. Ce type de comportement vient ensuite créer des conflits avec les gendres et les

belles-filles qui souhaitent vivre leur relation avec leur conjoint.e choisi.e, et non avec leur mère. Il est intéressant de noter qu'il n'existe pas d'expression de ce genre avec BEAU-PÈRE, ce qui montre que la connotation péjorative est associée seulement à la belle-mère et non aux beaux-parents.

3. Métaphore conceptuelle L'HOMME EST UN CONQUÉRANT

Alors que la femme est associée à la beauté, à la pureté et à la maternité, l'homme est, quant à lui, associé au pouvoir, à l'autorité, à la puissance, au privilège, à la bravoure, bref « on constate [...] qu'aux hommes sont automatiquement associées des qualités, des vertus nécessaires – et positives – (fermeté, courage, force, vigueur, etc.) » (Rivoal 2017, p. 144). En effet, les hommes en tant que groupe dominant disposent généralement de positions sociales, économiques et politiques avantageuses comparativement aux femmes, qui constituent un groupe dominé.³⁵ Par exemple, l'expression *Derrière chaque grand homme se cache une femme* nous rappelle que les femmes vivent trop souvent dans l'ombre des hommes; on vient saluer le travail en sous-main de la femme sans lequel l'homme ne serait pas ce qu'il est. Surprenant (2019) rappelle les limites que le système patriarcal a imposées aux femmes :

Le système patriarcal a confiné les femmes dans la sphère privée en s'appropriant leur travail de production et de reproduction (travail invisible et maternité), tandis que les hommes évoluaient dans la sphère publique (travail salarié, politique, économie, etc.) détenant ainsi les leviers du pouvoir et établissant leur Loi.

(Surprenant 2019, p. 48)

Tel que mentionné par Surprenant, l'homme étend son emprise sur les femmes sur plusieurs plans. Il n'est donc pas seulement *dominant*, il est *conquérant* puisqu'il a le désir de posséder et qu'il s'efforce de le faire. Les sous-sections suivantes visent à montrer qu'à travers ses conquêtes amoureuses, l'expression de sa virilité, son omnipotence et sa domination des sexes, l'homme est conçu comme un vainqueur et règne comme le *maître du monde*.

3.1 L'homme chasseur

Les hommes et les femmes ont des points de vue très différents sur la relation amoureuse, qui est « le plus souvent pensée par les hommes dans la logique de la conquête [...] parce que l'acte

³⁵ Tel que nous l'avons mentionné dans notre état de la question, la femme tend de plus en plus à investir l'espace public ce qui fait en sorte que les choses changent, mais le déséquilibre demeure présent.

sexuel lui-même est conçu par les hommes comme une forme de domination, d'appropriation, de « possession » (Bourdieu 1998, p. 37). La société applaudit ainsi les hommes qui « enchaînent les conquêtes », mais elle désapprouve généralement lorsque les rôles s'inversent et qu'une femme s'affiche comme une 'CROQUEUSE D'HOMMES'. En effet, cela va à l'encontre des rôles traditionnels, où les hommes sont ceux qui mènent la drague et qui font les premiers pas. On leur apprend à tenir la porte, à inviter à dîner, à offrir des fleurs, bref à poser des gestes galants pour séduire celle qu'ils ont « dans leur point de mire ». Cette chasse aux femmes a été évoquée précédemment dans la section 1.3 *La femme mariée*. Cependant, il serait faux de dire que les femmes ne sont que des proies dans ce jeu de séduction, car elles participent aussi d'une certaine manière à ce manège. En fait, les hommes subissent de la pression liée à l'art de la séduction puisqu'ils doivent performer et réussir à sortir du lot des prétendants afin d'être remarqués et considérés par les femmes. Ils doivent fournir des efforts afin d'arriver à conquérir des cœurs et ainsi impressionner les autres hommes. Les hommes pourront ensuite dominer sexuellement les femmes lors de l'acte sexuel :

Posséder sexuellement, comme en français « baiser » ou en anglais « to fuck », c'est dominer au sens de soumettre à son pouvoir, mais aussi de tromper, abuser ou, comme nous disons, « avoir » (tandis que résister à la séduction, c'est ne pas se laisser tromper, ne pas « se faire avoir »). Les manifestations (légitimes ou illégitimes) de la virilité se situent dans la logique de la prouesse, de l'exploit, qui fait honneur. Et bien que la gravité extrême de la moindre transgression sexuelle interdise de l'exprimer ouvertement, le défi indirect pour l'intégrité masculine des autres hommes qu'enferme toute affirmation virile contient le principe de la vision agonistique de la sexualité masculine [...].

(Bourdieu 1998, p. 35)

Avec l'avènement des rencontres en ligne, les femmes ont su tirer certains avantages de la période de séduction alors qu'elles peuvent davantage se laisser désirer et être sélectives. Malgré cela, les mauvais côtés du système de lutte entre prétendants, comme l'objectification des femmes et les abus de la part des hommes, sont toujours bien présents. Les chercheuses Anderson, Vogels et Turner (2020) ont étudié l'expérience des usagères et des usagers sur des sites de rencontre au cours des cinq années précédentes. Parmi leurs constats, elles ont noté que plus de la moitié des hommes sur les sites ou applications de rencontres estiment ne pas avoir reçu assez de messages (versus moins du quart chez les femmes). Ce résultat n'est pas étonnant puisque, tel que mentionné précédemment, il est généralement attendu des hommes qu'ils initient les aventures galantes. Un autre constat indique que les femmes sur les sites ou applications de rencontres sont cinq fois plus

nombreuses que les hommes à déclarer avoir reçu trop de messages de la part des autres usagers. Les femmes se sentent effectivement harcelées, voire *traquées* : 53 % des répondantes ont affirmé que les plateformes de rencontre ne constituent pas, selon elles, un moyen sécuritaire pour rencontrer quelqu'un. Par exemple, plus de la moitié des répondantes de 18 à 34 ans a rapporté s'être fait envoyer un message ou une image sexuellement explicite sans son consentement. Il y a aussi près d'une femme sur cinq qui a avoué avoir été menacée de violence physique, alors qu'un homme sur 10 a rapporté ce genre d'incident.

Des constats semblables s'imposent également hors le Web. Plusieurs études, comme celle de l'Université d'Ottawa menée en 2015, indiquent que les femmes sont les principales victimes de violences à caractère sexuel et que les principaux auteurs de ces actes sont des hommes. En fait, les hommes font subir quotidiennement aux femmes des comportements déplacés, que ce soit des blagues ou des commentaires sexuellement suggestifs, des attouchements, des étreintes ou des baisers non désirés, et plus encore. Pour faire un lien avec la section 1.5 *La femme ornementale*, cette hypersexualisation des femmes « conforte les hommes dans leur rôle de macho, de séducteur et de dominant [...] et place les filles dans un rôle passif d'objet, décoratif ou sexuel, soumises au désir des hommes » (Surprenant 2019, p. 108). Comme le mentionne Rebecca Dobash, ce désir de contrôle des femmes se transpose aussi dans les relations de couple toxiques : « D'une manière générale, la culture générale est encore misogyne. Cette idée de contrôle et de possession de la femme, c'est une notion que nous portons tous un peu en nous, mais qui est décuplée chez les conjoints violents » (dans un article de *La Presse*, 2021).

Évidemment, tous les hommes ne sont pas des prédateurs sexuels. Toutefois, cette manière qu'ont les hommes de voir les femmes comme des proies à chasser ou encore comme de futures possessions à conquérir vient illustrer la métaphore conceptuelle L'HOMME EST UN CONQUÉRANT.

3.2 L'homme viril

Comme les femmes, les hommes font aussi face à des stéréotypes de genre. Par exemple, un stéréotype qui revient souvent est celui qu'un « VRAI HOMME » fait preuve de virilité. Or, qu'est-ce que la virilité? La masculinité et la virilité sont deux concepts souvent confondus. Par exemple, le dictionnaire en ligne *Usito* indique que *masculinité* est un synonyme de *virilité* et que *féminité* est un antonyme commun des deux termes. Or, bien que *masculinité* et *féminité* soient des

antonymes, le lien avec la virilité est ambigu. Dans le *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Ernout et Meillet (2001) établissent une distinction entre les deux concepts à partir de leurs origines latines :

Le terme *vir* en latin désigne l'homme au sens biologique, mais aussi l'époux, l'homme de courage ou le combattant. Il donne l'adjectif *virilis* signifiant « héros », « fort », « vigoureux » et son dérivé *virilitas* qui correspond à la virilité (au sens moderne où nous l'entendons). Le terme de « masculinité » quant à lui dérive du terme « masculin » qui vient du latin *masculus* (masculin, mâle, de genre masculin), qui dérive lui-même de *mas* (mâle, viril, énergique).

(Ernout et Meillet 2001)

Guillaumin (1984) s'est aussi intéressée à la distinction entre la masculinité et la virilité, mais en y intégrant la notion de féminité évoquée précédemment :

« [...] un homme peut être « féminin » et une femme « masculine », mais, notons-le, si on peut dire qu'une femme est virile (ce qui n'a d'aucune manière le même sens que « masculine ») on ne peut pas dire qu'un homme soit... Que dire? Il n'y a pas de mot. La capacité morale et peut-être même la capacité physique (toutes capacités que désigne le terme « viril ») qui serait celle du sexe femelle n'existe pas, n'est pas répertoriée. Si une femme peut avoir de la vertu au sens romain (être « virile ») tout comme un homme, un homme ne peut pas avoir – d'ailleurs une femme elle-même non plus – quoi que ce soit qui la dénoterait la vertu par l'emblème de sa forme sexuelle. *Viril* n'a pas de symétrique et n'ayant pas de symétrique il a pourtant un antonyme : efféminé ».

(Guillaumin 1984, p. 67)

Ainsi, la masculinité et la virilité renvoient à ce que devrait être un homme, mais ces termes ne sont pas des synonymes exacts contrairement à ce que plusieurs dictionnaires suggèrent. En fait, la virilité est une représentation culturelle du masculin et, comme Welzer-Lang et Molinier le suggèrent, elle revêt un double sens :

1) les attributs sociaux associés aux hommes, et au masculin : la force, le courage, la capacité à se battre, le "droit" à la violence et aux privilèges associés à la domination de celles, et ceux, qui ne sont pas, et ne peuvent pas être, virils : femmes, enfants... 2) la forme érectile et pénétrante de la sexualité masculine. La virilité, dans les deux acceptions du terme, est apprise et imposée aux garçons par le groupe des hommes au cours de leur socialisation pour qu'ils se distinguent hiérarchiquement des femmes. La virilité est l'expression collective et individualisée de la domination masculine.

(Welzer-Lang 2007, p. 43)

La virilité inclut donc des propriétés comme la force physique et l'autorité et, puisque la virilité et la masculinité sont liées, un 'VRAI HOMME' sera fort, courageux, brave et dominant tant socialement que sexuellement. Ces concepts, quels que soient les champs disciplinaires et les orientations théoriques, renvoient donc à la domination de l'homme hétérosexuel.

La virilité, entendue comme capacité reproductive, sexuelle et sociale, mais aussi comme aptitude au combat et à l'exercice de la violence (dans la vengeance notamment), est avant tout une charge. Par opposition à la femme, dont l'honneur, essentiellement négatif, ne peut qu'être défendu ou perdu, sa vertu étant successivement virginité et fidélité, l'homme « vraiment homme » est celui qui se sent tenu d'être à la hauteur de la possibilité qui lui est offerte d'accroître son honneur en cherchant la gloire et la distinction dans la sphère publique.

(Bourdieu 1998, p. 75-76)

L'homme manquant de virilité est insulté et est traité d'*efféminé*, de *fif*, de *lopette*, de *tapette*, de *feluette*, de *moumoune*, de *femmelette*, de *fillette*, de 'VRAIE FEMME', d'HOMME MOU', bref tous des termes péjoratifs faisant référence à l'homosexualité ou à la femme.

[...] Le plus grave, ce n'est pas d'être assimilé à une femme ou un homosexuel, mais bien d'être traité comme une [femme], avec la part de violence qui en découle. Dans la socialisation des garçons, il y a ceux qui arrivent à montrer leur force, à être les premiers, à être les plus forts sans pleurer, et les autres, mais ceux-là ne doivent pas se plaindre non plus. Le masculin, les rapports entre hommes, sont structurés à l'image hiérarchisée des rapports hommes/ femmes. En cela, il faut analyser les rapports entre hommes comme des rapports de genre. Ceux qui ne peuvent pas prouver qu'ils « en ont », sont alors menacés d'être déclassés et considérés comme les dominés, comme les femmes. « Ils en sont » dira-t-on à leurs propos. Et ils vont être traités comme des femmes, servir de boucs émissaires, être violentés par les autres hommes. Le fait d'être pris comme une femme ou comme un [homosexuel], y compris abusé parfois sexuellement, est une menace qui s'exerce sur tous les hommes qui ne veulent pas, ou n'arrivent pas à faire croire à leur virilité.

(Welzer-Lang 2007 p. 44)

Dans notre corpus, nous avons étudié l'expression 'HOMME ROSE' qui fait référence à un homme possédant des caractéristiques associées aux femmes (d'où le choix de la couleur *rose*). Contrairement aux expressions péjoratives énumérées précédemment, l'*homme rose* n'est pas perçu que de manière négative. En effet, un *homme rose* vient briser les rôles traditionnellement genrés et peut être perçu comme un allié par les femmes (et les mères, ce qui sera discuté lors de l'analyse des métaphores conceptuelles sous-tendant le concept de PÈRE). D'ailleurs, c'est pourquoi

dans nos articles de dictionnaire nous avons inclus dans les synonymes à intersection de sens le terme « féministe ». Cependant, il s'agit d'une exception, car le nombre d'insultes répertoriées montre que l'homme ne peut se permettre d'avoir l'air faible ou dominé : il doit conserver son statut de conquérant devant les autres hommes :

Comme l'honneur – ou la honte, son envers, dont on sait que, à la différence de la culpabilité, elle est éprouvée devant les autres –, la virilité doit être validée par les autres hommes, dans sa vérité de violence actuelle ou potentielle, et certifiée par la reconnaissance de l'appartenance au groupe des « vrais hommes ».

(Bourdieu 1998, p. 77)

Cette masculinité toxique où l'homme doit toujours se prouver encourage la compétition et impose des comportements, des stéréotypes et des mentalités aux hommes depuis leur enfance. Le petit garçon qui pleure après être tombé se fera répondre que « les garçons ne pleurent pas » et celui qui voudra jouer avec une poupée se fera répondre que « c'est pour les filles ». De la même manière que l'on éduque les filles à être dominées, on éduque les garçons à être dominants :

Les garçons sont essentiellement socialisés dans le groupe de pairs, et lorsqu'on les écoute, plus tard, parler de la manière dont ils sont éduqués, on constate qu'ils soulignent la pénibilité, la douleur et les violences qui viennent accompagner les apprentissages masculins. Apprendre à jouer au football ou au rugby, ça fait mâle, mais cela fait aussi mal. Cela veut dire apprendre à recevoir des coups plein les jambes pour apprendre à dribbler, à guider le ballon correctement. L'apprentissage de la masculinité ou de la virilité se fait donc dans la douleur. Dans le plaisir aussi, parce que l'on s'amuse dans ces initiations à la bagarre entre hommes pour être le meilleur [...].

(Welzer-Lang 2007 p. 44)

Des expressions comme *fais un homme de toi* ou encore *conduis-toi en homme* viennent valoriser la virilité, ainsi que la violence (physique et émotionnelle) avec laquelle elle est enseignée. Quand on dit à un enfant de « faire un homme de lui », on lui dit que les hommes ne doivent pas exprimer leurs émotions, qu'ils ne peuvent pas demander de l'aide, qu'ils ne peuvent pas avoir peur, qu'ils doivent être autonomes, qu'ils doivent être forts (autant physiquement que mentalement). Bref, les hommes portent beaucoup de pression sur leurs épaules et ils sont aussi victimes de la représentation dominante :

Si les femmes, soumises à un travail de socialisation qui tend à les diminuer, à les nier, font l'apprentissage des vertus négatives d'abnégation, de résignation et de silence, les hommes sont aussi prisonniers, et sournoisement

victimes, de la représentation dominante [...]. Le privilège masculin est aussi un piège et il trouve sa contrepartie dans la tension et la contention permanentes, parfois poussées jusqu'à l'absurde, qu'impose à chaque homme le devoir d'affirmer en toute circonstance sa virilité.

(Bourdieu 1998, p. 74-75)

Heureusement, la masculinité toxique est de plus en plus dénoncée et les hommes sont encouragés à rejeter ces stéréotypes néfastes pour eux, mais aussi pour la société en général.

3.3 L'homme sauveur

Que ce soit Dieu le Père, Mahomet, Moïse, Balaam, Adam ou encore Bouddha, ceux que les croyants vénèrent ou attendent patiemment sont, pour la grande majorité, des hommes. Dans l'Histoire, les héros sont des hommes¹ et ce sont eux qui occupent les positions de pouvoir. D'après le classement du magazine économique américain Forbes de 2018, dans les 20 personnes les plus puissantes du monde, il n'y a que deux femmes : la chancelière allemande Angela Merkel et la Première ministre britannique Theresa May, toutes deux n'étant plus en poste depuis. On associe les hommes au pouvoir : ce sont des *requins*, des *rapaces*, des *vautours*, ayant la réputation d'être cupides et impitoyables en affaires. Les hommes semblent sans aucun doute mieux placés pour diriger et quand on pense à *l'homme de la situation*, on ne pense pas à une femme. Or, la mairesse de Montréal, Valérie Plante, a habilement joué avec cette expression lors de sa première campagne publicitaire en vue des élections municipales de 2017. En effet, même si l'expression se veut inclusive (si elle fait référence à *l'homme*³), elle ne l'est pas, car son utilisation par l'équipe de Projet Montréal a fait beaucoup jaser. Évidemment, c'était le but derrière l'utilisation de ce slogan, que de montrer qu'une femme peut être la candidate idéale même si elle n'est pas un homme. Cette expression, tout comme les expressions *voilà notre/votre homme* et *c'est notre/votre homme* renvoient à l'omniscience des hommes, qui ont la réputation de tout savoir et d'être bons dans tout. Ce constat s'impose aussi dans l'expression *homme à tout faire*, qui tend de plus en plus à se féminiser, mais en prenant davantage le sens de *gouvernante*. Par exemple, lorsque l'on cherche un *homme à tout faire*, on cherche un homme qui pourra réaliser de petits travaux pour l'entretien de la maison, comme la peinture, la réparation d'électroménagers, la plomberie, l'électricité, la tonte de la pelouse, etc. *Une femme à tout faire*, contrairement à l'homme, sera habituellement responsable de l'entretien ménager général de la maison ou de tâches en lien avec les enfants.

3.4 L'homme dominant

L'*homme2* a conquis la classe des *femmes2*, qui se retrouve incluse dans l'appellation *homme3*. En effet, un des synonymes de *être humain* est *homme3* qui agit en tant que terme générique pour désigner l'espèce humaine. Le genre masculin possède « une capacité référentielle plus grande que celle du genre féminin : le genre féminin ne s'applique qu'aux femelles, le genre masculin ne s'applique pas seulement aux mâles » (Michard, 2019, p. 209). Le sens du mot *homme* est donc ambigu alors qu'il peut signifier le genre humain général (être humain), mais aussi un genre spécifique (être humain mâle). Voilà un exemple fondamental où la *femme2* est définie à partir du groupe dominant regroupant les *hommes2*. Casselot (2017) revient sur la « neutralité » du terme supposément universel *homme3* :

En plus d'être *totalisant*, un terme universel se veut neutre. Par exemple, dans l'expression les « droits de l'homme », le mot « homme » est considéré comme un référent neutre, indiquant l'entière de l'espèce humaine. Cette neutralité oblitère toutefois la distinction de genre : l'espèce humaine est bel et bien divisée en deux catégories sociales, les « hommes » et les « femmes » [dans la vision binaire du genre]. Les femmes, dans ce contexte de neutralité du terme « homme », sont subsumées à cette catégorie, tout en étant assignées à des rôles sociaux extrêmement différenciés et en faisant les frais de rapports sociaux inégalitaires. Ainsi, sous prétexte d'identifier tous les êtres humains à un seul type de personne (mâle ou occidental, notamment), on efface les particularités des autres membres de la catégorie « être humain ».

(Casselot 2017, p. 205)

L'expression fondatrice « droits de l'Homme », est un « anachronisme auquel tient une certaine frange francophone, [et qui] exclut entre autres les femmes : les droits fondamentaux ont été pensés à l'origine par et pour les hommes, en ignorant les atteintes aux droits des femmes » (Langevin 2017, p. 29). Par exemple, le droit à l'avortement peine encore à être reconnu dans de nombreux pays et il vient même d'être révoqué chez nos voisins américains. Pourquoi cette oppression des femmes existe-t-elle? La domination des mâles provient du fait que l'existence psychique et sociale des femmes « se trouve [...] entièrement prescrite par l'anatomie déficiente » (Plaza 1977, p. 101). Les femmes sont ainsi symboliquement définies par ce manque, cette « spécificité naturelle » comme le nomme Michard (en reprenant la thèse de Guillaumin 1977) dans l'extrait ci-dessous, venant les relayer au rang des opprimées.

Ainsi considéré, le genre est le modèle, inscrit dans la langue, de la catégorisation raciste : exclusion des humains femelles de l'humain général

et enfermement dans une spécificité (une « différence ») naturelle (le sexe) – une humanité d’une autre sorte, monstrueuse, voisine de l’animalité. Le sexisme dans le langage et dans la langue est donc autre chose, et de beaucoup plus grave, que la péjoration [...] et que la non-représentation linguistique des femmes. Nous sommes représentées, mais en tant que femmes, animaux domestiques propriété des « humains ».

(Michard 2019, p. 153)

D’ailleurs, on tend de plus en plus à remplacer l’expression « droits de l’Homme » par « droits de la personne » pour éviter cette ambiguïté quant à l’inclusion des femmes dans l’expression.

4. Métaphore conceptuelle LE PÈRE EST UN POURVOYEUR

Le rôle traditionnel du père est de soutenir financièrement les besoins de sa famille, ce qui lui donne un énorme pouvoir : « le pouvoir du mari et le pouvoir du père ne sont pas opposés ; ils ont tous les deux le pouvoir du chef du ménage » (Delphy 2013, p. 134). En raison de l’organisation sexuée des représentations des rôles des pères et des mères au sein de la famille et du monde professionnel, le père a longtemps été le principal ou le seul pourvoyeur des biens pour la famille. Ce mandat l’oblige à s’éloigner de sa famille et à laisser la mère s’occuper de la sphère domestique, ce qui fait en sorte qu’une distance se crée entre le père et les enfants. En effet, le père étant moins présent à la maison puisqu’il doit subvenir aux besoins de sa famille, les enfants l’associent à l’argent, au travail et à l’autorité.

Or, l’analyse de la métaphore conceptuelle sous-tendant le concept de père est ardue, car on assiste depuis quelques années à une redéfinition du rôle de père. Le « père pourvoyeur » fait de plus en plus place à un père plus présent dans la sphère familiale. En effet, l’émergence d’expressions comme ‘PÈRE POULE’ et ‘NOUVEAU PÈRE’ indique qu’un changement est en cours, mais il y a encore peu d’illustrations linguistiques pour l’appuyer. Ainsi, nous tenterons d’illustrer dans les sections suivantes comment le père est perçu traditionnellement comme un pourvoyeur, mais aussi comment cette métaphore conceptuelle se modifie à la suite de l’apparition du *nouveau père*, un père plus impliqué dans les tâches ménagères et les soins des enfants. Nous verrons plus loin que cette situation évolutive des pères est relationnelle : c’est que les femmes ont maintenant davantage accès à l’éducation et qu’elles obtiennent des emplois qui leur permettent de contribuer au ménage ce qui n’est pas étranger à l’émergence de ce nouveau père.

4.1 Le père de famille

Le père détient l'autorité sur les enfants, mais aussi sur sa femme lorsque c'est lui qui rapporte la plus grosse part du revenu familial. En tant que *chef de famille*, il inspire le respect et l'autorité. Même dans le domaine juridique, on a longtemps considéré le *père de famille* comme une « personne raisonnable et de bonne foi » sur laquelle on pouvait appuyer des jugements en droit civil.

Pour évaluer si le comportement reproché est fautif, les tribunaux civils ont eu recours au modèle du « bon père de famille » : celui-ci est toujours prudent, diligent, prévoyant, respectueux des droits fondamentaux, et toute personne doit se modeler à ce comportement, au risque d'être civilement responsable du préjudice qu'elle cause à autrui. On se doute bien qu'en s'interrogeant sur le comportement du « bon père de famille » dans un cas particulier, le juge se questionne : comment aurait-il agi dans les mêmes circonstances? Les tribunaux n'ont pas employé le modèle de la « bonne mère de famille » pour déterminer le caractère fautif d'un comportement.

(Langevin 2017, p. 30)

Ainsi, même si le père est moins présent dans la sphère familiale et que la mère est considérée comme le parent principal, on a accordé au père le statut de personne raisonnable. Cette valorisation du père est en lien avec la vision méliorative de l'homme conquérant dont nous avons discuté précédemment. En effet, malgré les archétypes négatifs associés au père, tels que le *père absent*, le *père violent* et le *père dictatorial*, il fait bonne figure puisqu'il vit son rôle principalement dans la sphère publique en conciliant travail et vie familiale. Contrairement à la mère, le père n'est pas traditionnellement confiné à la sphère privée et il recevra de la reconnaissance pour ce qu'il fait à l'extérieur de l'unité familiale.

4.2 Le père autoritaire

Malgré son rôle de pourvoyeur à l'extérieur de la maison, le père inspire aussi la crainte. En effet, la menace connue « attends un peu que ton père revienne à la maison » est utilisée pour rappeler aux enfants que même si leur père travaille, il demeure une figure d'autorité. D'ailleurs, on utilise plusieurs termes provenant du domaine militaire pour faire référence au père : le père est un *caporal*, un *sergent*, un *commandant*, bref c'est lui qui *commande* et qui *donne les ordres*. Le pouvoir et la force forment la figure du père et, tout comme l'*homme2*, il est associé à la virilité, d'où l'expression *mon père est plus fort que le tien*. De son côté, la mère est davantage associée à

la gestion du foyer alors qu'elle se fait parfois qualifier de *germaine*, soit une personne qui gère et qui mène.

4.3 Le nouveau père

Les combats des féministes pour l'égalité ont mené les femmes à sortir de plus en plus de la sphère domestique et à travailler à l'extérieur du foyer. Ces changements ont créé de grands bouleversements pour les pères, alors qu'ils doivent s'impliquer de plus en plus dans les tâches ménagères et les soins des enfants. En effet, plusieurs études (notamment Kimmel 1987, Cohen 1993, Burghes 1997, Meunier 2002 et Lamb 2004) parlent du « nouveau père » qui est défini, selon le *Petit Robert* (2022), comme un « père qui s'occupe beaucoup de ses enfants et prend part aux soins du ménage ». Les pères deviennent de plus en plus des coparents et les rôles parentaux sont de moins en moins genrés :

Ces coparents doivent partager autant les responsabilités financières que les soins apportés aux enfants ainsi que les tâches domestiques. Donc, l'élément clé dans la notion de la coparentalité est que ces rôles n'ont pas de genre. Bien que la reconnaissance de la paternité, pour une grande partie de l'histoire, ait été basée sur le critère fondamental du rôle de pourvoyeur, l'existence de ce nouvel idéal de coparent amène une réflexion au niveau des rôles et des attentes du genre.

(Kamal 2016, p. 25)

Les *nouveaux pères* redéfinissent leur rôle afin de délaisser les aspects pécuniaire et autoritaire pour prioriser les aspects relationnel et affectif. Tout comme l'« HOMME ROSE », le *nouveau père* est moderne et brise les stéréotypes de genre. L'expression « PÈRE POULE » pourrait d'ailleurs provenir de cette affiliation entre le père pourvoyeur et le nouveau père : le père garde son caractère protecteur, auquel on vient joindre la charge émotionnelle normalement portée par la mère.

Cependant, nous nous situons toujours dans la période de transition entre le « père pourvoyeur » et l'émergence du « nouveau père ». Ainsi, même si les pères participent davantage aux tâches ménagères et aux soins des enfants, les mères continuent généralement d'en faire plus. Houle, Turcotte et Wendt (2017) ont comparé les données de l'Enquête sociale générale de Statistiques Canada de 1986 à celle de 2015. Parmi les différents constats, il a été observé que les mères sont plus nombreuses à effectuer du travail rémunéré (passant de 36 % à 47 %), mais qu'elles continuent d'accomplir autant de tâches domestiques (93 %). Du côté des pères, une légère diminution du travail rémunéré a été observée (de 69 % à 64 %), tandis qu'une bonne augmentation

du taux de participation aux tâches domestiques a été recensée (de 51 % à 76 %). Par exemple, ils participent davantage à la préparation des repas et à certaines tâches ménagères comme le nettoyage. Ces changements proviennent principalement du fait que les mères sont plus présentes sur le marché du travail, ce qui mène à une réorganisation de l'unité domestique :

Lorsque la mère travaille autant que le père, le partage est plus égalitaire ; le passage au statut d'active pour les femmes inactives peut susciter une hausse de la participation des pères aux tâches parentales, notamment celles auparavant peu investies comme l'habillage des enfants. La participation économique des deux parents aux revenus du ménage est aussi un déterminant majeur, la participation paternelle diminuant lorsque son rôle de « pourvoyeur » économique est privilégié.

(Brugilles et Sebille 2013, p. 27)

Malgré cette tendance montrant une répartition plus égalitaire des tâches domestiques, les mères effectuent encore en 2015 plus de 60 % du nombre d'heures consacrées par les parents aux tâches ménagères. Le partage des tâches demeure toujours basé sur des stéréotypes sexistes : les femmes ont réalisé près des trois quarts de toutes les heures consacrées au lavage et au nettoyage en 2015, alors que les pères ont effectué plus de 80 % des heures totales consacrées aux travaux extérieurs et aux réparations, comme sortir les poubelles, entretenir la cour et réparer un véhicule. Cette répartition rappelle les différents rôles attribués à l'*homme à tout faire* versus à la *femme à tout faire* dont nous avons discuté précédemment.

Pour ce qui est de l'implication auprès des enfants, les pères sont plus impliqués qu'auparavant, mais les mères continuent d'assumer plus de responsabilités quant à l'aide et aux soins des enfants. Finalement, autant pour les mères que les pères, le temps et les taux de participation quotidiens consacrés aux enfants diminuent lorsque le nombre d'heures de travail rémunéré augmente, même si les mères sont toutefois plus susceptibles que les pères d'avoir fourni de l'aide ou des soins à leurs enfants. Ces statistiques viennent appuyer notre constat quant à la charge de travail invisible des femmes qui ne diminue pas nécessairement lorsqu'elles travaillent, ce qui fait en sorte qu'elles doivent déployer un plus grand effort que les hommes pour concilier travail et famille :

Malgré le fait que les femmes aient maintenant accès à la même éducation (elles sont plus éduquées que leurs concitoyens dans la plupart des pays de l'OCDE), qu'elles soient entrées sur le marché du travail, qu'elles puissent contrôler leur fécondité pour avoir des enfants désirés et qu'elles puissent divorcer librement, ce sont toujours elles qui assument la plus grande part des tâches ménagères et des soins aux enfants.

(Harvey 2019, p. 32)

Une meilleure conciliation travail-famille pour les parents passe par les congés parentaux à la suite de la naissance des enfants. Au Canada, le Québec se démarque avec son programme de congés de paternité et parentaux adopté en 2006. Du point de vue linguistique, il est intéressant de constater que cela a mené à une distinction entre les concepts *congé de maternité*, *congé de paternité* et *congé parental*.

Le Québec est la seule province qui a fait un investissement important dans le financement de la garde d'enfants de même que dans le financement d'un tout nouveau congé parental, plus flexible, mieux rémunéré et surtout avec un congé de paternité réservé au père et non transférable à la mère (3 à 5 semaines non transférables), sans compter que le père peut aussi participer au congé parental, et en partager les semaines avec la mère.

(Tremblay, Doucet et McKay 2015, p. 14)

Cette innovation sociale a encouragé les pères à prendre plus de congés, ce qui vient « modifier de manière importante l'exercice du rôle parental au Québec » (Tremblay, Doucet et McKay 2015, p. 11). En effet, grâce à cette mesure, les pères ont l'occasion de s'impliquer davantage dans les soins des jeunes enfants. Cependant, les résultats d'un sondage commandé par le Régime québécois d'assurance parentale en 2014 indiquent que plus de la moitié des pères prenant un congé parental le font pour apporter un soutien à la mère, se définissant ainsi comme des appuis au travail du premier parent, c'est-à-dire la mère (Lamalice et Charron 2015, p. 35). Ce constat découlerait en partie du *mother gatekeeping*, soit de l'hésitation des mères à déléguer les responsabilités familiales, de la valorisation identitaire du rôle de mère et des conceptions genrées des rôles familiaux (Allen et Hawkins 1999, p. 199). Les pères doivent ainsi continuer à prendre leur place en tant que coparent pour réduire la charge des mères qui doivent, en retour, apprendre à partager les tâches et les soins des enfants.

5. Conclusion

En somme, les métaphores conceptuelles sous-tendant les concepts de FEMME et de HOMME sont englobantes et elles permettent de regrouper plusieurs sous-aspects sous une même métaphore. En effet, nous avons vu que LA FEMME EST UN OBJET *sexuel*, *comestible*, *marital*, *ménager* et *ornemental*. Pour ce qui est de l'homme, nous avons divisé la métaphore conceptuelle L'HOMME EST UN CONQUÉRANT en quatre sous-aspects, soit *l'homme chasseur*, *l'homme viril*, *l'homme sauveur* et *l'homme dominant*, toujours en lien avec les connotations et les dissymétries lexicales notées dans nos articles de dictionnaire.

Le concept de MÈRE est plus complexe : nous avons observé qu'il est sous-tendu par deux métaphores conceptuelles distinctes ne pouvant pas être regroupées. Ainsi, la mère est à la fois UN ANIMAL REPRODUCTEUR (la mère est *protectrice* et *instrumentalisée*) et à la fois UN ÊTRE SACRÉ. Il est particulièrement intéressant de voir le contraste entre la *mère* et la *belle-mère* qui est, quant à elle, représentée de manière plutôt péjorative dans les connotations et la phraséologie. Finalement, du côté du PÈRE, nous avons relevé que la représentation de la figure paternelle est en période de changement alors qu'on passe du *pourvoyeur* au *nouveau père*. Ainsi, nous avons étudié la représentation traditionnelle du père, à savoir *le père de famille* et *le père autoritaire*, et ensuite sa représentation plus moderne, à savoir *le nouveau père*.

Conclusion

1. Retour sur la démarche

Notre étude consistait à nous interroger sur la manière dont le sexe/genre est représenté dans la langue. Nous avons choisi d'étudier la question en analysant les métaphores conceptuelles sous-tendant les concepts lexicaux FEMME, HOMME, MÈRE et PÈRE dans une perspective lexicosémantique et sociologique. Pour ce faire, nous avons revisité les descriptions lexicographiques de ces concepts proposées par les dictionnaires d'usage courant. Ensuite, nous avons élaboré des articles de dictionnaire à l'aide d'une méthodologie inspirée du *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (DECFC). Cette démarche a permis de mettre au jour la polysémie et les connotations des termes considérés ainsi que la phraséologie à laquelle ils participent. Finalement, à partir de la théorie de Lakoff et Johnson (1980), nous avons analysé la représentation de ces concepts lexicaux sous l'angle de la métaphore conceptuelle.

2. Bilan des analyses et synthèse

Notre hypothèse de départ était que la représentation de l'homme dans la langue serait plutôt méliorative alors que celle de la femme serait plutôt dépréciative. Nous avons en outre supposé que les rôles sociaux de la mère et du père seraient aussi teintés, au plan linguistique, par la représentation du genre qui leur est associé. Nous avons finalement été conduite à formuler quelques nuances intéressantes.

Dans un premier temps, notre hypothèse quant à la conception chosifiante et négative de la femme s'est en partie avérée juste. En effet, la femme apparaît bel et bien subordonnée à l'homme alors que plusieurs expressions répertoriées la dépeignent comme un objet. Cependant, nous avons observé que le féminin sera valorisé lorsqu'il est en lien avec la maternité. Ainsi, même si la mère est aussi instrumentalisée pour accomplir son rôle d'animal reproducteur, on lui confère un certain pouvoir sacré.

Dans un deuxième temps, notre hypothèse quant à la conception méliorative de l'homme s'est également avérée juste, mais en partie. Nous avons remarqué que l'homme est représenté de manière plutôt positive, sauf lorsqu'il « manque de virilité ». En effet, nous avons répertorié plusieurs insultes visant les hommes sortant de l'hétéronormativité ou possédant des

caractéristiques typiquement associées aux femmes. Pour ce qui est de la métaphore conceptuelle sous-tendant le concept de *père*, nous avons noté l'apparition du *nouveau père* venant transformer la représentation de la figure paternelle.

Une synthèse des faits linguistiques mis en relief pour appuyer chacune des métaphores dégagée se trouve sous forme de tableau à l'annexe III. Cette synthèse inclut tous les faits linguistiques relevés qui sont constitués des vocables étudiés, soit FEMME, HOMME, MÈRE et PÈRE. Il est aussi important de mentionner que plusieurs autres faits linguistiques ont été relevés dans le mémoire; ils n'ont pas été inclus dans le tableau synthèse puisqu'ils ne contiennent pas les lexies analysées.

3. Limites de l'étude et perspectives

Dans le cadre de ce mémoire, notre rôle n'a pas été de dicter des manières de penser ou de faire. Nous avons simplement cherché à comprendre et à décrire les mécanismes mentaux associés aux représentations du sexe/genre tels qu'ils se manifestent en français. Cependant, nous ne pouvons pas nier que notre travail contienne un biais en raison de la perspective féministe dans laquelle il s'inscrit. Ce biais a mené à un déséquilibre par rapport au traitement plutôt minimal des concepts lexicaux HOMME et PÈRE, comparativement au traitement plus approfondi des concepts FEMME et MÈRE. Il serait intéressant de poursuivre la réflexion en examinant plus à fond les métaphores conceptuelles sous-tendant les concepts de HOMME et de PÈRE, tout particulièrement celles sous-tendant le concept de PÈRE, car le rôle social de la figure paternelle est en pleine redéfinition. Évidemment, les catégories de père et de mère sont relationnelles et il aurait été intéressant de s'intéresser à un possible concept de « nouvelle mère ». Cependant, les faits de langue que nous avons observés ne nous ont pas permis de nous engager dans une telle analyse.

Il serait également pertinent d'analyser des concepts émergents relatifs à la non-binarité et à la transidentité. Par exemple, quels sont les stéréotypes associés aux femmes trans et comment façonnent-ils la représentation que nous avons d'elles? Par ailleurs, nous avons abordé en surface la représentation plutôt péjorative de l'homme homosexuel. Qu'en est-il des femmes homosexuelles? Avec des expressions comme *gouine*, *gougnotte*, *mangeuse de tarte aux poils*, *mangeuse de moquette*, *tribane* et *butch*, nous pouvons déjà constater qu'il y a du matériel à analyser. Nous aurions aimé accorder une plus grande place à cette diversité linguistique dans le

cadre de notre travail, mais les limites inhérentes à un mémoire de maîtrise nous ont obligée à faire des choix.

Finalement, dans le paradigme des membres de la famille, il serait intéressant de s'interroger sur les différences entre *maman* et *mère* ainsi que sur celles entre *papa* et *père*. En effet, *maman* et *papa* possèdent une dimension affective faisant d'eux des synonymes plus riches (plus spécifiques) de *mère* et de *père*. Il y a aussi notre analyse de la *belle-mère* qui pourrait être mise en relation avec une conception plus générale de la belle-famille. En effet, la belle-mère n'est vraisemblablement pas la seule mal aimée de la belle-famille : le beau-frère est aussi la cible de railleries (*une blague/ une joke de beau-frère*). Aussi, nous nous questionnons à savoir s'il n'y aurait pas une métaphore conceptuelle englobante valorisant la famille consanguine, au détriment de la belle-famille. L'idée sous-tendant cette métaphore serait que ce qui vient de l'extérieur est perçu comme une menace à l'intégrité et, dans le présent cas, à l'unité et à la cohésion familiale.

Bref, plusieurs pistes restent à explorer et nous nous en remettons à d'autres pour s'attaquer à ces nombreuses questions qui demeurent ouvertes.

Bibliographie

- AEBISCHER, Verena *et al.*, 1983, *Parlers masculins, parlers féminins?*, Paris, Delachaux et Niestlé, 226 p.
- AEBISCHER, Verena, 1985, *Les femmes et le langage : Représentations sociales d'une différence*, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », Paris, PUF, 200 p.
- ALLEN, Sarah M. et Alan J. HAWKINGS, 1999, « Maternal Gatekeeping : Mothers' Beliefs and Behaviours That Inhibit Greater Father Involvement in Family Work », *Journal of Marriage and Family*, vol. 61, n° 1, p. 199-212.
- ANDERSON, Monica, Emily A. VOGELS et Erica TURNER, 2020, « The Virtues and Downsides of Online Dating », *Pew Research Center*, 6 février, 51 p.
- BAIDER, Fabienne, 1999, *Collocation, connotation, contamination : Analyse sémantique et diachronique des collocations du type adjectif et femme/homme*, Thèse (Ph. D.), Université de Toronto, 300 p.
- BARD, Christine et Frédérique LE NAN, 2019, *Dire le genre. Avec les mots, avec le corps*, Paris, CNRS, 304 p.
- BARIL, Audrey, 2007, « De la construction du genre à la construction du 'sexe' : les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler », *Les féminismes*, vol. 20, n° 2, p. 61-90.
- BAUDINO, Claudie, 2018, *Le sexe des mots : un chemin vers l'égalité*, coll. « Égal à Égal », Paris, Éditions Belin, 80 p.
- BERGER, John, 1976, *Voir le voir*, coll. « Textualités », Paris, Alain Moreau, 175 p.
- BOISCLAIR, Isabelle, 2017, « Ornement », *Dictionnaire critique du sexisme linguistique*, sous la direction de Suzanne Zaccour et Michaël Lessard, Montréal, Somme toute, p. 150-154.
- BORNSTEIN, Marc H. *et al.*, 2017, « Neurobiology of culturally common maternal responses to infant cry », *Psychological and cognitive sciences* (Princeton University), vol. 114, n° 45, 9 p.
- BOURDIEU, Pierre, 1998, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 192 p.
- BRUGEILLES, Carole et Pascal SEBILLE, 2013, « Le partage des tâches parentales : les pères, acteurs secondaires », *Informations sociales*, vol. 2, n° 176, p. 24-30.
- BUTLER, Judith, 2006, *Défaire le genre*, Paris, Éditions Amsterdam, 320 p.
- CARRIER, Léa, 2021, « Ces hommes qui tuent des femmes », Montréal, *La Presse*, 22 avril.
- CASSELOT, Marie-Anne, 2017, « Universel », *Dictionnaire critique du sexisme linguistique*, sous la direction de Suzanne Zaccour et Michaël Lessard, Montréal, Somme toute, p. 205-211.

- CHÊNEVERT, Paul, 2015, *La variabilité du concept de personne raisonnable dans les décisions de la Cour suprême du Canada*, Mémoire, Université Laval, 136 p.
- DARDIGNA, Anne-Marie, 1980, *Les châteaux d'Éros ou l'infortune du sexe des femmes*, coll. « PCM », Paris, François Maspero, 334 p.
- DELAITE, Candice et Alain POLGUÈRE, 2013, « Sex-Based Nominal Pairs in the French Lexical Network: It's Not What You Think », *6th International Conference on Meaning-Text Theory*, Prague, p. 29-40.
- DELPHY, Christine, 2013, *L'ennemi principal : penser le genre* (Tome 2), Paris, Éditions Syllepse, 365 p.
- DESCARRIES, Francine, Marie MATHIEU et Marie-Andrée ALLARD, 2009, *Entre le rose et le bleu : stéréotypes sexuels et construction sociale du féminin et du masculin*, Québec, Conseil du statut de la femme, 42 p.
- DUBOIS, Betty Lou et Isabel CROUCH, 1975, « The Question of Tag Questions in Women's Speech: They don't really use more of them, Do they? », *Language in Society*, vol. 4, n° 3, p. 289-294.
- ERNOUT, Alfred et Antoine MEILLET, 2001, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 844 p.
- ESPINASSE, Catherine, 2013, « La question du genre au sein de prendre soin », *Prendre soin*, sous la direction de Véronique Chagnon, Clémence Dallaire, Catherine Espinasse et Édith Heurgon, Paris, Hermann Éditeurs, p. 141-147.
- GONZÁLEZ REY, M^a Isabel, 2007, « Les identités de genre dans les expressions idiomatiques du français », *Interculturalidad y lenguaje*, p. 253-263.
- GUILLAUMIN, Colette, 1978, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. (1) L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, n° 2, 28 p.
- GUILLAUMIN, Colette, 1984, « Masculin banal/ Masculin général », *Le genre humain*, vol. 1, n° 10, p. 65-73.
- GUIRAUD, Pierre, 1978, *Sémiologie de la sexualité*, Paris, Éditions Payot, 246 p.
- GYGAX, Pascal, Sandrine ZUFFEREY et Ute GABRIEL, 2021, *Le cerveau pense-t-il au masculin? Cerveau, langage et représentations sexistes*, Paris, Le Robert, 171 p.
- HARVEY, Keith, 1998, « Translating Camp Talk : Gay Identities and Cultural Transfer », *The Translator*, vol. 4, n° 2, p. 295-320.
- HARVEY, Valérie, 2019, *Papa 2.0 Les pères québécois et les congés parentaux*, Thèse (Ph. D.), Université Laval, 192 p.

- HEGARTY, Peter, Sandra Mollin et Rob Foels, 2016, « Binomial Word Order and Social Status » dans *Advances in Intergroup Communication*, New York, Peter Lang Publishing, p. 119-135.
- HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie, 1995, « Des femmes dans la langue et les discours », *Cahier des Annales de Normandie*, n° 26, p. 385-398.
- HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie, 1998, *La féminisation des noms de métiers. En français et dans d'autres langues*, Paris, L'Harmattan, 196 p.
- HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie, 2003, « Trente ans de recherche sur la différence sexuelle, ou le langage des femmes et la sexuation dans la langue, les discours, les images », *Langage et société*, vol. 106, n° 4, p. 33-61.
- HOULE, Patricia, Martin TURCOTTE et Michael WENDT, 2017, *Évolution de la participation des parents aux tâches domestiques et aux soins des enfants de 1986 à 2015*, Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale (Statistique Canada), 17 p.
- IRIGARAY, Luce, 1984, *Éthique de la différence culturelle*, Paris, Les Éditions de Minuit, 199 p.
- KAMAL, Rehnuma, 2016, *Le sens de la paternité pour des pères de diverses générations : une recherche qualitative exploratoire*, Mémoire, Université du Québec à Montréal, 121 p.
- KEENAN, Elinor, 1974, « Norm-makers, Norm-breakers: Uses of Speech by Men and Women in a Malagasy community », *Explorations in the ethnography of speaking*, sous la direction de Richard Bauman et Joel Sherzer, Cambridge, Cambridge University Press, p. 125-143.
- LAKOFF, George et Mark JOHNSON, 1986, *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Traduction de M. de Fornel et J-J Lecercle), Paris, Les Éditions de Minuit, (1^{ère} édition : 1980), 256 p.
- LAKOFF, Robin, 1973, « Language and Woman's Place », *Language in Society*, vol. 2, n° 1, p. 45-80.
- LAMALICE, Olivier et Hélène CHARRON, 2015, *Pour un partage équitable du congé parental*, Québec, Conseil du statut de la femme, 104 p.
- LANGÉVIN, Louise, 2017, « Bon père de famille », *Dictionnaire critique du sexisme linguistique*, sous la direction de Suzanne Zaccour et Michaël Lessard, Montréal, Somme toute, p. 29-36.
- MACÉ, Éric, 2015, *L'après-patriarcat*, Paris, Seuil, 180 p.
- MAVRIKAKIS, Catherine, 2017, « Indisposée », *Dictionnaire critique du sexisme linguistique*, sous la direction de Suzanne Zaccour et Michaël Lessard, Montréal, Somme toute, p. 103-109.
- MEL'ČUK, Igor, André CLASS et Alain POLGUÈRE, 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Bruxelles, Duculot, 256 p.

- MEL'ČUK, Igor, 2013, « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... », *Cahiers de lexicologie*, vol. 1, n° 102, p. 129-149.
- MICHARD, Claire et Catherine VIOLLET, 1991, « Sexe et genre en linguistique – Quinze ans de recherches féministes aux États-Unis et en R.F.A », *Recherches féministes*, vol. 4, n° 2, p. 97-128.
- MICHARD, Claire, 2019, *Humain/ femme de l'humain. Effet idéologique du rapport de sexage et notion de sexe en français*. Montréal, Les éditions sans fin, 292 p.
- MOÏSE, Claudine, 2003, « Pratiques langagières des banlieues : où sont les femmes? », *La Lettre de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 1, n° 51, p. 47-54.
- MONTREYNAUD, Florence, 2018, *Le Roi des cons : quand la langue française fait mal aux femmes*, coll. « Temps de parole », Paris, Le Robert, 2018, 160 p.
- NIEDZWIECKI, Patricia, 1994, *Au féminin! Code de féminisation à l'usage de la francophonie*, Paris, Éditions A.-G. Nizet, 285 p.
- PAVEAU, Marie-Anne, 2002, « La féminisation des noms de métiers : résistances sociales et solutions linguistiques », *Le français aujourd'hui*, vol. 1, n° 136, p. 121-128.
- PLAZA, Monique, 1977, « Pouvoir phallomorphique et psychologie de la Femme », *Questions féministes*, n° 1, p. 89-119.
- PM, Audrey, 2018, « Fils de p*** : une insulte vieille comme ta mère », Montréal, *Urbania*, 9 février.
- POLGUÈRE, Alain, 2007, « Lexical function standardness », *Selected Lexical and Grammatical Issues in the Meaning-Text Theory*, coll. « Language Companion Series 84 », Amsterdam/ Philadelphia, John Benjamins, p. 43-95.
- PUTNAM, Hilary, 1975, « The meaning of 'Meaning' », *Language, mind and knowledge. Minnesota studies in the philosophy of science*, vol. 7, p. 131- 193.
- RITCHIE KEY, Mary, 1975, « Male, Female Language: With a Comprehensive Bibliography », *The Scarecrow Press*, vol. 6, n° 1, p. 104-110.
- RIVOAL, Haude, 2017, « Virilité ou masculinité? L'usage des concepts et leur portée théorique dans les analyses scientifiques des mondes masculins », *Travailler*, vol. 2, n° 38, p. 141-159.
- ROBERT, Camille, 2017, « Lessivée », *Dictionnaire critique du sexisme linguistique*, sous la direction de Suzanne Zaccour et Michaël Lessard, Montréal, Somme toute, p. 128-135.
- ROUSSEL, Annellyne, 2017, « Bouffe », *Dictionnaire critique du sexisme linguistique*, sous la direction de Suzanne Zaccour et Michaël Lessard, Montréal, Somme toute, p. 37-44.

- STATISTIQUES Canada, 2021, « Histoire de famille : congés parentaux au Canada », Ottawa, *Le Quotidien*, 10 février. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210210/dq210210a-fra.htm>
- STEFFENS, Marie, 2011, « *Homme/femme*, mode d'emploi. Existe-t-il des “antonymes de genre” », *Actes des XXV^{es} Journées de linguistique*, Québec, Université Laval, p. 14-22.
- SURPRENANT, Marie-Eve, 2017, « Jacasser », *Dictionnaire critique du sexisme linguistique*, sous la direction de Suzanne Zaccour et Michaël Lessard, Montréal, Somme toute, p. 110-116.
- SURPRENANT, Marie-Eve, 2019, *Manuel de résistance féministe*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 185 p.
- THÉRY, Irène, 2010, « Le genre : identité des personnes ou modalité des relations sociales? », *Revue française de pédagogie*, n° 171, avril-juin, p. 103-117.
- TOURMENTE, MamZell, 2017, « Délicate » *Dictionnaire critique du sexisme linguistique*, sous la direction de Suzanne Zaccour et Michaël Lessard, Montréal, Somme toute, p. 59-66.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle, Andrea DOUCET et Lindsey MCKAY, 2015, « Le congé parental et la politique familiale au Québec : une innovation sociale du monde francophone dans la mer anglophone de l'Amérique du Nord », *Les Cahiers du CRISES*, 46 p.
- UNIVERSITÉ D'OTTAWA, 2015, *Guide d'information sur la violence sexuelle*, Ottawa, Université d'Ottawa, 37 p. https://www.uottawa.ca/violence-sexuelle-soutien-et-prevention/sites/www.uottawa.ca.violence-sexuelle-soutien-et-prevention/files/guide_violence_sexuelle_fr_02_0.pdf
- WELZER-LANG, Daniel, 2007, « L'intervention auprès des hommes...aussi », *Empan*, vol. 1, n° 65, p. 42-48.
- WHALEY, Robert et George ANTONELLI, 1983, « The birds and the beasts: Woman as animal », *Maledicta*, vol. 7, p. 219-229.
- YAGUELLO, Marina, 2018, *Les mots et les femmes : essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine*, Paris, Éditions Payot & Rivages (1^{ère} édition : 1978), 258 p.

Ouvrages de référence

- MEL'CUK, Igor (avec N. Arbatchewsky-Jumarie, L. Iordanskaja, A. Polguère et S. Mantha), 1999, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexicosémantiques IV*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 348 p.
- Petit Larousse illustré 2022 : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>
- Petit Robert 2022 : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition>
- Usito : <https://usito.usherbrooke.ca>

Trésor de la langue française informatisé (TLFi) : <http://atilf.atilf.fr>

Annexe I

Termes constituant le champ lexical *être humain* (en fonction des genres)

HOMME	GARÇON	MARI	AMANTE	COMPAGNON	CÉLIBATAIRE	PÈRE
FEMME	FILLETTE	HUMAIN	MAÎTRESSE	CONCUBINE	VIERGE	MÈRE
MÂLE	ÉPOUX	MONSIEUR	FEMMELETTE	CONCUBIN	POULETTE	FILS
FEMELLE	ÉPOUSE	MADAME	DEMOISELLE	DAME	BLONDE	SŒUR
FILLE	GARS	AMANT	COMPAGNE	MADEMOISELLE	CHUM	FISTON
ROI	COCOTTE	COPAIN	COPINE	AMOUREUX	AMOUREUSE	MÉNAGÈRE
PRINCE	PUCEAU	PUCELLE	MAMAN	PAPA	REINE	PRINCESSE
COCHON	COCHONNE	POULE				

Annexe II

Liste des phrasèmes décrits dans les articles de dictionnaire

FEMME	'FEMME AU FOYER' 'FEMME QUI RIT EST À MOITIÉ DANS TON LIT' 'FEMME-OBJET' 'FEMME FACILE'
HOMME	'HOMME ROSE' 'ÊTRE L'HOMME DE LA SITUATION'
MÈRE	'MÈRE POULE' 'BELLE-MÈRE' 'JURER SUR LA TÊTE DE SA MÈRE'
BELLE-MÈRE	'JOUER À LA BELLE-MÈRE'
PÈRE	'PÈRE POULE' 'EN BON PÈRE DE FAMILLE'
BEAU-PÈRE	

Annexe III

Synthèse des faits linguistiques appuyant chaque métaphore conceptuelle analysée

Métaphores conceptuelles analysées	Faits linguistiques avec lexies étudiées
LA FEMME EST UN OBJET	'VRAIE FEMME' <i>femme de ménage</i> <i>femme de chambre</i> <i>femme de service</i> <i>femme au foyer</i> <i>femme de maison</i> 'FEMME FATALE' <i>sois polie si tu n'es pas jolie</i> <i>sois belle et tais-toi</i> 'FEMME FACILE' 'FEMME LIBÉRÉE' 'FEMME LIBRE' <i>femme qui rit est à moitié dans ton lit</i> 'FEMME-OBJET' 'FEMME DE PETITE VERTU' 'FEMME LÉGÈRE' 'FEMME DE MAUVAISE VIE' 'FEMME GALANTE' 'FEMME PERDUE'
LA MÈRE EST UN ANIMAL REPRODUCTEUR	'MÈRE POULE' 'MÈRE-LOUVE' 'MAMAN OURS' 'DANS LES JUPES DE SA MÈRE' 'DOUCE MAMAN' <i>mère de famille</i> <i>mère au foyer</i> <i>mère à la maison</i> 'FILLE-MÈRE'
LA MÈRE EST UN ÊTRE SACRÉ	'JURER SUR LA TÊTE DE SA MÈRE' <i>nique ta mère</i>
L'HOMME EST UN CONQUÉRANT	'VRAI HOMME' 'HOMME MOU' <i>faire un homme de X</i> <i>agir/ se conduire en homme</i> <i>homme à femmes</i>

	<p><i>homme fort</i> 'HOMME ROSE' 'HOMME DE LA SITUATION' <i>voilà notre/votre homme</i> <i>c'est notre/votre homme</i> <i>derrière chaque grand homme se cache une</i> <i>femme</i> <i>homme à tout faire</i> <i>droits de l'homme</i></p>
<p>LE PÈRE EST UN POURVOYEUR</p>	<p>'PÈRE POULE' 'PAPA OURS' 'HOMME DE LA MAISON' 'EN BON PÈRE DE FAMILLE' <i>père de famille</i> <i>père à la maison</i> <i>père au foyer</i> <i>nouveau père</i> <i>père absent</i> <i>mon père est plus fort que le tien</i></p>